

Université de Montréal

**La genèse d'une classe de mots : les conjonctions dans la
tradition (pré-)grammaticale de l'Antiquité grecque**

par

Catherine Émond

Centre d'études classiques

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et sciences

en vue de l'obtention du grade de M.A.

en études classiques

option langues et littératures

Décembre 2009

© Catherine Émond, 2009

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

La genèse d'une classe de mots : les conjonctions dans la tradition (pré-)grammaticale de
l'Antiquité grecque

Présenté par :
Catherine Émond

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

....., président-rapporteur
....., directeur de recherche
....., membre du jury
....., examinateur externe
....., représentant du doyen de la FES

Résumé

La présente recherche porte sur la théorie des parties du discours dans l'Antiquité grecque et plus particulièrement sur la réflexion entourant les conjonctions. Le premier chapitre se concentre sur la définition de la conjonction trouvée dans la *Poétique* d'Aristote, de même que sur les autres passages du corpus aristotélicien qui permettent de mieux cerner les contours d'une entité grammaticale encore mal définie. Le second chapitre porte sur la conjonction dans les recherches logico-grammaticales de l'école stoïcienne. La définition stoïcienne de la conjonction, de même que les différentes catégories de conjonctions identifiées par les Stoïciens sont examinées. Le rôle central des conjonctions au sein de la théorie stoïcienne des propositions complexes est souligné et met en lumière l'interrelation étroite entre la logique et la grammaire à ce point du développement de la théorie grammaticale. Le chapitre final porte sur la définition et les catégories de conjonctions trouvées dans la *Tekhnè grammatikè*, un bref manuel de grammaire attribué au philologue alexandrin Denys le Thrace. L'influence de la théorie stoïcienne des propositions complexes sur cette première tentative de systématisation grammaticale est mise en lumière, de même que l'interférence de préoccupations philologiques.

Mots-clés : histoire de la linguistique, parties du discours, conjonction, Aristote, Stoïciens, Denys le Thrace

Abstract

This research is concerned with the theory of the parts of speech in Greek antiquity and more precisely with the topic of conjunctions. The first chapter examines the definition of the conjunction given in Aristotle's *Poetics*, as well as the other texts of the Aristotelian corpus which allow us to get a better grasp on a still ill-defined grammatical entity. The second chapter deals with the conjunction within the logico-grammatical researches of the Stoic school. It examines the Stoic definition of the conjunction, as well as the various categories of conjunctions that were identified by the Stoics. The central role of conjunctions in the Stoic theory of complex assertions is emphasized, thus showing the close interrelation between logic and grammar at this point in the development of grammatical theory. The final chapter is concerned with the definition and the classes of conjunctions given in the *Tekhnè grammatikè*, a short grammatical treatise ascribed to the Alexandrian philologist Dionysius Thrax. It shows the influence of the Stoic theory of complex assertions on this first attempt at grammatical systematization, as well as the interference of philological concerns.

Keywords : history of linguistics, parts of speech, conjunction, Aristotle, Stoics, Dionysius Thrax

Table des matières

Introduction	1
1. Remarques préliminaires et délimitation du sujet	1
2. Remarques méthodologiques	2
3. Le <i>σύνδεσμος</i> grec et la conjonction française	3
Chapitre 1 : La perspective aristotélicienne sur les conjonctions	4
1.1 Introduction	4
1.2 La définition de la conjonction dans la <i>Poétique</i>	6
1.2.1 La duplicité de la définition aristotélicienne de la conjonction	8
1.2.2 La conjonction comme « voix non signifiante »	15
1.3 Le terme <i>σύνδεσμος</i> dans le corpus aristotélicien	18
1.3.1 Qu'est-ce qu'un <i>σύνδεσμος</i> pour Aristote : des exemples concrets	18
1.3.2 La fonction d'unification du <i>σύνδεσμος</i>	24
1.3.3 Aristote distingue-t-il différents types de conjonctions ?	30
1.4 Conclusion	32
Chapitre 2 : La perspective stoïcienne sur les conjonctions	34
2.1 Introduction	34
2.2 Le contexte des recherches linguistiques des Stoïciens	36
2.3 La définition stoïcienne de la conjonction	40
2.4 Le rôle des conjonctions dans les propositions complexes	42
2.5 Autres conjonctions identifiées par les Stoïciens	46
2.5.1 Les syllogistiques	46
2.5.2 Les dubitatives	48
2.5.3 Les explétives	50
2.6 Les conjonctions et les prépositions	53
2.7 Le sens des conjonctions	54
2.8 L'héritage stoïcien	57

2.9 Conclusion	60
Chapitre 3 : Les conjonctions dans la <i>Τέχνη γραμματική</i> attribuée à Denys le Thrace.....	63
3.1 Introduction	63
3.2 L'authenticité de la <i>Τέχνη γραμματική</i>	66
3.2.1 L'absence de cohérence interne de la <i>Τέχνη γραμματική</i>	67
3.2.2 Les divergences entre le matériel présenté dans la <i>Τέχνη γραμματική</i> et les idées linguistiques de Denys le Thrace attestées par la tradition indirecte	68
3.2.3 L'absence de citations de la <i>Τέχνη γραμματική</i> dans les textes issus de la tradition grammaticale avant le 4 ^e siècle de notre ère	71
3.2.4 Une nouvelle perspective sur la question : la <i>Τέχνη γραμματική</i> comme manuel.....	72
3.3 La définition de la conjonction dans la <i>Τέχνη γραμματική</i>	74
3.4 Les classes de conjonctions identifiées dans la <i>Τέχνη γραμματική</i>	84
3.5. Conclusion	88
Conclusion	90

Liste des abréviations

A. D. = Apollonios Dyscole, ed. R. Schneider & G. Uhlig, Leipzig, 1878-1910.

Adv. = *De adverbiiis*
Conj. = *De conionctionibus*
Pron. = *De pronomibus*
Synt. = *De syntaxi*

Ammonius

In De int. = *in Aristotelis De interpretatione commentarius*, ed. A. Busse, Berlin, 1897.

Aristote, ed. I. Bekker, Berlin, 1831-1870.

An. Post. = *Analytica posteriora*
De int. = *De interpretatione*
De part. anim. = *De partibus animalium*
Eth. Nic. = *Ethica Nicomachea*
Hist. anim. = *Historia animalium*
Metaph. = *Metaphysica*
Poet. = *Poetica*
Probl. = *Problemata*
Rhet. = *Rhetorica*

[Demetrius]

Eloc. = *De elocutione*, ed. L. Radermacher, Leipzig, 1901.

Dexippe

In Cat. = *in Aristotelis Categorias commentarium*, ed. A. Busse, Berlin, 1888.

DG = *Doxographici Graeci*, ed. H. Diels, Berlin, 1879.

D. H. = Denys d'Halicarnasse, ed. H. Usener & L. Radermacher, Stuttgart/Leipzig, 1899 & 1904-1929.

Comp. = *De compositione verborum*
Dem. = *De Demosthene*

D. L. = Diogène Laërce, *Vitae philosophorum*, ed. H. S. Long, Oxford, 1964.

DPhA = *Dictionnaire des philosophes antiques*, ed. R. Goulet, Paris, 1989.

D. T. = Denys le Thrace, *Τέχνη γραμματική*, ed. G. Uhlig, Leipzig, 1883.

Galien

Inst. log. = *Εἰσαγωγή διαλεκτική*, ed. C. Kalbfleisch, Leipzig, 1896.

GG = *Grammatici Graeci*, ed. R. Schneider & G. Uhlig, Leipzig, 1878-1910.

GL = *Grammatici Latini* vol. I-VIII, ed. Heinrich Keil, Leipzig, 1857-1880.

LSJ = H. G. Liddell & R. Scott, rev. H. S. Jones, *A Greek-English Lexicon*, Oxford, 1996 (with revised supplement).

Philon d'Alexandrie

De Congr. erud. gratia = *De congressu eruditionis gratia*, ed. P. Wendland, Berlin, 1898.

Platon, ed. J. Burnet, Oxford, 1900-1907.

Cra. = *Cratylus*

Soph. = *Sophista*

Tht. = *Theaetetus*

Plutarque

De Stoic. repugn. = *De Stoicorum repugnantibus*, ed. R. Westman, Leipzig, 1959.

Quaest. Plat. = *Quaestiones Platonicae*, ed. C. Hubert, Leipzig, 1954.

Priscien

Inst. Gramm. = *Institutio de arte grammatica*, ed. M. Hertz, Leipzig, 1855-1859.

Quintilien

Inst. Or. = *Institutio Oratoria*, ed. L. Radermacher, Leipzig, 1907-1935.

Schol. in D. T. = *Scholia in Dionysii Thracis artem grammaticam*, ed. A. Hilgard, Leipzig, 1901.

S. E. = Sextus Empiricus, ed. I. Bekker, Berlin, 1842.

Math. = *Adversus mathematicos*

Pyr. = *Πυρρώνειοι ὑποτυπώσεις*

Sénèque

Ep. = *Epistulae*, ed. L. D. Reynolds, Oxford, 1965.

Simplicius

In Cat. = *In Aristotelis Categorias commentarium*, ed. C. Kalbfleisch, Berlin, 1907.

Remerciements

Je remercie chaleureusement Vayos Liapis et Benjamin Victor pour leurs commentaires sur ce travail et pour leur soutien tout au long de mes études. Mes remerciements vont également au Centre d'études classiques de l'Université de Montréal et au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture pour leur soutien financier.

Introduction

1. Remarques préliminaires et délimitation du sujet

De nos jours, la linguistique, la philosophie et la critique littéraire sont des champs de connaissance généralement considérés comme distincts, chacun ayant ses propres buts et ses propres méthodes. Cependant, aux commencements de la réflexion linguistique dans le monde occidental, vers le 5^e siècle av. J.-C., les liens qui unissaient, d'un côté, l'étude du langage, et de l'autre, la philosophie, la rhétorique et la critique littéraire, étaient étroits et ces disciplines beaucoup moins cloisonnées. La grammaire s'est constituée progressivement au carrefour de ces disciplines et l'étude de la théorie concernant les conjonctions nous offre une fenêtre privilégiée afin d'apercevoir les interactions qui ont conditionné la formation de la discipline grammaticale.

Les trois chapitres de ce travail portent sur trois moment-clés du développement de la grammaire et, plus particulièrement, de la théorie concernant les conjonctions. Aristote, principalement dans le chapitre 20 de la *Poétique*, nous offre une première tentative de présentation systématique du langage et une première approche de la conjonction comme entité grammaticale. Les recherches de l'école stoïcienne marquent pour leur part un point crucial dans le développement de la discipline grammaticale, non seulement parce que les Stoïciens ont abondamment écrit sur des sujets grammaticaux, mais également parce que leurs idées ont eu une influence considérable sur le développement de la grammaire par le biais de leur réappropriation par les philologues alexandrins. Finalement, la *Τέχνη γραμματική* attribuée à Denys le Thrace et souvent considérée comme le premier manuel de grammaire à voir le jour dans la tradition occidentale présente ce qui est probablement une première synthèse des théories stoïciennes et des recherches philologiques sur le langage, une synthèse qui est à la base de la grammaire telle que développée dans le monde occidental.

2. Remarques méthodologiques

Du fait que la linguistique comme discipline autonome n'existe pas dans l'Antiquité grecque, l'approche du langage favorisée par un groupe ou un autre dépend du cadre dans lequel s'insèrent les recherches grammaticales du groupe en question. Ainsi, les philosophes stoïciens et les philologues alexandrins, par exemple, poursuivaient des buts différents et cela influe sur leur traitement de la conjonction. Pour cette raison, il a paru important de replacer à chaque fois les textes pertinents pour l'étude des conjonctions au sein de l'ensemble plus vaste dans lequel ils s'insèrent, c'est-à-dire dans leur contexte textuel, historique et idéologique¹.

En second lieu, il importe de tenir compte des interactions entre les divers courants de pensée intéressés au langage². On a longtemps considéré la grammaire telle que pratiquée par les philosophes (en premier lieu, par les stoïciens) et la grammaire telle que pratiquée par les philologues alexandrins comme deux lignes parallèles, deux pôles qui s'opposaient par leurs buts et leurs méthodes. Or, on reconnaît désormais l'influence considérable qu'a exercée l'école stoïcienne sur les recherches grammaticales des Alexandrins. Ceux-ci, cependant, ne se sont pas contentés de s'approprier l'héritage stoïcien tel quel : ils l'ont adapté en fonction de leurs besoins, créant ainsi une interaction dynamique entre les deux courants de pensée. Plusieurs historiens de la linguistique ont récemment insisté sur la nécessité d'une approche pluridisciplinaire, qui envisage le développement de la grammaire non plus comme une ligne continue, mais comme un processus d'échange entre disciplines et de reformulation des idées³. Le présent travail s'inscrit dans la même lignée.

¹ Voir Sluiter (1990 : 1) et Swiggers et Wouters (1994 : 524-525) pour des remarques similaires.

² Sur ce point, voir Swiggers et Wouters (1994 : 524).

³ Frede (1987b : 338-339) ; Taylor (1987 : 13) ; Sluiter (1990 : 1-2 ; 39-40) ; Swiggers et Wouters (1994 : 524-525) ; Lallot (1997 : 13-14) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 177) ; Swiggers et Wouters (2007 : 51-52).

Deux approches peuvent être envisagées pour qui pratique l'histoire de la linguistique⁴. Une première approche (dite « interne ») consiste à étudier les doctrines anciennes en comparaison avec les doctrines modernes, de façon à en identifier les forces et les faiblesses en regard de la linguistique moderne. La seconde approche (dite « externe ») consiste à étudier les doctrines anciennes pour elles-mêmes, en les replaçant dans le contexte au sein duquel elles ont été élaborées. C'est cette seconde approche qui sera privilégiée dans le présent travail, bien qu'un coup d'œil du côté de la linguistique moderne sera parfois permis lorsque la comparaison se révélera éclairante.

3. Le *σύνδεσμος* grec et la conjonction française

Le mot français « conjonction » provient du terme grec *σύνδεσμος* par l'intermédiaire de la traduction latine *conjunctio*⁵. Il faut toutefois prendre garde au fait que le terme français et le terme grec ne recouvrent pas exactement le même ensemble de mots. Qui plus est, le sens du terme grec lui-même a évolué au cours des siècles, de sorte que le *σύνδεσμος* aristotélicien et le *σύνδεσμος* de la théorie grammaticale postérieure ne sont pas identiques. Dans le cadre de la présente recherche, le terme français « conjonction » doit généralement être compris comme faisant référence au groupe de mots désigné par le terme grec *σύνδεσμος* dans un contexte donné.

⁴ Voir De Jonge (2006 : 5-6). Sur les dangers inhérents à l'approche « interne », voir Sluiter (1996 : 223-224).

⁵ Voir les remarques de Quintilien, *Inst. Or.* 4, 18 sur la rectitude de *conjunctio* comme traduction latine du grec *σύνδεσμος*. Sur les difficultés de traduction du terme *σύνδεσμος* dans la littérature moderne, voir Ruijgh (1971 : 66-67) ; Schenkeveld (1982 : 249 n. 7) ; Sluiter (1997 : 233 n. 1) ; Barnes (2007 : 173).

Chapitre 1 : La perspective aristotélicienne sur les conjonctions

1.1 Introduction

La grammaire comme discipline autonome ne fait son apparition qu'au premier siècle avant notre ère⁶. Avant cette date, les recherches linguistiques relèvent principalement de la philosophie⁷ : nous verrons au deuxième chapitre l'importance de l'apport stoïcien dans le développement de la grammaire, mais il convient de commencer par celui qui a véritablement amorcé la réflexion sur la conjonction dans l'Antiquité gréco-latine. En effet, si Platon avait posé à la base de l'énoncé la dichotomie nom/verbe⁸, le témoignage de Denys d'Halicarnasse⁹ et de Quintilien¹⁰ nous apprend que c'est Aristote qui y aurait introduit un troisième terme : le σύνδεσμος¹¹. Ce témoignage doit être nuancé compte tenu

⁶ Pinborg (1975 : 110; 112-113) ; Taylor (1987a : 11) ; Di Benedetto (2000 : 399).

⁷ La prééminence des philosophes sur les grammairiens dans les recherches linguistiques est soulignée de façon intéressante par Philon d'Alexandrie (*De congr. erud. gratia* 146-50) qui accuse de façon polémique les grammairiens de s'approprier des sujets proprement philosophiques. C'est le propre de la philosophie, dit-il, d'examiner ce qu'est une conjonction, un nom, un verbe (ταύτης [= ἡ φιλοσοφία] γὰρ ἴδιον ἐξετάζειν, τί σύνδεσμος, τί ὄνομα, τί ῥῆμα) et il lui revient de même de discerner ce qu'est une semi-voyelle, une voyelle, une muette et la prononciation appropriée à chacune (ἡμίφωνον δὲ ἢ φωνῆεν ἢ παντελῶς ἄφωνον στοιχεῖον ἰδεῖν, καὶ πῶς ἕκαστον τούτων εἶωθε λέγεσθαι ... οὐ φιλοσοφία πεπόνηται καὶ κατήνυσται). Ce passage est mentionné par Schenkeveld (1984 : 339 n. 122) et Blank (2000 : 402). Pour l'origine (en partie) philosophique de la réflexion linguistique, voir Sluiter (1990 : 39) ; Lallot (1997 : 14) ; Swiggers et Wouters (1997 : 38).

⁸ Voir *Soph.* 261d-262d ; *Th.* 206d ; *Cra.* 425a.

⁹ ἡ σύνδεσις ἐστίν, ὡσπερ καὶ αὐτὸ δηλοῖ τὸ ὄνομα, ποιά τις θέσις παρ' ἄλληλα τῶν τοῦ λόγου μορίων, ἃ δὴ καὶ στοιχεῖά τινες τῆς λέξεως καλοῦσι. ταῦτα δὲ Θεοδέκτης μὲν καὶ Ἀριστοτέλης καὶ οἱ κατ' ἐκείνους φιλοσοφήσαντες τοὺς χρόνους ἄχρι τριῶν προήγαγον ὀνόματα καὶ ῥήματα καὶ συνδέσμους πρῶτα μέρη τῆς λέξεως ποιοῦντες, *Comp.* 2, 6.17-7.2. Voir également *Dem.* 48, 232.20-23.

¹⁰ *tum videbit ad quem hoc pertinet quot et quae sint partes orationis. quamquam de numero parum convenit. veteres enim, quorum fuerunt Aristoteles atque Theodectes, verba modo et nomina et convinctiones tradiderunt, Inst. Or.* I 4, 18.

¹¹ Robins (1966 : 10).

du fait que la situation est plus complexe dans les écrits aristotéliens¹², mais il n'en reste pas moins qu'Aristote fut le premier à s'intéresser à la conjonction comme phénomène linguistique.

Aristote n'a pas écrit de traité de grammaire, mais il s'est intéressé à des questions de nature linguistique dans plusieurs de ses ouvrages, les réponses apportées différant selon la perspective adoptée¹³. Les principaux textes d'intérêt sont :

- le chapitre 20 de la *Poétique*, où Aristote traite de l'expression (λέξις) comme partie constituante de la tragédie ;
- le troisième livre de la *Rhétorique*, où Aristote étudie l'expression (λέξις encore) comme moyen de persuasion ;
- les chapitres introducteurs du traité *De l'interprétation*, où Aristote aborde successivement le nom (ὄνομα), le verbe (ῥῆμα) et l'énoncé (λόγος) dans le cadre d'une analyse des propositions logiques.

Dans chacun de ces contextes, la conjonction est présente, que ce soit comme une des parties constituantes de l'expression (*Poétique*), comme élément essentiel à la rectitude de langage (*Rhétorique*) ou comme agent unificateur de l'énoncé (*De l'interprétation*).

¹² Bien que Denys d'Halicarnasse semble tenir les expressions τὰ τοῦ λόγου μέρη, στοιχεῖα τῆς λέξεως et μέρη τῆς λέξεως pour des quasi-synonymes, il n'en va pas de même chez Aristote, où le plan de la λέξις est bien distinct de celui du λόγος. Le philosophe identifie ainsi non pas trois, mais bien huit « parties de l'expression » (τῆς λέξεως μέρη) au chapitre 20 de la *Poétique*. La conjonction est par ailleurs présente dans le traité *De l'interprétation* aux côtés du nom et du verbe, constituants essentiels du λόγος : d'où, peut-être, le témoignage concordant de Denys d'Halicarnasse et de Quintilien sur les trois parties du discours identifiées par Aristote. Sur cette question, voir Lallot (1989 : 227) ; Ildefonse (1997 : 103-105) ; Barnes (2007 : 174-175).

¹³ Sur le fait que la pensée d'Aristote sur le langage n'a pas été développée dans un ouvrage consacré exclusivement à cette question et qu'elle doit être cherchée dans plusieurs contextes différents et sur les précautions méthodologiques que cela suppose, voir Robins (1966 : 8) ; Ildefonse (1997 : 102).

1.2 La définition de la conjonction dans la *Poétique*

L'histoire de la conjonction comme notion grammaticale débute de façon problématique : la première définition du terme est trouvée au chapitre 20 de la *Poétique* d'Aristote et elle est célèbre pour sa difficulté¹⁴. Le chapitre 20 de la *Poétique* entreprend l'analyse de l'expression (λέξις), qui avait été auparavant dénombrée parmi les constituants de la tragédie¹⁵ et définie comme « la manifestation du sens à l'aide des noms » (τὴν διὰ τῆς ὀνομασίας ἐρμηνείαν)¹⁶. L'expression est à son tour divisée en ses éléments constitutifs¹⁷ : il s'agit de la lettre (στοιχεῖον), la syllabe (συλλαβή), la conjonction (σύνδεσμος), le nom (ὄνομα), le verbe (ῥῆμα), l'articulation (ἄρθρον)¹⁸, le cas (πτῶσις) et l'énoncé (λόγος). La suite du chapitre donne l'une à la suite de l'autre les définitions de chacune de ces parties de l'expression, suivant à une exception près¹⁹ l'ordre dans lequel elles avaient été annoncées. C'est donc suite aux définitions de la lettre et de la syllabe que l'on trouve la définition de la conjonction :

¹⁴ Swiggers et Wouters (2002 : 108) qualifient la définition de la conjonction et celle de l'« articulation » qui suit immédiatement (*Poet.* 1456b38-1457a10) de « one of the most obscure passages in the entire corpus of Aristotle's writings, and maybe of ancient Greek literature on the whole. » Bien qu'une telle affirmation soit peut-être un peu excessive, la difficulté du passage est reconnue par l'ensemble des commentateurs, voir Steinthal (1890 : 263) ; Kassel (1965 : 32) ; Pinborg (1975 : 72) ; Dupont-Roc et Lallot (1980 : 321-2) ; Janko (1987 : 127) ; Grintser (2002 : 78) ; Schramm (2005 : 187) ; Barnes (2007 : 176-177).

¹⁵ τῆς τραγωδίας μέρος, *Poet.* 1450a8.

¹⁶ *Poet.* 1450b13-14 ; traduction de Dupont-Roc et Lallot (1980).

¹⁷ τῆς λέξεως μέρος, *Poet.* 1456b20.

¹⁸ La définition de l'ἄρθρον donnée dans la *Poétique* est extrêmement obscure : voir ma note 21 pour le texte grec et la traduction. À l'évidence, Aristote utilise le terme dans un sens autre que celui défini par les grammairiens postérieurs, pour qui ἄρθρον désigne à la fois l'article (ὁ, ἡ, τό) et le pronom relatif (ὃς, ἣ, ὅ), voir D. T. 61.2-4 ; A. D. *Synt.* 116.7-117.1 ; Swiggers et Wouters (2002 : 105 n. 16). Je traduis ici par « articulation » en suivant Dupont-Roc et Lallot (1980).

¹⁹ Il s'agit de la définition de l'ἄρθρον, qui suit immédiatement celle de la conjonction dans le corps du chapitre, alors que l'articulation se trouvait suivre le verbe dans l'énumération des parties de l'expression donnée au tout début du chapitre (1456b21). Ce fait, ajouté à l'obscurité de la définition elle-même, a suscité des doutes quant à l'authenticité du passage, voir Van Bennekom (1975 : 402-403 ; 410-411) ; Dupont-Roc et Lallot (1980 : 317) ; Schramm (2005 : 189-192), avec références à la littérature secondaire antérieure sur la question.

σύνδεσμος δέ ἐστὶν φωνὴ ἄσημος ἢ οὔτε κωλύει οὔτε ποιεῖ φωνὴν μίαν σημαντικὴν ἐκ πλειόνων φωνῶν πεφυκυῖαν συντίθεσθαι † καὶ ἐπὶ τῶν ἄκρων καὶ ἐπὶ τοῦ μέσου ἢν μὴ ἀρμόττει ἐν ἀρχῇ λόγου τιθέναι καθ' αὐτόν, οἷον μὲν ἦτοι δέ †.

ἢ φωνὴ ἄσημος ἢ ἐκ πλειόνων μὲν φωνῶν μιᾶς σημαντικῶν δὲ ποιεῖν πέφυκεν μίαν σημαντικὴν φωνήν.

[1.2 πεφυκυῖα cod. Riccardianus 46 (14^e s.) : - αν cod. Parisinus 1741 (10^e s.)]

[1.3 καθ' αὐτήν Tyrwhitt : αὐτόν cod. Parisinus 1741 (10^e s.)]

« La conjonction est une voix non signifiante qui n'empêche ni ne cause la formation d'une voix unifiée signifiante se composant par nature de plusieurs voix ... aux extrémités ou au milieu (?); on ne peut la placer au début d'un énoncé pris isolément : ainsi par exemple : *men, ètoi, de*.

Ou bien une voix non signifiante qui, à partir de plusieurs voix, mais signifiantes, cause par nature la formation d'une voix signifiante unifiée. »²⁰

Cette définition est considérée un *locus desperatus* par plusieurs et les difficultés textuelles aggravent un passage qui est déjà d'interprétation délicate. On soupçonne entre autres une contamination avec la définition de l'« articulation » qui suit immédiatement et dont la seconde partie reprend presque mot pour mot une partie de la définition de la conjonction²¹. S'il semble impossible d'extraire un sens clair et certain de l'ensemble du texte, on peut néanmoins réfléchir sur certains points particulièrement frappants et tenter de dégager les lignes d'interprétation les plus vraisemblables.

²⁰ *Poet.* 1456b38-1457a6. Je cite ici le texte de Dupont-Roc et Lallot (1980), de même que leur traduction. Noter que les manuscrits Riccardianus 46 et Parisinus 1741 mentionnés dans l'apparat critique donné ci-haut sont les deux manuscrits principaux utilisés par Kassel dans son édition de la *Poétique* (1965). Pour davantage de détails sur la tradition manuscrite de la *Poétique*, je renvoie le lecteur à la préface de l'édition de Kassel (1965 : v-xiv).

²¹ *Poet.* 1456a7-10 : ἄρθρον δ' ἐστὶ φωνὴ ἄσημος ἢ λόγου ἀρχὴν ἢ τέλος ἢ διορισμὸν δηλοῖ. οἷον τὸ ἀμφὶ καὶ τὸ περὶ καὶ τὰ ἄλλα. ἢ φωνὴ ἄσημος ἢ οὔτε κωλύει οὔτε ποιεῖ φωνὴν μίαν σημαντικὴν ἐκ πλειόνων φωνῶν πεφυκυῖα τίθεσθαι καὶ ἐπὶ τῶν ἄκρων καὶ ἐπὶ τοῦ μέσου. « L'articulation est une voix non signifiante qui indique un début, une fin ou une division, par exemple *amphi, peri*, etc. Ou bien une voix non signifiante qui n'empêche ni ne cause la formation d'une voix unifiée signifiante à partir de plusieurs voix, et qui se place par nature aux extrémités ou au milieu. » (trad. Dupont-Roc – Lallot). Sur les difficultés présentées par la définition de l' ἄρθρον dans la

1.2.1 La duplicité de la définition aristotélicienne de la conjonction

Ce qui frappe dès l'abord, c'est que nous sommes face à une *double* définition et que les deux définitions proposées semblent à première vue contradictoires. Selon la première, la conjonction « n'empêche ni ne cause la formation d'une voix unifiée signifiante » (*οὔτε κωλύει οὔτε ποιεῖ φωνήν μίαν σημαντικήν*), tandis que selon la seconde définition, elle « cause par nature la formation d'une voix signifiante unifiée » (*ποιεῖν πέφυκεν μίαν σημαντικήν φωνήν*). La tentation est grande de bannir du texte l'une ou l'autre des définitions comme une interpolation tardive. Pourtant, certains arguments peuvent être avancés contre cette hypothèse. En premier lieu, il faudrait supposer que l'interpolation ait eu lieu à une époque assez ancienne : en effet, dès l'époque de la mainmise stoïcienne sur l'étude du langage, une définition de la conjonction a été formulée, qui exprime avec concision certaines caractéristiques formelles (*i.e.* indéclinabilité) et fonctionnelles (*i.e.* rôle de jonction des éléments de l'énoncé) de cette classe de mots²². Par la suite, lorsqu'il y a discussion sur les conjonctions, on retrouve en général chez les grammairiens et les scholiastes mention de ces caractéristiques²³. Dans le passage de la *Poétique*, rien ne ressemble à une reformulation ou une élaboration de la doctrine grammaticale telle qu'elle s'est établie dans les siècles qui ont suivi Aristote. En second lieu, pour reprendre ici les mots que Dupont-Roc et Lallot appliquent à la définition de l'*ἄφθρον*, « l'étrangeté même et la difficulté du passage plaident contre l'hypothèse de l'interpolation » (1980 : 322), un argument déjà formulé de façon plus provocante par Steinthal²⁴. Bien qu'on ne puisse écarter

Poétique, voir Van Bennekom (1975 : 406-410) ; Dupont-Roc et Lallot (1980 : 322-327) ; Swiggers et Wouters (2002 : 110-11) ; Lallot (2003 : 10 n. 1) ; Barnes (2007 : 176-177).

²² *σύνδεσμος δὲ ἐστὶ μέρος λόγου ἄπτωτον, συνδοῦν τὰ μέρη τοῦ λόγου*, D. L. VII 58. La définition stoïcienne de la conjonction est discutée dans le prochain chapitre, voir *infra* section 2.3.

²³ Voir par exemple les discussions trouvées dans les *Schol. in D. T.* 102.13-103.13 ; 283.26-284.3 ; 435.31-436.10.

²⁴ « Mit Ritter aber anzunehmen, unser Kapitel sei gar nicht aristotelisch, sei von einem späteren Grammatiker eingeschaltet, ist darum unmöglich weil der schlechteste Grammatiker die Sache besser gemacht haben würde. Wegen ihrer Wunderlichkeit eben sind jene Definitionen von den Grammatikern gar

définitivement la possibilité d'une interpolation, de nombreux commentateurs ont choisi de conserver les deux définitions de la conjonction. Parmi eux plusieurs ont pensé qu'Aristote distinguait deux types de conjonctions et ont tenté d'identifier ce à quoi pourrait correspondre chacune des définitions.

Les premiers efforts dans cette direction ont associé la première partie de la définition aux particules dites « explétives » (p. ex. *γε*) dans l'idée que celles-ci ne contribuaient en rien (*οὔτε κωλύει οὔτε ποιεῖ*) à l'unité formelle d'un énoncé, contrairement aux conjonctions à proprement parler (p. ex. *καί*), qui seraient pour leur part l'objet de la seconde partie de la définition. N'ayant pas une fonction de liaison, les explétives ne seraient appelées *σύνδεσμοι* que par catachrèse, en raison de leur ressemblance formelle avec les véritables conjonctions²⁵. Cette interprétation fait face entre autres au problème que les trois exemples fournis par Aristote à la suite de la première définition (*μέν, ἤτοι* et *δέ*) ne sont pas des conjonctions explétives. Il est par ailleurs improbable qu'Aristote ait identifié les explétives comme une catégorie appréciable de conjonctions : elles ont une importance avant tout stylistique et sont difficilement identifiables compte tenu des critères morphologiques, syntaxiques et sémantiques utilisés pour la classification des parties de l'expression au chapitre 20 de la *Poétique*.

Partant des trois exemples donnés par Aristote, Dupont-Roc et Lallot (1980 : 324) proposent dans un premier temps de rattacher la première définition aux conjonctions exprimant une disjonction (*ἤτοι*) ou une opposition (*μέν... δέ*). Ces « conjonctions

nicht verstanden worden, und darum sehr leicht bald entstellt. » (1890 : 265). L'argument de Steinthal est accepté par Pinborg (1975 : 73).

²⁵ Ainsi Vahlen (1914 : 110-111). Voir également Steinthal (1890 : 265) ; Bywater (1909 : 272). Pour le statut conjonctif des explétives malgré le fait qu'elles ne servent pas à *joindre* quoi que ce soit et en raison d'une ressemblance formelle avec les véritables conjonctions, voir déjà l'argument du philosophe stoïcien Chairémon, rapporté par Apollonios Dyscole, *Conj.* 247.30-248.11 (= Chairémon Fr. 14 Van der Horst). Ce passage est discuté *infra*, voir sections 2.5 et 2.7.

disjonctives » suscitent un certain malaise dans la tradition grammaticale postérieure²⁶ que nous exprimerions de nos jours en disant que ces conjonctions unissent sur le plan syntaxique, mais disjoignent au plan sémantique²⁷. Selon Dupont-Roc et Lallot, c'est ce statut ambigu des conjonctions disjonctives qui est exprimé au moyen de la tournure *οὔτε κωλύει οὔτε ποιεῖ φωνήν μίαν σημαντικὴν* de la première définition. La seconde définition désignerait alors les conjonctions exprimant « *positivement* l'union [...] ou la connexion logique » (1980 : 324, je souligne), en exemple desquelles les auteurs donnent *καί, εἰ, ἐπεὶ* et *γάρ*. Cette interprétation de Dupont-Roc et Lallot est reprise par Baratin (1989 : 20-21).

Dans la suite de leur analyse, cependant, Dupont-Roc et Lallot en viennent à associer plus généralement la première définition aux particules de liaison et la seconde aux conjonctions (1980 : 326). Les particules de liaison auraient une fonction de « liaison », perçue comme distincte de la fonction d'« unification » des conjonctions : la tournure positive de la seconde définition (*ποιεῖν πέφυκεν μίαν σημαντικὴν φωνήν*) désignerait alors la fonction d'unification au sens strict, tandis que la tournure neutre de la première définition (*οὔτε κωλύει οὔτε ποιεῖ φωνήν μίαν σημαντικὴν*) qualifierait la fonction de liaison²⁸. Cette seconde interprétation de Dupont-Roc et Lallot est suivie par Swiggers et Wouters (2002 : 112), qui rattachent à la première définition les « particules connectives et disjonctives » et à la seconde les « conjonctions à proprement parler ». Ces tentatives d'identification demeurent, de l'aveu même de ceux qui les ont faites, très hypothétiques.

²⁶ Voir A. D. *Conj.* 215.14-16 ; *Schol. in D. T.* 287.6-8.

²⁷ Lallot (1989 : 239-240). Cette explication est déjà formulée à plusieurs reprises dans les scholies, voir p. ex. *Schol. in D. T.* 284.23-24 : *συνδέουσι μὲν τὴν φράσιν, διαζευγνύουσι δὲ τὸ δηλούμενον*. Voir également la définition des *σύνδεσμοι διαζευκτικοί* donnée dans la *Tekhnè* de Denys le Thrace (90.1-91.1) et l'explication d'Apollonios Dyscole à leur sujet (*Conj.* 216.2-5).

²⁸ Bien que Dupont-Roc et Lallot ne précisent pas ce qu'ils entendent par « conjonctions » et « particules de liaison », on peut penser à des exemples comme *Ἀτρεΐδαι τε καὶ ἄλλοι εὐκνήμιδες Ἀχαιοί* (*Iliade* 1.17) pour la fonction d'unification et *ὁ μὲν μὲν θεοὶ δοῖεν [...] ἐκπέρσαι Πριάμοιο πόλιν [...] παῖδα δ' ἐμοὶ λύσαιτε φίλην* pour la fonction de liaison.

Toutes les interprétations mentionnées jusqu'à maintenant partent de l'idée que la double définition donnée par Aristote désigne deux types de conjonctions différents, mais l'impossibilité d'établir de façon certaine l'identité des deux types supposés jette un certain doute sur la validité de ces tentatives²⁹. Une solution alternative consiste à comprendre la double définition comme se rapportant à un même ensemble de mots envisagé de deux points de vue différents. Cette ligne d'interprétation laisse place à des possibilités diverses³⁰ : l'explication que j'en donne maintenant trouve écho principalement dans les idées exprimées par Belardi (1977 : 270-272).

Rappelons tout d'abord l'ordre dans lequel sont présentées les définitions des parties de l'expression dans le corps du chapitre 20, parce que la place de la définition de la conjonction à l'intérieur de cet ensemble est révélatrice :

1. Lettre (*στοιχεῖον*)
2. Syllabe (*συλλαβή*)
3. 'Conjonction' (*σύνδεσμος*)
4. Articulation (*ἄρθρον*)
5. Nom (*ὄνομα*)
6. Verbe (*ῥῆμα*)
7. Cas (*πτῶσις*)
8. Énoncé (*λόγος*)

²⁹ Ainsi Pagliaro (1956 : 89).

³⁰ Le premier à avoir tenté d'unifier la double définition est, à ma connaissance, Pagliaro (1956). Pagliaro proposait de comprendre la double définition comme envisageant la conjonction d'un point de vue d'abord « morphologico-lexical », puis « sintattico-logico » (p. 90). Il donne l'exemple suivant : « se nel nesso *Ζεῦ ἄλλοι τε θεοί* dal punto di vista formale, quello della prima definizione, il legame di *τε* è solo con *ἄλλοι* (e non dà significato), dal punto di vista sintattico e logico investe tutto il nesso portandolo ad una nozione unitaria. » (p. 93). Je crois cependant avec Baratin (1989 : 23 n. 1) que l'interprétation de Pagliaro fait appel à une vision moderne du langage qui n'était pas celle d'Aristote. Voir également Pinborg (1975 : 74) pour un résumé et une critique de Pagliaro.

L'ordre n'est pas fortuit, puisqu'il y a une progression à partir d'éléments considérés par Aristote comme non signifiants (1-4) vers des éléments porteurs de sens (5-8). À l'intérieur de cette progression, les éléments forment des paires (lettre/syllabe, conjonction/articulation, nom/verbe, cas/énoncé), menant de considérations phonétiques (lettre/syllabe) à des considérations morphologiques (noms/verbes) jusqu'à des considérations proprement syntaxiques (cas/énoncé). La place de la paire conjonction/articulation à l'intérieur de ce schéma pose quelques difficultés, mais peut fournir une explication intéressante à la double définition de la conjonction et à sa signification.

Entre la paire lettre/syllabe et la paire nom/verbe, un changement de plan a été effectué. La lettre et la syllabe, elles-mêmes dépourvues de sens (*ἄσημοι*), servent de matériau de base à la formation des noms et des verbes, qui sont qualifiés par Aristote d'unités sémantiques composées (*φωνῆ συνθετῆ σημαντικῆ*)³¹ dont aucune des parties n'est porteuse de sens par elle-même (*ἥς μέρος οὐδέν ἐστι καθ' αὐτὸ σημαντικόν*)³². À leur tour, le nom et le verbe, eux-mêmes pourvus de sens (*σημαντικαί*), servent de matériau de base à la formation de l'énoncé (*λόγος*), qui est qualifié par Aristote d'unité sémantique composée (*φωνῆ συνθετῆ σημαντικῆ*)³³, dont certaines parties sont par elles-mêmes porteuses de sens (*ἥς ἕνια μέρη καθ' αὐτὰ σημαίνει τι*)³⁴, ces parties porteuses de sens étant à l'évidence le nom et le verbe. Il y a donc un parallélisme entre, d'une part, la lettre et la syllabe et, d'autre part, le nom et le verbe en ce qu'ils sont considérés comme des blocs de construction, les premières du mot et les seconds de l'énoncé³⁵. Le mot et l'énoncé sont tous deux vus comme des constructions (*φωνῆ συνθετῆ*) et ils se distinguent l'un de l'autre en ce que les parties

³¹ *Poet.* 1457a10-11 et 1457a14.

³² *Poet.* 1457a11-12; cf. 1457a15. Noter qu'Aristote ne dispose pas d'un terme équivalent au français « mot » (Lallot 1992 : 127-128 ; Swiggers et Wouters 2002 : 105), ce qui explique qu'une telle périphrase soit employée pour désigner en commun le nom et le verbe.

³³ *Poet.* 1457a23-24.

³⁴ *Poet.* 1457a24. Voir également *De int.* 16b26-27 : *λόγος δὲ ἐστὶ φωνῆ σημαντικῆ, ἥς τῶν μερῶν τι σημαντικόν ἐστὶ κεχωρισμένον.*

constitutives du mot, prises séparément, n'ont pas de sens en elles-mêmes, tandis que les parties principales de l'énoncé (i.e. le nom et le verbe) ont un sens par elles-mêmes.

Revenons maintenant à la double définition de la conjonction. La différence entre l'unité sémantique (*φωνήν μίαν σημαντικήν*) vis-à-vis laquelle la conjonction n'a pas d'incidence dans la première partie de la définition et celle qu'elle est « apte par nature » à créer dans la deuxième partie de la définition est en fait explicitement formulée par Aristote : le *σύνδεσμος* crée une unité sémantique (*ποιεῖν μίαν σημαντικήν φωνήν*) à partir de deux éléments ou plus (*ἐκ πλείονων μὲν φωνῶν μιᾶς*) qui sont eux-mêmes porteurs de sens (*σημαντικῶν δὲ*). Cette précision est importante et il paraît dès lors vraisemblable de comprendre *φωνῶν* dans la première partie de la définition comme faisant référence aux lettres et aux syllabes et *φωνῶν ... σημαντικῶν* dans la seconde partie de la définition comme faisant référence aux noms et aux verbes³⁶. Si cette interprétation est exacte, ce qu'Aristote dit, en somme, c'est que la conjonction ne contribue en rien à la formation des *mots* (première partie de la définition), mais que sa fonction s'exerce sur le plan de la formation d'*énoncés* (deuxième partie de la définition). Les conjonctions sont ainsi considérées en premier lieu sur le plan morphologique, où elles sont distinguées des lettres et des syllabes³⁷, puis sur le plan syntaxique, où leur rôle unificateur dans l'énoncé est souligné.

Une réflexion très similaire sur le statut des conjonctions par rapport aux syllabes est rapportée par Apollonios Dyscole³⁸. Le grammairien expose un raisonnement de Tryphon³⁹

³⁵ Une réflexion similaire est trouvée au début de la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole (2.3-3.2).

³⁶ Toutes les parties de l'expression définies par Aristote au chapitre 20 de la *Poétique* sont appelées *φωνή* : le terme désigne ainsi aussi bien la lettre (*στοιχεῖον μὲν οὖν ἔστιν φωνή ἀδιαίρετος*, 1426b22) que l'énoncé (*λόγος δὲ φωνή συνθετὴ σημαντική*, 1457a23-24). On peut noter que les seuls éléments définis avant la conjonction sont la lettre et la syllabe et qu'il est donc naturel de comprendre *φωνῶν* dans la première partie de la définition de la conjonction comme se rapportant à celles-ci. Sur le sens général de *φωνή*, voir Dupont-Roc et Lallot (1980 : 317-18) ; Swiggers et Wouters (2002 : 105-107).

³⁷ Il peut être utile de rappeler que certaines conjonctions ne comportent qu'une lettre (ainsi ἤ disjonctif et ἦ affirmatif) et que la grande majorité d'entre elles sont monosyllabiques : d'où l'importance d'établir leur statut en regard de la lettre et de la syllabe.

³⁸ A. D. *Conj.* 248.14-249.7. Sur ce passage, voir Lallot (1992 : 131-132).

concernant les conjonctions explétives par lequel il vise à démontrer que les explétives sont bien des mots (*λέξεις*) et non des syllabes (*συλλαβαί*) en comparant la distribution de la conjonction *δή* à la distribution de syllabes telles que le *-σι* caractéristique de la troisième personne du singulier et le *-θα* caractéristique de la deuxième personne du singulier. Il remarque qu'alors que *δή* peut être adjoint à des formes verbales exprimant différentes personnes (*λέγω δή / λέγεις δή / λέγει δή*), les syllabes *-σι* et *-θα* ne le peuvent pas⁴⁰ et conclut que la distributivité de *δή* en fait un mot et non une syllabe. La question se posait tout particulièrement dans le cas du grec ancien, compte tenu du fait que plusieurs conjonctions sont enclitiques : le mot et la conjonction qui y est rattachée sont prononcés comme une unité phonique⁴¹. L'utilisation de la *scriptio continua* a pu contribuer à mettre ce problème à l'avant-plan⁴².

La tentative d'explication de la duplicité de la définition aristotélicienne de la conjonction esquissée ci-dessus est forcément hypothétique compte tenu de l'état corrompu du texte et plusieurs points demeurent obscurs⁴³. Elle fournit cependant une explication qui, d'une part, est cohérente avec l'ensemble des définitions données dans le chapitre 20 de la *Poétique* et qui, d'autre part, relève d'un type d'analyse par ailleurs attesté dans la tradition grammaticale, ce qui permet d'échapper à l'accusation d'imposer un schéma interprétatif

³⁹ Sur Tryphon, voir Wendel (1939).

⁴⁰ *οὐχ οἶόν τ' ἐστὶν εἰπεῖν λέγωσι οὔτε λέγωθα*, A. D. *Conj.* 248.27.

⁴¹ Sur l'accentuation comme marqueur du statut de mot indépendant dans la tradition grammaticale grecque, voir A. D. *Synt.* 434.6-9 : *διὰ τῆς ἐνώσεως τοῦ τόνου τὸ μοναδικὸν τῆς λέξεως ὑπαγορεύει, τουτέστι τὸ ἐν μέρος λόγου εἶναι, ἢ διὰ τῆς μονῆς τῆς καθ' ἕκαστον μόριον τὸ δισσὸν ἐμφαίνει τῶν λέξεων*, « l'unification accentuelle indique qu'on a affaire à un mot unique, c'est-à-dire une seule partie de phrase, tandis que le maintien [de l'accent] sur chacun des mots signale qu'il y a deux mots distincts. » (trad. Lallot 1997).

⁴² Sur la *scriptio continua* et son rapport à la problématique du mot dans l'Antiquité, voir Lallot (1992 : 126-127 ; 133).

⁴³ Un point particulièrement problématique est l'indication *καὶ ἐπὶ τῶν ἄκρων καὶ ἐπὶ τοῦ μέσου*, qui ne fait aucun sens si Aristote parle effectivement du rôle de la conjonction dans la formation des mots. On peut penser qu'il s'agit d'une erreur de copiste, qui aurait transcrit fautivement une partie de la définition de l'*ἄρθρον* à la mauvaise place, c'est-à-dire dans la définition de la conjonction. Ce n'est pas improbable compte tenu de la formulation quasi-identique des deux passages. Ainsi, Bywater (1911 *ad loc.*) et Janko (1987 : xxv) éliminent tous deux *καὶ ἐπὶ τῶν ἄκρων καὶ ἐπὶ τοῦ μέσου* du texte. Cependant, les problèmes

anachronique au texte d'Aristote. Il est par ailleurs vraisemblable que les éléments désignés chez Aristote par le terme *σύνδεσμος* ne correspondent pas à une unique catégorie de la grammaire moderne⁴⁴. Compte tenu des difficultés d'interprétation qui entourent la définition de la conjonction donnée dans la *Poétique*, il ne reste qu'à se tourner vers le reste du corpus aristotélicien pour tenter de mieux saisir à quoi correspond le *σύνδεσμος* du Stagirite. Avant de ce faire, cependant, et pour en finir avec la définition de la conjonction de la *Poétique*, il convient de dire quelques mots sur une indication qui est répétée dans chacune des deux parties de la double définition : il s'agit de la conjonction comme « voix non signifiante » (*φωνὴ ἄσημος*).

1.2.2 La conjonction comme « voix non signifiante »

Prise au sens fort, l'affirmation que la conjonction est dépourvue de signification frôle l'absurde⁴⁵ et il est invraisemblable que c'est ainsi qu'Aristote l'entendait. Que veut-il dire lorsqu'il regroupe la conjonction et l'« articulation » (*ἄρθρον*) avec la lettre (*στοιχείον*) et la syllabe (*συλλαβή*) comme *φωναὶ ἄσημοι* tandis que le nom (*ὄνομα*) et le verbe (*ῥῆμα*) sont qualifiés pour leur part de *φωναὶ σημαντικά* ? Un petit détour du côté du traité *De l'interprétation* s'impose pour répondre à cette question.

Au deuxième chapitre de ce traité, Aristote affirme que le nom (*ὄνομα*) doit être symbole (*σύμβολον*) de quelque chose⁴⁶. Cette idée de « symbole » avait été élaborée dès les premières lignes du traité, où Aristote avait posé les mots écrits (*τὰ γραφόμενα*) comme « symboles » de la parole (*τὰ ἐν τῇ φωνῇ*), elle-même à son tour « symbole » des affections

textuels de ces deux définitions sont tels et les conjectures proposées si nombreuses et variées que je préfère m'abstenir d'émendation au texte.

⁴⁴ Swiggers et Wouters (1997 : 4-5).

⁴⁵ Arens (2000 : 374) ; Barnes (2007 : 242).

⁴⁶ *De int.* 16a26-28.

de l'âme (*παθήματα τῆς ψυχῆς*), ces dernières se trouvant être des représentations (*ὁμοιώματα*) des réalités elles-mêmes (*πράγματα*)⁴⁷. Aristote établissait ainsi une chaîne de représentations des réalités jusqu'à l'écriture⁴⁸. Ce qui est important pour notre propos, c'est que les mots (écrits ou parlés) ont ultimement un corrélat dans le domaine de l'être : à ce stade du développement de la sémantique, la signification est essentiellement référentielle⁴⁹.

Dans un tel cadre de pensée, ce sont les noms et les verbes, désignant respectivement des réalités et des processus, qui apparaissent comme les éléments signifiants (et les véritables constituants) de l'énoncé. De fait, on trouve dans la *Rhétorique* l'affirmation que l'énoncé (*λόγος*) se compose de noms et de verbes⁵⁰ et semblablement le traité *De l'interprétation* s'intéresse successivement au nom, au verbe et à l'énoncé et ne mentionne qu'incidemment les conjonctions⁵¹. Ainsi, comme le soulignent à répétition les commentateurs anciens d'Aristote, le plan du contenu (*λόγος*) est nettement distinct du plan de la forme (*λέξις*), ce qui explique que le philosophe recense huit « éléments constitutifs de l'expression » (*τῆς λέξεως μέρη*) dans la *Poétique*, mais considère que seuls les noms et les verbes sont des « éléments constitutifs de l'énoncé » (*μέρη τοῦ λόγου*)⁵².

Les conjonctions, qui indiquent en général une relation et dont la pleine signification ne peut se manifester qu'à l'intérieur d'un contexte linguistique donné, se voient ainsi refuser

⁴⁷ *De int.* 16a3-8.

⁴⁸ Voir Pfeiffer (1968 : 76) ; Ax (1993 : 14 ; 27) ; Sluiter (1997b : 192). Sur ce texte dans son ensemble, voir Ax (1992 : 252-255).

⁴⁹ Frede (1987 : 329) ; Janko (1987 : 127) ; Basset (2003 : 60).

⁵⁰ ὄντων δ' ὀνομάτων καὶ ῥημάτων ἐξ ὧν ὁ λόγος συνέστηκεν ..., *Rhet.* 1404b26. Voir également Varron *De lingua Latina* 8.11 ; Robins (1966 : 9).

⁵¹ *De int.* 17a9 et 17a16. Dans les deux cas, il s'agit d'un contexte bien précis : le terme *σύνδεσμος* est employé au datif singulier pour désigner l'une des deux manières dont un énoncé peut être unitaire. Ces occurrences seront discutées plus loin, voir section 1.3.2.

⁵² Voir Ammonius *In De int.* 12.13-13.18 ; Simplicius *In Cat.* VIII 10.25-27 ; 64.18-65.2 ; Dexippe *In Cat.* 32.17-26. Du côté des modernes, voir Pinborg (1975 : 72) ; Dupont-Roc et Lallot (1980 : 316) ; Baratin et Desbordes (1981 : 14) ; Frede (1987 : 329) ; Atherton (1993 : 304) ; Schenkeveld (1994 : 271) ; Dalimier (2001 : 388-389) ; Basset (2003 : 43).

le titre de *μέρος τοῦ λόγου* et sont reléguées au statut de « voix non significantes », un statut que les commentateurs anciens d'Aristote s'empresseront de préciser : les conjonctions sont dépourvues de signification par elles-mêmes⁵³ et ne désignent ni êtres, ni substance, ni qualité, ni quoi que ce soit de tel⁵⁴; pourtant, on ne saurait dire qu'elles sont absolument dépourvues de signification⁵⁵ : elles acquièrent une signification lorsqu'elles sont employées aux côtés des parties significantes de l'énoncé⁵⁶, en d'autres mots, elles « consignent »⁵⁷. C'est pour cette raison que les conjonctions sont des éléments de l'expression, et non des éléments de l'énoncé⁵⁸, de la même façon que la corde, la colle ou les chevilles qui servent à assurer l'unité d'un objet ne sont pas non plus considérées des éléments constitutifs de cet objet⁵⁹.

Toutefois, cette élaboration sur le sémantisme de la conjonction est postérieure à Aristote lui-même, qui ne parle pas de consignification en rapport avec la question des conjonctions, bien qu'il utilise le verbe de sens apparenté *προσημαίνειν* dans d'autres contextes où il désire distinguer « signification autonome » et « signification associée »⁶⁰. On peut néanmoins affirmer que lorsqu'Aristote dit que les conjonctions sont dépourvues de signification, il entend par là qu'elles sont dépourvues de signification *lexicale*⁶¹, compte tenu du fait que le vocabulaire technique pour qualifier le mode de signification particulier des conjonctions n'a pas encore été développé. Il est probable qu'une réflexion articulée

⁵³ ἐστιν ἄσημα καθ'αυτά, Ammonius *In De int.* 12.14. Voir également Dexippe *In Cat.* 32.23-24.

⁵⁴ οὐδέν ... τῶν ὄντων δηλοῦσιν, οὔτε οὐσίαν οὔτε ποιὸν οὔτε ἄλλο τι τοιοῦτον, Simplicius *In Cat.* VIII 11.28-29.

⁵⁵ οὐ γὰρ δὴ ἄσημοι, Simplicius *In Cat.* VIII 64.19.

⁵⁶ κατὰ σύνταξιν σημαίνουσιν καὶ κατὰ συμπλοκὴν, Simplicius *In Cat.* VIII 64.28. Voir également Ammonius *In De int.* 13.2-3. Semblablement chez A. D. *Synt.* 27.11-13.

⁵⁷ συσημαίνουσιν, Simplicius *In Cat.* VIII 64.24. Voir également Dexippe *In Cat.* 32.23.

⁵⁸ λόγου μὲν οὖν ταῦτα οὐ μέρη, λέξεως δὲ μέρη, Ammonius *In De int.* 12.30-13.1. Voir également Simplicius *In Cat.* VIII 10.25-27 ; 64.24-25 ; Dexippe *In Cat.* 32.25.

⁵⁹ Pour ces comparaisons, voir principalement Ammonius *In De int.* 12.25-30 ; 13.3-6 et de façon moins développée Simplicius *In Cat.* VIII 64.23-25 et Dexippe *In Cat.* 32.24.

⁶⁰ Voir Lallot (2003 : 11-16) pour les applications du verbe *προσημαίνειν* dans le corpus aristotélicien. Le terme est notamment employé pour qualifier le temps verbal, voir p. ex. *Poet.* 1457a17 : τὸ δὲ βαδίζει ἢ βεβάδικεν προσημαίνει τὸ μὲν τὸν παρόντα χρόνον τὸ δὲ τὸν παρεληλυθότα, « marche ou a marché sursignifiant l'un le temps présent, l'autre le passé. » (trad. Lallot 2003 : 11).

sur le statut sémantique des conjonctions soit apparue dans l'école péripatéticienne avec Théophraste, qui, selon Simplicius, s'est intéressé à la question dans un traité consacré aux éléments de l'énoncé (*Περὶ τῶν τοῦ λόγου στοιχείων*)⁶².

1.3 Le terme *σύνδεσμος* dans le corpus aristotélicien

L'étymologie transparente de *σύνδεσμος* fait en sorte que le sens général du terme doit être rattaché d'une façon ou d'une autre à l'idée de « liaison »⁶³, ce qui n'exclut pas que le mot soit polysémique à l'intérieur du corpus aristotélicien⁶⁴. *Σύνδεσμος* semble avoir été à l'origine un terme anatomique⁶⁵ et il est en effet employé par Aristote dans ses traités biologiques⁶⁶. Il est également utilisé par le philosophe de façon métaphorique, par exemple pour désigner les enfants comme « ce qui unit » un couple⁶⁷. Dans ce qui suit, je me concentrerai sur les emplois du terme en contexte grammatical, rhétorique et logique.

1.3.1 Qu'est-ce qu'un *σύνδεσμος* pour Aristote : des exemples concrets

Dans plusieurs passages du corpus aristotélicien, le terme *σύνδεσμος* désigne un certain type de mots, nous permettant d'allonger un peu la courte liste d'exemples fournie par Aristote au chapitre 20 de la *Poétique*, où il ne mentionnait que *μέν*, *ἤτοι* et *δέ*⁶⁸. Malgré les

⁶¹ Pinborg (1975 : 72) ; Lallot (2003 : 11).

⁶² Simplicius *In Cat.* VIII 10.24-27. Voir Frede (1987 : 328) ; Atherton (1993 : 304).

⁶³ Belardi (1977 : 257).

⁶⁴ Swiggers et Wouters (1997 : 4).

⁶⁵ Bywater (1909 : 273) ; Pfeiffer (1968 : 76-77) ; Belardi (1977 : 259-260) ; Janko (1987 : 127) ; Ildelfonse (1997 : 108) ; Swiggers et Wouters (1997 : 4-5).

⁶⁶ Voir *De part. anim.* 670a10 ; 652a16 ; *Hist. anim.* 638b9.

⁶⁷ *Eth. Nic.* 1162a27.

⁶⁸ *Poet.* 1457a4. Les exemples de la *Poétique* ont suscité des soupçons : la présence de *ἤτοι* a troublé certains interprètes, qui y ont vu une contradiction avec l'affirmation que la conjonction ne peut être placée en début d'énoncé (*ἢν μὴ ἀρμόττει ἐν ἀρχῇ λόγου τιθέναι*, 1457a3), puisque la conjonction *ἤτοι* peut occuper cette

difficultés d'interprétation entourant certains de ces passages, il semble que, dans son acception technique de « partie de l'expression », *σύνδεσμος* englobe chez Aristote des conjonctions de coordination et de subordination et des particules de liaison.

On trouve ainsi la conjonction de coordination *καί* identifiée comme *σύνδεσμος* au troisième livre de la *Rhétorique* :

Εἰς ὄγκον δὲ τῆς λέξεως συμβάλλεται τὰδε ... μετὰ συνδέσμου λέγειν ἔαν δὲ συντόμως, ἄνευ μὲν συνδέσμου, μὴ ἀσύνδετα δέ, οἷον “πορευθεῖς καὶ διαλεχθεῖς”, “πορευθεῖς διελέχθην”.

« À l'ampleur du style, contribuent les moyens suivants [...] : s'exprimer en liant les deux idées par une conjonction; si l'on veut être concis, on n'en emploie pas, tout en évitant l'asyndète; par exemple : “étant allé et ayant conversé”, et : “étant allé, je conversai”. »⁶⁹

Et semblablement, *τε* et *καί* sont mentionnées dans les *Problèmes* attribués à Aristote comme des *σύνδεσμοι* dont la présence est essentielle à la grammaticalité du discours :

ἐκ τῶν λόγων ἐνίων ἐξαιρεθέντων συνδέσμων οὐκ ἔστιν ὁ λόγος Ἑλληνικός, οἷον τὸ τέ καὶ τὸ καί.

« Si l'on enlève certaines conjonctions des énoncés, le langage n'est plus grec, par exemple *τε* et *καί*. »⁷⁰

Les particules de liaison *μέν* et *δέ* sont à nouveau donnés en exemple dans un passage de la *Rhétorique* intéressant à plusieurs égards :

position. Voir Schramm (2005 : 194 n. 17). De plus, la position de *ἤτοι* entre *μέν* et *δέ* est étrange compte tenu du lien étroit qui unit les particules *μέν* - *δέ*. Bywater (1911 *ad loc.*), suivi par Janko (1987 : xxv ; 27), a proposé *μέν δὴ τοί δέ*, ce qui est une solution à la première objection, mais non à la deuxième. Gallavotti (1954 : 245) propose *μέν ἢ τὸ δέ*.

⁶⁹ *Rhet.* 1407b26-1408a1. Je cite le texte de Kassel (1976) et je donne la traduction de Dufour et Wartelle (1967).

ἔστι δ' ἀρχὴ τῆς λέξεως τὸ ἐλληνίζειν τοῦτο δ' ἐστὶν ἐν πέντε, πρῶτον μὲν ἐν τοῖς συνδέσμοις, ἂν ἀποδιδῶ τις ὡς πεφύκασι πρότεροι καὶ ὕστεροι γίγνεσθαι ἀλλήλων, οἷον ἔνιοι ἀπαιτοῦσιν, ὥσπερ ὁ μὲν καὶ ὁ ἐγὼ μὲν ἀπαιτεῖ τὸν δέ καὶ τὸν ὁ δέ.

« Le principe du style est de parler correctement le grec; cette correction s'obtient dans le respect de cinq conditions. En premier lieu, dans l'emploi des conjonctions : si l'on observe l'ordre naturel de succession que certaines exigent, comme *μὲν* et *ἐγὼ μὲν* qui veulent après elles *δέ* et *ὁ δέ*. »⁷¹

Encore une fois, nous sommes dans le domaine de l'expression (*λέξις*), dans lequel les conjonctions sont prises en compte et ont une importance. Aristote pose comme principe de l'expression (*ἀρχὴ τῆς λέξεως*) le fait de parler correctement le grec (*τὸ ἐλληνίζειν*) et la première des caractéristiques du bon parler est le juste emploi des conjonctions. Ce juste emploi, tel qu'exemplifié par Aristote, consiste à les faire correspondre dans l'ordre qui convient : ainsi *μὲν* et *ἐγὼ μὲν* « demandent » (*ἀπαιτεῖ*) *δέ* et *ὁ δέ*. Certains interprètes ont soutenu que ce passage révélait qu'Aristote incluait parmi les *σύνδεσμοι* les pronoms et les articles⁷², mais il est plus vraisemblable qu'Aristote ait donné les exemples *ἐγὼ μὲν* et *ὁ δέ* de façon à illustrer un emploi courant des particules de liaison *μὲν* et *δέ*⁷³.

La suite du passage est cependant plus problématique. Aristote poursuit en disant que les conjonctions correspondantes ne doivent pas être séparées par un long intervalle et qu'il ne

⁷⁰ *Probl.* 919a22-24. Je cite l'édition de Bekker (1831) et je donne ma propre traduction.

⁷¹ *Rhet.* 1407a19-23 ; traduction Dufour et Wartelle (1967) légèrement modifiée.

⁷² Sur la base de *ἐγὼ* dans *ἐγὼ μὲν* et de *ὁ* dans *ὁ δέ*. Ainsi Steinthal (1890 : I, 264) ; Pfeiffer (1968 : 76) ; Robins (1966 : 10) ; (1997 : 26) ; Sancho Royo (1984 : 95-96). Steinthal renvoie à un passage parallèle de la *Rhétorique à Alexandre* (25, 2.1-3.1) : *τὸ μὲν οὖν σύνδεσμος ἀποδιδόναι τοὺς ἀκολουθοῦντας τοίονδε ἐστὶν ἐγὼ μὲν παρεγενόμεν οὐ ἔφην, σὺ δὲ φάσκων ἤξειν οὐκ ἤλθεσ πάλιν ὅταν ὁ αὐτὸς σύνδεσμος ἀκόλουθος ᾖ, οἷον σὺ γὰρ κάκεινων αἴτιος ἐγένου, καὶ τούτων αἴτιος σὺ.* Le second exemple est présenté comme une illustration de correspondance où la même « conjonction » (*ὁ αὐτὸς σύνδεσμος*) suit et Steinthal considère qu'il s'agit du pronom *σὺ*. Cependant, l'élément dont la répétition entraîne une correspondance entre les deux parties de la phrase n'est pas tant *σὺ* que la conjonction *καὶ* (*κάκεινων ... καὶ τούτων ...*). Voir à ce sujet Matthaios (1999 : 494-496), qui montre qu'il est plus vraisemblable de penser qu'Aristote considérerait pronoms et articles comme des sous-catégories du nom.

⁷³ Ainsi Redondo (1991-1992 : 353) ; Matthaios (1999 : 495).

faut pas insérer entre une conjonction et celle qui doit la suivre d'autres conjonctions. Voici comment il formule et illustre son précepte :

δεῖ δὲ ἕως μέμνηται ἀνταποδιδόναι ἀλλήλοις, καὶ μήτε μακρὰν ἀπαρτᾶν μήτε σύνδεσμον πρὸ συνδέσμου ἀποδιδόναι τοῦ ἀναγκαίου ὀλιγαχοῦ γὰρ ἀρμόττει. “ἐγὼ δ’, ἐπεὶ μοι εἶπεν (ἦλθε γὰρ Κλέων δεόμενός τε καὶ ἀξιῶν), ἐπορευόμενν παραλαβὼν αὐτούς”. ἐν τούτοις γὰρ πολλοὶ πρὸ τοῦ ἀποδοθησομένου συνδέσμου προεμβέβληνται σύνδεσμοι· ἐὰν δὲ πολὺ τὸ μεταξὺ γένηται [τοῦ ἐπορευόμενν], ἀσαφές.

[1.2 δ’ codd. : μέν Bywater]

[1.2 ἐγὼ δ’ – 1.5 ἀσαφές del. Susemihl]

[1.5 τοῦ ἐπορευόμενν del. Diels]

« Il faut marquer cette correspondance pendant que l’auditeur se souvient encore de la première conjonction, et l’on ne doit pas laisser entre les deux un trop long intervalle, ni introduire une autre conjonction avant celle qui est le complément nécessaire de la première, car un tel ordre est rarement approprié. “Mais moi, après qu’il m’eut parlé (car Cléon était venu en demandant et en réclamant), je m’en allai, les ayant pris avec moi.” Dans cette phrase, plusieurs propositions conjointes sont insérées avant celle qui doit suivre; or s’il y a un grand intervalle avant la proposition “je m’en allai”, la phrase devient obscure. »⁷⁴

L’exemple donné par Aristote est étrange et il y a plusieurs possibilités d’interprétation. Le texte transmis par les manuscrits commence non par *ἐγὼ μὲν*, comme l’on s’y attendrait compte tenu des remarques précédentes, mais par *ἐγὼ δέ* et les problèmes commencent lorsque l’on cherche quel peut bien être le *σύνδεσμος ἀναγκαῖος* qui doit suivre. Une première ligne d’interprétation consiste à penser que la correspondance n’est pas entre deux conjonctions à proprement parler, mais entre le sujet (*ἐγὼ*) et le verbe auquel il se rattache (*ἐπορευόμενν*) : c’est en effet ce que semble indiquer Aristote lui-même (*ἐὰν δὲ πολὺ τὸ μεταξὺ γένηται τοῦ ἐπορευόμενν, ἀσαφές*), du moins si l’on s’en tient au texte transmis par les manuscrits. Ce serait alors le lien syntaxique unissant un verbe et son sujet qui serait visée par le terme *σύνδεσμος* lorsqu’il est dit *πολλοὶ πρὸ τοῦ ἀποδοθησομένου συνδέσμου*

⁷⁴ *Rhet.* 1407a 24-30. Je suis ici le texte de Dufour et Wartelle (1967).

προεμβέβληνται σύνδεσμοι⁷⁵. L'idée est certes intéressante et peut trouver appui dans certains passages du corpus aristotélicien⁷⁶, mais elle n'est pas sans poser problème dans le présent contexte : l'expression τοῦ ἀποδοθησομένου συνδέσμου peut difficilement désigner la relation entre sujet et verbe; elle désigne plus vraisemblablement un corrélatif exprimé dans la phrase. De plus, ce serait supposer qu'Aristote emploie le terme σύνδεσμος dans deux acceptions très différentes à l'intérieur d'une même phrase. En effet, quel que soit le corrélatif (ou la corrélation) exprimé par τοῦ ἀποδοθησομένου συνδέσμου, les nombreux σύνδεσμοι qui sont « placés dans l'intervalle » (προεμβέβληνται) doivent être cherchés dans la série de propositions ἐπεὶ μοι εἶπεν (ἦλθε γὰρ Κλέων δέομένος τε καὶ ἀξιῶν) et dans ce cas le terme ne fait manifestement pas référence à un lien syntaxique tel que la relation qui unit un verbe et son sujet. Plutôt, il est intéressant de noter que le terme σύνδεσμος semble ici désigner les propositions conjointes elles-mêmes et non uniquement le mot qui les introduit, puisqu'Aristote dénonce le style alambiqué et obscur qui découle de l'enchâssement des propositions⁷⁷.

Cope (1867 : 395-396), partant de cet emploi de σύνδεσμος comme « proposition conjointe », a proposé d'en étendre le sens à « proposition conjointe (avec ou sans particule

⁷⁵ Ainsi Pagliaro (1956 : 84-85).

⁷⁶ Les occurrences où σύνδεσμος semble avoir le sens plus abstrait seront discutées dans la section 1.3.2. Noter également qu'un vocabulaire sémantiquement rattaché au terme σύνδεσμος (συνδεῖν, σύνθεσις, δεσμός) est employé par Aristote et ses commentateurs pour qualifier le verbe εἶναι dans sa fonction de copule, voir *De int.* 16b22-25 ; Ammonius *In De int.* 160.10-14 ; Simplicius *In Cat.* VIII 42.22-27. Sur ce point, voir Lallot (2003 : 13-14).

⁷⁷ Pour un passage parallèle intéressant, voir *Rhet.* 1407b11-14 : ἄλλως δὲ δεῖ εὐανάγνωστον εἶναι τὸ γεγραμμένον καὶ εὐφραστον ἔστιν δὲ τὸ αὐτὸ ὅπερ οἱ πολλοὶ σύνδεσμοι οὐκ ἔχουσιν, οὐδ' ἂ μὴ ῥάδιον διαστίξαι, ὡσπερ τὰ Ἡρακλείτου, « En général, ce que l'on a écrit doit être facile à lire et à dire : c'est là une seule et même qualité; elle ne se trouve pas dans les phrases ayant de nombreuses propositions conjointes, ni dans celles qu'il n'est pas aisé de ponctuer, comme celles d'Héraclite. » Le passage est traduit par Rhys Roberts (*in* Barnes 1984) de façon semblable : « It is a general rule that a written composition should be easy to read and therefore easy to deliver. This cannot be so where there are many connecting words or clauses...», ce qui montre l'ambiguïté de σύνδεσμος dans le passage : il s'agit à la fois du mot qui introduit la proposition (coordonnée ou subordonnée) et de la proposition elle-même. Ce sens est reconnu par Cope (1867 : 395) ; Bonitz (1870 s. v. σύνδεσμος) ; Pagliaro (1956 : 85) ; Dufour et Wartelle (1967 : 106 n. 3) ; Wartelle (1982 : 403) ; Redondo (1991-1992 : 354).

connective) »⁷⁸ et considère que le passage de la *Rhétorique* cité ci-haut offre un « exemple clair » de cet usage : le *σύνδεσμος ἀναγκαῖος* serait la proposition *ἐπορευόμενῃ παραλαβὼν αὐτούς*, qui se trouve être l'apodose demandée par la protase *ἐπεὶ μοι εἶπεν*. Cependant, s'il semble naturel d'inclure la proposition conjointe avec la conjonction qui l'introduit sous le couvert du terme *σύνδεσμος*, il est plus difficile de désigner ainsi une proposition qui n'est pas introduite par une quelconque conjonction.

Face à ces difficultés, on comprend que les éditeurs de la *Rhétorique* aient senti le besoin de modifier le texte. La solution la plus radicale consiste à éliminer l'exemple en le considérant comme une interpolation maladroite : c'est ce qu'à proposé Susemihl. Il est toutefois possible d'arriver à un sens satisfaisant moyennant quelques corrections mineures au texte. Bywater (1912 : 119-120), suivi par certains éditeurs⁷⁹, a proposé de remplacer *ἐγὼ δέ* par *ἐγὼ μὲν* au début de l'exemple, ce qui est davantage en accord avec les remarques précédentes d'Aristote au sujet *μὲν* et *ἐγὼ μὲν* demandant *δέ* et *ὁ δέ*. On peut alors penser que, bien que le *ὁ δέ* attendu après *ἐγὼ μὲν* n'apparaisse pas dans l'exemple, c'est cette correspondance qu'Aristote avait en tête⁸⁰. Bywater (1912 : 120) remarque d'ailleurs que l'utilisation du futur dans *τοῦ ἀποδοθησομένου συνδέσμου* semble indiquer précisément que le corrélatif attendu est « à venir », et non présent dans le texte. Cependant, pour que le passage soit cohérent, il faut alors, à rebours de la tradition manuscrite, supprimer *τοῦ ἐπορευόμενῃ*, solution proposée d'abord par Diels (1886 : 7 n.1) et adoptée par Kassel dans son édition (1976). Il semble néanmoins que ce soit la solution à privilégier pour élucider l'exemple donné par Aristote : le passage s'insère alors sans heurts dans son contexte, il n'y a pas à supposer qu'Aristote emploie le terme *σύνδεσμος* dans deux acceptions très différentes, ni à étendre le sens de ce mot jusqu'à l'invraisemblable.

⁷⁸ « a connected clause with, and sometimes even without, its connecting particle. »

⁷⁹ Ross (1959) ; Dufour et Wartelle (1967).

⁸⁰ Noter que les conjonctions *μὲν* et *δέ* sont également choisies par l'auteur de la *Rhétorique à Alexandre* pour illustrer le précepte de correspondance entre conjonctions, voir ma note 72.

Pour résumer, deux phénomènes sont illustrés dans l'exemple présenté par Aristote : (1) la corrélation entre deux « conjonctions » ; (2) l'insertion de trop nombreuses « conjonctions » entre la première et la deuxième de ces conjonctions corrélées. Le premier point est illustré par la correspondance entre *ἐγὼ μὲν* et un *ὁ δέ* qui n'est pas présent dans l'exemple (cf. *τοῦ ἀποδοθησομένου συνδέσμου*). Le second point est illustré par la série de conjonctions/propositions coordonnées *ἐπεὶ μοι εἶπεν (ἦλθε γὰρ Κλέων δεόμενός τε καὶ ἀξιῶν)*. Le présent passage permet ainsi d'ajouter à notre liste d'exemples la conjonction de subordination *ἐπεὶ* et la particule de liaison *γὰρ* et confirme la présence de *τε* et *καί* parmi le groupe des *σύνδεσμοι* aristotéliens⁸¹. Finalement, nous avons également vu que le terme *σύνδεσμος* pouvait désigner à la fois le mot introducteur et la proposition conjointe introduite par celui-ci.

1.3.2 La fonction d'unification du *σύνδεσμος*

La fonction générale du *σύνδεσμος* est soulignée par Aristote au troisième livre de la *Rhétorique* (1413b32-33), où il est dit *ὁ σύνδεσμος ἐν ποιῇ τὰ πολλά*. Dans le contexte de cette citation, il est clair que l'unité effectuée par le *σύνδεσμος* est d'ordre syntaxique. En effet, Aristote oppose une proposition unifiée par l'emploi de conjonctions à des verbes enfilés l'un à la suite de l'autre de façon asyndétique (*ἦλθον, διελέχθην, ἰκέτευσα*) et recommande l'utilisation de l'asyndète pour un effet d'emphase : si la conjonction fait d'une multiplicité une unité, l'asyndète en revanche effectue le contraire, c'est-à-dire qu'elle donne l'impression d'une multiplicité (*πολλά δοκεῖ*, 1413b33-1414a1). Cette fonction unificatrice du *σύνδεσμος* est en accord avec la deuxième partie de la définition de la *Poétique*, où il était dit que la conjonction effectuait une unité sémantique (*μίαν*

⁸¹ Redondo (1991-1992 : 354) ; Matthaios (1999 : 495 n. 310) ; Schramm (2005 : 194).

σημαντικὴν φωνήν) par l'union de plusieurs voix significantes (ἐκ πλείονων μὲν φωνῶν μιᾶς, σημαντικῶν δέ), ces « voix significantes » étant vraisemblablement les noms et les verbes⁸².

Toutefois, la question de l'unité effectuée par le σύνδεσμος, et par le fait même la question du sens du terme, se révèle plus problématique dans le cas de l'affirmation répétée à plusieurs reprises par Aristote que « l'*Iliade* est une par conjonction »⁸³. Faut-il penser que l'*Iliade* forme une unité du fait que ses propositions sont connectées les unes aux autres au moyen de conjonctions⁸⁴ ou faut-il dans ce cas donner un sens plus abstrait au mot σύνδεσμος⁸⁵ ? C'est ce problème qui sera à présent discuté.

Au chapitre 20 de la *Poétique*, Aristote définit l'énoncé (λόγος) comme une « voix composée signifiante dont certaines parties signifient quelque chose par elles-mêmes »⁸⁶. Que la traduction de λόγος par « énoncé » n'induisse pas le lecteur en erreur : une telle définition permet en effet à Aristote de regrouper sous le couvert du terme λόγος à la fois des éléments situés sous le niveau de la phrase (p. ex. une définition) et des éléments qui le dépassent largement (p. ex. un poème). C'est ce que l'on comprend lorsqu'Aristote précise qu'il y a deux façons pour un λόγος de constituer une unité :

εἷς δὲ ἐστὶ λόγος διχῶς, ἢ γὰρ ὁ ἐν σημαίνων, ἢ ὁ ἐκ πλείονων συνδέσμων, οἷον ἢ Ἰλιάς μὲν συνδέσμων εἷς, ὁ δὲ τοῦ ἀνθρώπου [sc. ὀρισμὸς] τῶ ἐν σημαίνειν.

« Il y a pour un énoncé deux manières d'être un : ou bien il signifie une chose une, ou bien il est fait d'une pluralité liée par conjonction – par exemple, l'*Iliade* est une par conjonction, la définition de l'homme, parce qu'elle signifie une chose une. »⁸⁷

⁸² Voir *Poet.* 1457a4-6 et *supra* p. 14. Également : Schramm (2005 : 195).

⁸³ ἢ Ἰλιάς συνδέσμων εἷς, *Poet.* 1457a29-30. Voir également *An. Post.* 93b35-37 ; *Metaph.* 1030b8-10 ; 1045a12-14.

⁸⁴ Ainsi Belardi (1977 : 266) ; Barnes (2007 : 177).

⁸⁵ Ainsi Cope (1966 : 396) ; Pagliaro (1956 : 85) ; Redondo (1991-1992 : 357) ; Grintser (2002 : 82).

⁸⁶ λόγος δὲ φωνῆ συνθετὴ σημαντικὴ ἢς ἔνια μέρη καθ' αὐτὰ σημαίνει τι, *Poet.* 1457a23-24. Voir également *De int.* 16b26-27.

Le philosophe oppose ici l'unité sémantique (ὁ ἐν σημαίνων), illustrée par la définition de l'homme, à l'unité créée « par conjonction » (συνδέσμων), illustrée par l'*Iliade*. Le cas de l'unité sémantique est assez clair : comme le dit Aristote ailleurs, il ne suffit pas de juxtaposer des mots pour obtenir un λόγος unifié⁸⁸ ; ce qui fait l'unité de la définition de l'homme (ζῷον πεζὸν δίπουν) est le fait qu'elle désigne *une* chose (τῷ ἐν σημαίνειν) ; en d'autres mots, on peut substituer ζῷον πεζὸν δίπουν à ἄνθρωπος : tous deux désignent la même entité. En regard de cette unité conceptuelle, le cas de l'unité « par conjonction » est plus difficile à tirer au clair.

Plusieurs interprètes ont remarqué que dans ces occurrences⁸⁹ le terme σύνδεσμος était constamment utilisé au singulier⁹⁰, ce qui semble pointer vers un usage particulier du mot. Qui plus est, se peut-il vraiment qu'Aristote considère les conjonctions comme le principe unificateur de l'*Iliade* ? L'idée que l'*Iliade* est une du fait que ses phrases sont jointes les unes aux autres par des mots coordonnants semble un peu étrange⁹¹. De fait, un bon nombre de ceux qui se sont penchés sur la question ont préféré comprendre σύνδεσμος dans ce contexte de façon plus abstraite comme « lien logique »⁹² entre éléments d'un discours ou même « cohérence logique »⁹³ d'un discours, exprimée ou non dans la matérialité du texte par l'emploi de conjonctions.

⁸⁷ *Poet.* 1457a28-30.

⁸⁸ οὐ γὰρ δὴ τῷ σύνεγγυς εἰρήσθαι εἷς ἔσται, *De int.* 17a14.

⁸⁹ Voir les références données dans ma note 83 et ajouter *De int.* 17a8-9 ; 17a15-17 ; *De part. anim.* 643b18, où Aristote parle d'un « énoncé » constituant une unité « par conjonction », mais sans faire référence à l'*Iliade*.

⁹⁰ Cope (1966 : 396) ; Redondo (1991-1992 : 357) ; Barnes (2007 : 177).

⁹¹ Dupont-Roc et Lallot (1980 : 338-339).

⁹² « coordination logique », Dufour et Wartelle (1967 : 111 n. 4) ; « relación lógica » ou « ligadura lógica » Redondo (1991-1992 : 357 ; 358) ; « inner conjunction », Grintser (2002 : 82).

⁹³ Cette position est clairement exprimée par Gallavotti (1974 : 179) : « Un poema come l'*Iliade* è un λόγος unitario perché tutte le parti e tutte le frasi sono collegate fra loro concettualmente: il testo dice σύνδεσμων «per via di collegamento», e non vuole indicare il collegamento esteriore prodotto dalle congiunzioni come σύνδεσμοι, che sono φωναὶ ἄσημοι, bensì la coerenza sostanziale del racconto, dall'*ἀρχή* naturale alla sua vera τελευτή ». Semblablement Pagliaro (1956 : 84).

Certaines de ces interprétations renvoient entre autres à un passage du troisième livre de la *Rhétorique* où Aristote utilise à nouveau le datif singulier *συνδέσμων* pour caractériser le « style enfilé » (*εἰρομένη λέξις*) en le comparant au « style périodique » (*κατεστραμμένη λέξις*) :

τὴν δὲ λέξιν ἀνάγκη εἶναι ἢ εἰρομένην καὶ τῷ συνδέσμῳ μίαν ... ἢ κατεστραμμένην ...

« Le style est nécessairement coordonné, c'est-à-dire ne devant son unité qu'à la conjonction [...] ou implexe ... »⁹⁴

Une surprise attend le lecteur anxieux d'en savoir davantage sur le style enfilé et la « conjonction » qui en fait l'unité. En effet, Aristote poursuit en exemplifiant ce style par un passage de l'historien Hérodote :

ἢ μὲν οὖν εἰρομένη λέξις ἢ ἀρχαία ἐστίν· “Ἡροδότου Θουρίου ἢ δ' ἱστορίας ἀπόδειξις”.

« Le style coordonné est l'ancien style : « Voici l'exposé de l'enquête historique d'Hérodote de Thourioi ». »

Aucune conjonctions ni même particule de liaison dans cet exemple, d'ailleurs évincé du texte par Schöll (1855 : 26) et d'autres⁹⁵; si *σύνδεσμος* il y a dans cette phrase, doit-il s'agir du lien syntaxique et logique qui unit, par exemple, un complément du nom au mot auquel il se rapporte ? Ou faut-il supposer l'exemple maladroitement interpolé ? Belardi (1977 : 269) a avancé une solution ingénieuse à cette difficulté : en se basant sur des passages parallèles⁹⁶, il montre qu'il est dans l'habitude d'Aristote de ne donner que le tout début du passage auquel il se réfère, comptant sur la mémoire du lecteur pour compléter le texte. Dans le cas présent, lorsqu'Aristote cite les premiers mots de l'*Enquête* d'Hérodote, c'est probablement l'ensemble du prologue, si ce n'est l'oeuvre en entier, qu'il a en tête. Or le

⁹⁴ *Rhet.* 1409a24-26.

⁹⁵ Voir Kassel (1976 *ad loc.*).

⁹⁶ Voir p. ex. *Rhet.* 1418b20-22 ; 1418b28-31.

prologue de l'*Enquête* fournit un bel exemple de propositions coordonnées par des conjonctions (*μήτε ... μήτε, τε ... καιί*) et des particules de liaison (*μέν ... δέ*)⁹⁷, mots qui sont au nombre des exemples assurés de *σύνδεσμοι* aristotélien.

Ainsi, du moins dans ce passage, *συνδέσμων* semble désigner non pas une quelconque cohésion logique entre les parties d'un discours, mais précisément la cohésion effectuée par l'entremise de mots coordonnants. Un passage du traité *De l'interprétation* va dans le même sens, opposant explicitement le *λόγος* unifié « par conjonction » aux énoncés qui sont multiples parce qu'asyndétiques, laissant par là entendre que le principe unificateur de l'énoncé constituant une unité est la jonction des phrases par le moyen des conjonctions et particules de liaison :

ἔστι δὲ εἷς λόγος ἀποφαντικός ἢ ὁ ἐν δηλώων ἢ ὁ συνδέσμων εἷς, πολλοὶ δὲ οἱ πολλὰ καὶ μὴ ἐν ἢ οἱ ἀσύνδετοι.

« Une proposition déclarative est unitaire soit quand elle indique une unité, soit quand elle est une par conjonction ; sont multiples celles qui indiquent non pas une unité mais une multiplicité ou celles qui ne sont pas conjointes. »⁹⁸

Ce qu'Aristote entend par asyndète est indiqué par le passage de la *Rhétorique* déjà mentionné, dans lequel le philosophe compare l'unité créée par le *σύνδεσμος* à la multiplicité résultant de la construction asyndétique, recommandant cette dernière lorsque l'on veut produire une amplification⁹⁹. Lorsqu'Aristote oppose ici *οἱ ἀσύνδετοι* et *ὁ συνδέσμων εἷς*, il est difficile de comprendre l'unification « par conjonction » autrement qu'en rapport avec l'emploi des conjonctions grammaticales.

⁹⁷ Hérodote 1.1-5.

⁹⁸ *De int.* 17a15-17. Je donne la traduction de Dalimier dans Pellegrin, Crubellier et Dalimier (2007).

⁹⁹ ἔτι ἔχει ἰδίον τι τὰ ἀσύνδετα· ἐν ἴσῳ γὰρ χρόνῳ πολλὰ δοκεῖ εἰρησθῆναι ὁ γὰρ σύνδεσμος ἐν ποιῆι τὰ πολλὰ, ὥστε εἰάν ἐξαιρεθῆ, δῆλον ὅτι τούναντίον ἔσται τὸ ἐν πολλὰ. ἔχει οὖν αὐξήσιν “ἦλθον, διελέχθην, ἰκέτευσα” (πολλὰ δοκεῖ), “ὑπερεῖδεν ὅσα εἶπον”, *Rhet.* 1413b32-1414a1.

Il apparaît donc que le principe unificateur exprimé par le mot *συνδέσμων* dans les occurrences discutées ci-haut reste intimement lié à l'emploi des conjonctions¹⁰⁰. Aristote oppose à l'unité conceptuelle (*ὁ ἐν σημαίνων*) une unité *formelle*, effectuée par l'entremise des *σύνδεσμοι* comme conjonctions, celles-ci assurant la continuité du discours¹⁰¹. L'*Illiade*, poème épique de plusieurs milliers de vers, est donné en exemple comme la mesure maximale du *λόγος*, de la même façon que la définition est le plus petit énoncé possible¹⁰².

Cette interprétation trouve appui chez Aristote lui-même : au tout début du livre 10 de la *Métaphysique*, le philosophe discute les divers sens possibles du mot « un » (*τὸ ἓν*) et il y oppose l'unité « par nature » (*φύσει*) à l'unité « par force » (*βία*), cette dernière désignant ce qui est joint « par de la colle, par un clou ou par un lien » (*κόλλη ἢ γόμφω ἢ συνδέσμων*)¹⁰³. Bien que le contexte de ce passage ne soit pas grammatical, il n'est pas difficile d'appliquer ce qui est dit ici à propos de l'unité en général à l'énoncé unitaire et c'est exactement ce que fait Ammonius lorsqu'il commente l'expression *συνδέσμων εἰς* du traité *De l'interprétation*¹⁰⁴. Pour Ammonius, l'unité « par conjonction » désigne un énoncé dont les membres sont reliés par un mot conjonctif et il donne en exemple des propositions conjointes par *καί* et *εἰ*. Ce type d'unité est contrasté à « l'unité à proprement parler » (*ὁ κυρίως εἰς*), qui est présente dans les énoncés du fait de leur propre nature (*αὐτοφυῶς αὐτοῖς ἐνυπάρχουσιν*) et qui est exemplifiée par l'assertion simple *Σωκράτης περιπατεῖ*. Puis, Ammonius compare ces deux types d'unité énonciative à l'unité d'un morceau de bois entier d'une part¹⁰⁵ et, d'autre part, à celle d'un navire dont les poutres sont jointes par des clous¹⁰⁶. Il me semble également que ce qu'Aristote dit à propos de l'unité au dixième livre de la *Métaphysique* éclaire les deux types d'unité du *λόγος*, exemplifiés, on se le rappelle,

¹⁰⁰ Ainsi Belardi (1977 : 266) ; Barnes (2007 : 177).

¹⁰¹ Belardi (1977 : 266).

¹⁰² Belardi (1977 : 263).

¹⁰³ *Metaph.* 1052a23-24. Noter ici aussi l'emploi du singulier.

¹⁰⁴ *In De int.* 66.31-67.19.

¹⁰⁵ *ὁ κυρίως εἰς ἀνάλογος ἂν εἴη τῷ μηδέπω τετμημένῳ ξύλῳ καὶ διὰ τοῦτο ἐνὶ λεγομένῳ*, *In De int.* 67.15-16.

par la définition de l'homme d'un côté et l'*Iliade* de l'autre. Il apparaît alors difficile de comprendre « l'unité par conjonction » (*συνδέσμων εἶς*) autrement que celle effectuée par ces « liens » grammaticaux que sont les conjonctions.

1.3.3 Aristote distingue-t-il différents types de conjonctions ?

Un dernier point mérite notre attention. Nous avons précédemment indiqué les raisons pour lesquelles nous croyions que la double définition de la conjonction trouvée au chapitre 20 de la *Poétique* ne désignait pas deux sous-catégories de conjonctions ; plutôt, nous avons tenté de montrer que le rôle de la conjonction y était envisagé de deux points de vue différents : d'une part, celui de la formation des mots, dans lequel les conjonctions n'ont pas de rôle à jouer, contrairement à la lettre et à la syllabe, et d'autre part, celui de la formation des énoncés, où la conjonction contribue à former une unité sémantique à partir d'une multiplicité. Nous avons par ailleurs indiqué que nombre d'interprètes soutenaient que les deux parties de la définition renvoyaient à deux types de conjonctions différents. L'une de ces interprétations prétendait rattacher la première partie de la définition aux conjonctions dites « explétives » (*παραπληρωματικοί*) de la tradition grammaticale postérieure, puisque ce type de conjonctions, illustré dans le *Traité du style* attribué à Démétrios de Phalère par la particule *δη*¹⁰⁷ et dont une liste plus étendue est trouvée dans la *Τέχνη γραμματική* attribuée à Denys le Thrace¹⁰⁸, n'a pas une fonction de liaison : on pourrait ainsi dire que ce type de conjonctions « n'empêche ni ne cause la formation d'une voix unifiée signifiante »¹⁰⁹.

¹⁰⁶ ὁ δὲ πλείονας ὑπάρξεις δηλῶν διὰ τῆς δὲ σύνδεσμον ἠνώσθαι πως δοκῶν ἀναλογεῖ τῆς νηὶ τῆς ἐκ πολλῶν μὲν συγκειμένης ξύλων ὑπὸ δὲ τῶν γόμφων φαινομένην ἐχούση τὴν ἔνωσιν, *In De int.* 67.16-19.

¹⁰⁷ [Demetrius] *Eloc.* 55.1-57.5.

¹⁰⁸ παραπληρωματικοὶ δὲ εἰσιν ὅσοι μέτρον ἢ κόσμον ἔνεκεν παραλαμβάνονται. εἰσὶ δὲ οἷδε· δὴ ῥά νύ ποῦ τοί θῆν ἄρ δῆτα πέρ πώ μῆν ἄν αἶ νῦν οὔν κέν γέ. D. T. 96.3-100.1.

¹⁰⁹ οὔτε κωλύει οὔτε ποιεῖ φωνῆν μίαν σημαντικὴν, *Poet.* 1456b38-39.

Or, il se trouve qu'un autre passage du corpus aristotélicien semble pointer vers une identification des conjonctions explétives. Il s'agit d'un des *Problèmes* attribués à Aristote, dans lequel l'auteur discute l'emploi de la *mèse* (μέση) par les musiciens et utilise une comparaison grammaticale pour illustrer son propos :

πάντα γὰρ τὰ χρηστὰ μέλη πολλάκις τῇ μέσῃ χρῆται, καὶ πάντες οἱ ἀγαθοὶ ποιηταὶ πυκνὰ πρὸς τὴν μέσῃ ἀπαντῶσι, κὰν ἀπέλθωσι, ταχὺ ἐπανέρχονται, πρὸς δὲ ἄλλην οὕτως οὐδεμίαν. καθάπερ ἐκ τῶν λόγων ἐνίων ἐξαιρεθέντων συνδέσμων οὐκ ἔστιν ὁ λόγος Ἑλληνικός, οἷον τὸ τέ καὶ τὸ καί, ἔνιοι δὲ οὐδὲν λυποῦσι διὰ τὸ τοῖς μὲν ἀναγκαῖον εἶναι χρῆσθαι πολλάκις, εἰ ἔσται λόγος, τοῖς δὲ μή, οὕτω καὶ τῶν φθόγγων ἡ μέση ὥσπερ σύνδεσμός ἐστι, καὶ μάλιστα τῶν καλῶν, διὰ τὸ πλειστάκις ἐνυπάρχειν τὸν φθόγγον αὐτῆς.

« Tous les chants de valeur utilisent souvent la mèse et tous les bons artistes y recourent fréquemment ; s'ils s'en privent, il y reviennent bien vite, ce qui ne se produit avec aucune autre note. De même que, si l'on enlève certaines conjonctions des énoncés, par exemple *τε* et *καί*, le langage n'est plus grec, tandis que l'absence de certaines ne gêne aucunement, parce qu'il est nécessaire de se servir des unes fréquemment, s'il doit y avoir langage, tandis que ce n'est pas le cas pour les autres, de la même façon la mèse est en quelque sorte une conjonction parmi les sons, en particulier dans les beaux morceaux, parce que le son de la mèse s'y fait entendre très souvent. »¹¹⁰

Une distinction semble être établie dans ce texte entre les conjonctions dont l'absence entraînerait l'agrammaticalité du discours et celles qui peuvent être omises sans problème. Plusieurs interprètes y ont vu une référence aux *παραπληρωματικοί*¹¹¹, qui ont précisément une fonction de « sur-remplissage » et qui peuvent être omises sans atteinte à la grammaticalité de l'énoncé. Cependant, à y regarder de près, ce n'est pas tant la présence des conjonctions que leur fréquence d'emploi qui est ici visée : la mèse doit être utilisée souvent (*πολλάκις*) et les bons musiciens y recourent fréquemment (*πυκνά*), de la même façon que certaines conjonctions doivent être employées souvent (*πολλάκις*), tandis que d'autres non. La distinction établie n'est donc pas entre les conjonctions nécessaires ou

¹¹⁰ *Probl.* 919a19-28. Je donne ici ma propre traduction, basée en partie sur celle de Louis (1993). J'ai également consulté la traduction anglaise de Forster dans Barnes (1984) et celle de Sluiter (1997 : 235).

non, ce qui renverrait au caractère superflu des explétives, mais entre les conjonctions qu'il est nécessaire d'employer fréquemment (p. ex. *τε* et *καί*) et les autres. Ces conjonctions moins omniprésentes dont l'absence ne gêne en rien l'élocution peuvent être des particules de liaison (p. ex. *γάρ*) tout autant que des conjonctions explétives¹¹². Si Aristote distingue ici des différences d'emploi, on ne peut pas pour autant dire qu'il reconnaît dans ce passage l'existence des conjonctions explétives : la classe ne fera son apparition véritable qu'avec le développement de la philologie alexandrine¹¹³.

1.4 Conclusion

En conclusion, si l'on se limite aux occurrences du terme *σύνδεσμος* qui ont trait de près ou de loin à l'étude du langage, on distingue trois sens possibles du mot chez Aristote :

- (1) Employé au singulier ou au pluriel, *σύνδεσμος* peut désigner des mots ayant une fonction de liaison. Selon les exemples donnés par le philosophe, les *σύνδεσμοι* aristotéliens recourent trois catégories de la grammaire moderne, à savoir : les conjonctions de coordination (*ἤτοι, τε, καί*), les conjonctions de subordination (*ἐπεὶ*) et les particules de liaison (*μέν, δέ, γάρ*). Parmi ces exemples, *καί, μέν* et *δέ* ont une importance particulière, puisqu'ils reviennent à plusieurs reprises et cela dans des contextes textuels et interprétatifs relativement clairs.
- (2) Employé au pluriel, *σύνδεσμοι* désigne dans certains passages des propositions conjointes, c'est-à-dire l'ensemble formé par le mot coordonnant et la proposition qui le suit. Cet emploi du terme semble une extension naturelle du sens (1). La

¹¹¹ Bywater (1909 : 273) ; Vahlen (1914 : 111) ; Van Bennekom (1975 : 410 n. 18).

¹¹² Sluiter (1997 : 235).

possibilité que *σύνδεσμος* désigne une proposition n'étant pas introduite par un mot coordonnant a par ailleurs été écartée.

- (3) Employé au singulier, *σύνδεσμος* peut désigner de façon plus abstraite l'unification formelle effectuée par le biais des conjonctions, souvent dans le contexte d'une comparaison entre unité formelle (exemplifiée par l'*Iliade*) et unité conceptuelle (exemplifiée par la définition de l'homme). L'*Iliade* semble être donnée en exemple comme la mesure maximale d'un *λόγος* unifié, de la même façon que la définition en est la mesure minimale.

Nous avons vu par ailleurs qu'Aristote ne distingue pas explicitement différentes sous-catégories de conjonctions. Finalement, bien que les Péripatéticiens en soient venus à être associés à une vision de la conjonction comme non signifiante (*ἄσημος*), il importe de replacer cette position dans le contexte de la théorie sémantique aristotélicienne et de la nuancer quelque peu. Ainsi, du moment que la signification est essentiellement référentielle pour Aristote, la conjonction sera dite *ἄσημος*, puisqu'elle est dépourvue de signification *lexicale*.

L'influence d'Aristote sur la théorie postérieure concernant les conjonctions sera beaucoup moins importante que l'influence stoïcienne, peut-être précisément parce qu'il s'agit d'une première approche du sujet et qu'elle laisse place à bien des obscurités. Néanmoins, certaines des questions qui occuperont les grammairiens des siècles suivants sont déjà présentes en germe chez Aristote, notamment la question du sens des conjonctions, de leur statut parmi les parties du discours et de leur fonction conjonctive¹¹⁴.

¹¹³ L'influence des recherches philologiques sur le développement de la sous-catégorie des *παραπληρωματικοί* sera discuté au troisième chapitre, voir pp. 85 et 89-90.

¹¹⁴ Pour des remarques générales sur l'influence d'Aristote dans le développement des études grammaticales, voir Pinborg (1975 : 77) ; Richardson (1994 : 16-17) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 224) ; Swiggers et Wouters (2002 : 117).

Chapitre 2 : La perspective stoïcienne sur les conjonctions

2.1 Introduction

Il importe de dire en premier lieu quelques mots sur la question des sources, qui est particulièrement problématique dans le cas de l'ancien Stoïcisme¹¹⁵. Diogène Laërce recense plus de 700 ouvrages¹¹⁶ attribués au seul Chrysippe, dont un grand nombre sont classifiés comme appartenant au domaine de la logique¹¹⁷. Parmi ceux-ci sont énumérés plusieurs titres qui dénotent des thèmes grammaticaux : « Sur les conjonctions »¹¹⁸, « Sur les cinq cas »¹¹⁹, « Sur les solécismes »¹²⁰, « Sur les éléments du discours »¹²¹ et maints autres. On trouve également chez Apollonios Dyscole la mention d'un traité sur les conjonctions écrit par le Stoïcien Posidonios¹²², qui aurait par ailleurs écrit un traité consacré à l'expression¹²³. Ceci, combiné aux nombreux témoignages qui attestent la prééminence des Stoïciens dans l'étude du langage¹²⁴, nous incite à croire que leur production dans ce domaine a été importante.

¹¹⁵ Sur les sources de l'ancien Stoïcisme en général, voir Mansfeld (1999). Sur les sources dont nous disposons pour reconstruire l'approche du langage des Stoïciens, voir Pinborg (1975 : 77-79) ; Baratin et Desbordes (1981 : 26) ; Baratin (1991 : 193-195) ; Blank et Atherton (2003 : 310-312).

¹¹⁶ τὸν ἀριθμὸν γὰρ ὑπὲρ πέντε καὶ ἑπτακόσια ἔστιν, D. L. VII 180.

¹¹⁷ Approximativement 300 livres, voir Hadot (1994 : 336) ; Barnes (1996 : 173).

¹¹⁸ Περὶ τῶν συναμμάτων, D. L. VII 191. Noter que Hadot (1994 : 342) préfère ici la lecture *συμβαμάτων*, déjà suggérée par von Arnim (1903) dans son apparat critique.

¹¹⁹ Περὶ τῶν πέντε πτώσεων, D. L. VII 192.

¹²⁰ Περὶ σολοικισμῶν, D. L. VII 192.

¹²¹ Περὶ τῶν στοιχείων τοῦ λόγου, D. L. VII 193. Voir également D. H. *Comp.* 4, 22.12-13, qui attribue à Chrysippe un traité intitulé *Περὶ τῆς συντάξεως τῶν τοῦ λόγου μερῶν*.

¹²² A. D. *Conj.* 214.4.

¹²³ Περὶ λέξεως, D. L. VII 60.

¹²⁴ Voir notamment A. D. *Conj.* 213.20-214.3 ; D. H. *Comp.* 4, 22.3-14. Ces deux textes sont discutés *infra*, section 2.8.

Malheureusement, aucun des textes originaux n'a survécu et il nous faut reconstruire la pensée de l'ancien Stoïcisme sur le langage à partir de sources plus tardives. Celles-ci peuvent être commodément réparties en trois catégories : les citations, les commentaires polémiques et les résumés. Les citations directes sont peu nombreuses. Celles qui intéressent la question des conjonctions ont été transmises par Apollonios Dyscole et rapportent les propos des stoïciens Posidonios et Chairémon. Leur contexte original est naturellement perdu, ce qui en rend l'interprétation délicate. Les commentaires de partisans d'écoles philosophiques adverses sur la doctrine stoïcienne (notamment : Sextus Empiricus, Plutarque, Ammonius) sont parfois assez détaillés, mais ils doivent être utilisés avec prudence, étant donné qu'ils ne rapportent la position stoïcienne que pour la critiquer. Au nombre des commentaires polémiques, on trouve également mention de points de doctrine stoïcienne chez des auteurs situés hors de la sphère philosophique (Apollonios Dyscole, Denys d'Halicarnasse), mais eux de même adoptent une attitude critique à l'égard des Stoïciens. Finalement, parmi d'autres textes doxographiques de moindre importance, il y a le résumé du système philosophique stoïcien présenté par Diogène Laërce dans son livre consacré aux principaux représentants du Stoïcisme. Comme il s'agit du témoignage le plus complet sur la question de l'approche du langage des Stoïciens, il convient de donner quelques précisions à son sujet.

Le texte de Diogène Laërce n'est pas sans problème. Le résumé qu'il rapporte de la logique stoïcienne se fait en deux temps : d'abord un compte-rendu concis (*κεφαλαιωδῶς*) des divisions et subdivisions de la partie logique de la philosophie, puis un exposé plus détaillé (*κατὰ μέρος*), qui reprend les divisions énoncées auparavant en les explicitant davantage¹²⁵. Au début de ce second exposé, Diogène affirme qu'il rapportera « à la

¹²⁵ L'ensemble du résumé de la partie logique du système philosophique stoïcien va de VII 41 à VII 83. La transition entre la première partie et l'exposé plus détaillé est clairement indiquée en VII 48 : *Ἐν οὖν τοῖς λογικοῖς ταῦτ' αὐτοῖς δοκεῖν κεφαλαιωδῶς, καὶ ἵνα καὶ κατὰ μέρος εἴπωμεν...* Sur l'ensemble de cette section, voir Mansfeld (1986 : 351-373) ; Hahm (1992 : 4145-4165).

lettre »¹²⁶ les propos d'un certain Dioclès de Magnésie. Il y a eu débat quant à l'étendue de ce « fragment » de Dioclès¹²⁷, mais l'opinion qui prévaut désormais est que Diogène Laërce aurait en fait puisé à deux sources différentes pour composer cet exposé détaillé de la logique stoïcienne. L'une de ces sources serait l'« Abrégé des philosophes »¹²⁸ de Dioclès de Magnésie, dont le passage VII 49-53, concernant les représentations et les sensations, serait un extrait; l'autre source serait vraisemblablement un manuel de logique stoïcien, dont serait tiré l'ensemble de la section VII 54-82¹²⁹. Baratin et Desbordes (1981 : 26), suivis par Redondo (1991-92 : 359), remarquent l'absence d'intervention personnelle de la part de Diogène Laërce et la concision du style dans cette section, typique des écrits stoïciens. Ces deux faits semblent témoigner en faveur de la fidélité de Diogène dans la transcription de sa source.

La méthode que nous avons adopté pour le présent travail est la suivante : comme le résumé de Diogène Laërce est notre source d'information la plus complète, nous serons obligés d'y recourir dans une large mesure ; nous l'utiliserons comme texte de base et fil conducteur de notre exposé, tout en nous servant du plus grand nombre de sources complémentaires possible pour le confirmer, le rectifier ou le compléter.

2.2 Le contexte des recherches linguistiques des Stoïciens

Une question s'impose d'entrée de jeu lorsque l'on se penche sur la place des Stoïciens dans l'histoire de la grammaire : dans quel contexte les philosophes stoïciens en sont-ils venus à approfondir des questions qui semblent relever davantage de la grammaire que de

¹²⁶ *ἐπι λέξεως*, D. L. VII 48. Sur le sens à donner à cette locution, voir Mansfeld (1986 : 352) ; Barnes (1986 : 31 n. 58). Différemment : Hahm (1992 : 4148 ; 4150-4151).

¹²⁷ Sur ce débat, voir Mansfeld (1986 : 353-354) et Hahm (1992 : 4147 n. 160), qui fournissent tous deux les repères bibliographiques nécessaires.

¹²⁸ *ἐν τῇ Ἐπιδρομῇ τῶν φιλοσόφων*, D. L. VII 48.

¹²⁹ Voir Mansfeld (1986 : 351-373) ; Hülser (1987 : I, xlvi-xlvi) ; Hahm (1992 : 4147).

la philosophie ? Déjà à l'époque impériale, Sénèque s'interrogeait sur la pertinence des recherches linguistiques menées par ses prédécesseurs et sur le rapport qu'elles entretenaient à l'ensemble du système philosophique stoïcien¹³⁰. Pour nous, la question est importante dans la mesure où une mise en contexte des recherches linguistiques des Stoïciens permet d'en mieux comprendre certains aspects. Nous verrons en effet que le cadre logique dans lequel s'insèrent ces recherches explique à la fois certaines particularités de la présentation de la matière et les lacunes qui s'y trouvent.

D'après le résumé qu'en fait Diogène Laërce, le système philosophique stoïcien est divisé en trois parties : la logique, la physique et l'éthique¹³¹. La partie logique, τὸ λογικόν, entend embrasser l'ensemble de l'étude du λόγος et est à son tour divisée en deux parties : la rhétorique et la dialectique¹³². La rhétorique est définie comme « la science du bien parler dans le domaine des discours continus »¹³³ et est subdivisée en plusieurs parties selon le type de discours étudié. La dialectique, pour sa part, est définie comme « la science de la discussion correcte dans le domaine des discours qui se déroulent par question et réponse »¹³⁴ et est subdivisée à son tour en deux parties : « le lieu relatif aux signifiés » et « le lieu relatif au son vocal »¹³⁵. C'est dans ces deux dernières parties que l'on trouve la plus grande part du matériel nous permettant de reconstruire la pensée des Stoïciens sur les questions de langage. Les divisions du discours philosophique qui nous intéressent peuvent donc être représentées ainsi, suivant D. L. VII 39-43 :

¹³⁰ Voir *Ep.* 88, 3 et 88, 42.

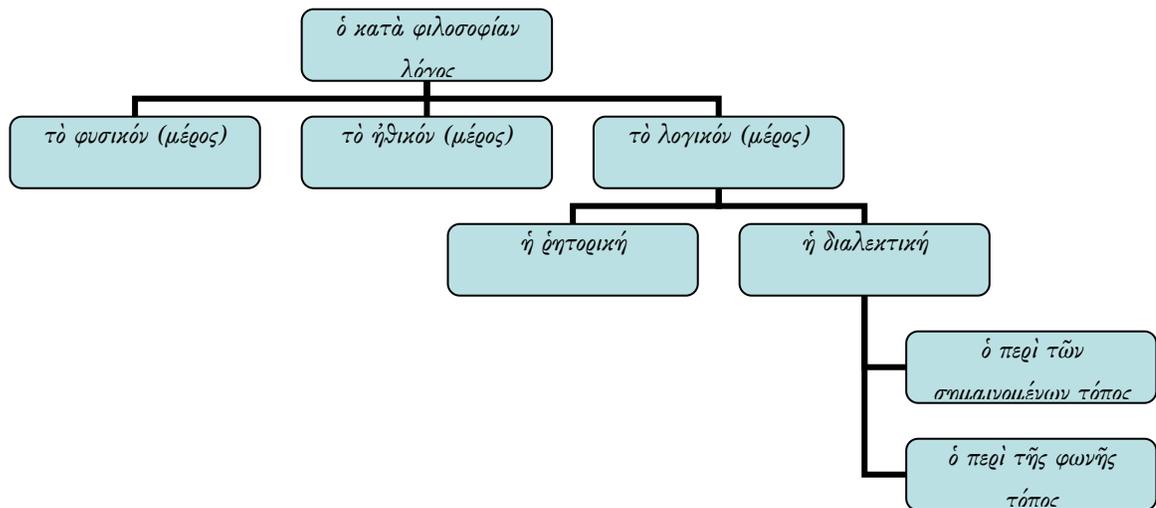
¹³¹ D. L. VII 39. Voir également S. E. *Pyr.* II 13 ; Philon d'Alexandrie, *Legum allegoria* I 57 ; [Plutarque] *Placita* I 874E (*DG* 273.11-24). Sur la tripartition stoïcienne de la philosophie, voir Ierodiakonou (1993).

¹³² D. L. VII 41.

¹³³ ἐπιστήμην τοῦ εὖ λέγειν περὶ τῶν ἐν διεξόδῳ λόγων, D. L. VII 42. Je cite le texte grec de Diogène Laërce d'après l'édition de Long (1964) et je donne, sauf indication contraire, la traduction de Goulet (2006).

¹³⁴ ἐπιστήμην τοῦ ὀρθῶς διαλέγεσθαι περὶ τῶν ἐν ἐρωτήσῃ καὶ ἀποκρίσει λόγων, D. L. VII 42.

¹³⁵ D. L. VII 43 : Τὴν δὲ διαλεκτικὴν διαιρεῖσθαι εἰς τε τὸν περὶ τῶν σημαϊνομένων καὶ τῆς φωνῆς τόπον. Plus loin (D. L. VII 62), ces deux mêmes divisions de la dialectique sont désignées comme « signifiants » (σημαίνοντα) et « signifiés » (σημαινόμενα). Voir également S. E. *Pyr.* II 14 ; Sénèque, *Ep.* 89, 17.



Toujours selon Diogène Laërce, dans le lieu relatif au son vocal (*τόπος περὶ τῆς φωνῆς*), des questions proprement linguistiques sont traitées, telles que la classification des vingt-quatre lettres de l'alphabet grec¹³⁶ et la définition des parties du discours¹³⁷. On y aborde également des sujets qui dépassent le cadre de la linguistique moderne, tels que les vertus et les vices du discours¹³⁸ et la définition de la poésie¹³⁹. Dans le lieu relatif aux signifiés (*τόπος περὶ τῶν σημαينوμένων*), des sujets comme la distinction entre voix active, passive et moyenne et l'identification des différents cas sont mentionnés¹⁴⁰. Cependant, le cœur de la section consacrée aux signifiés est constitué par la définition et la classification des différents types de propositions¹⁴¹. Si l'intérêt des Stoïciens en ce domaine est avant tout d'ordre logique, il n'en demeure pas moins que de nombreux points traités relèvent en même temps de la syntaxe, même si le mot ne peut être appliqué que de façon anachronique aux recherches des Stoïciens¹⁴². Y sont en effet définies l'affirmation, l'interrogation et la

¹³⁶ D. L. VII 56.

¹³⁷ D. L. VII 57-58.

¹³⁸ D. L. VII 59.

¹³⁹ D. L. VII 60.

¹⁴⁰ D. L. VII 64-65.

¹⁴¹ D. L. VII 65-76.

¹⁴² Sur l'absence de la syntaxe comme domaine d'étude clairement délimité dans l'Antiquité grecque, voir Pinborg (1975 : 119) ; Donnet (1967) ; Swiggers et Wouters (2003).

négation¹⁴³, de même que divers types de propositions coordonnées (conjonctives, disjonctives) et subordonnées (causales, conditionnelles)¹⁴⁴. C'est naturellement dans ces deux subdivisions de la dialectique stoïcienne (le lieu relatif au son vocal et le lieu relatif aux signifiés) que nous trouvons les passages les plus développés sur la question des conjonctions.

Avant d'étudier plus en détail ces passages et afin de conclure cette section, il convient de dire un mot sur la cohérence de l'ensemble du système philosophique stoïcien et la place de l'étude de la logique dans celui-ci. Lorsque Sénèque déplore que les philosophes se soient abaissés à des études, à son avis, proprement grammaticales¹⁴⁵, il témoigne en réalité d'une transformation de la philosophie stoïcienne : les préoccupations éthiques sont devenues prédominantes au détriment de l'étude de la logique et Sénèque ne perçoit plus l'importance de l'étude du langage au sein du système philosophique stoïcien¹⁴⁶. Si la tripartition de la philosophie en logique, physique et éthique est maintenue, l'ordre des parties est inversé¹⁴⁷ et on peut penser que cet ordre reflète l'importance accordée à chacune des parties¹⁴⁸.

Quoi qu'il en soit, dans l'ancien Stoïcisme, les trois parties du discours philosophique étaient perçues comme intimement liées les unes aux autres, de sorte que les recherches dans le domaine de la logique avaient un impact sur les dimensions physique et éthique.

¹⁴³ D. L. VII 65 (affirmation), 66 (interrogation) et 69 (négation).

¹⁴⁴ D. L. VII 71-73.

¹⁴⁵ *Ep.* 88, 42. Pour un semblable rejet de la dimension logique, voir Marc Aurèle I, 7, 2 ; I, 17, 22.

¹⁴⁶ Voir Idefonse (1997 : 135-136), qui soulève entre autres (sans y apporter de réponse) l'intéressante question de savoir dans quelle mesure le développement de la discipline grammaticale a contribué au déclin de la logique à l'intérieur de la philosophie stoïcienne. Pour des remarques nuancées sur la question du déclin de la logique dans le Stoïcisme impérial, voir Barnes (1997) et (2009 : 135-136).

¹⁴⁷ Comparer Sénèque, *Ep.* 89, 9 : *Philosophiae tres partes esse dixerunt et maximi et plurimi auctores: moralem, naturalem, rationalem. Prima componit animum; secunda rerum naturam scrutatur; tertia proprietates verborum exigit et structuram et argumentationes* et D. L. VII 40 : ἄλλοι δὲ πρῶτον μὲν τὸ λόγικον τάττουσι, δεύτερον δὲ τὸ φυσικόν, καὶ τρίτον τὸ ἠθικόν ὃν ἐστὶ Ζήνων ἐν τῷ Περὶ λόγου καὶ Χρῆσιππος καὶ Ἀρχέδημος καὶ Εὐδῆρος.

¹⁴⁸ Pour une certaine prééminence de la logique dans l'ancien Stoïcisme, voir D. L. VII 40 (cité dans la note précédente) ; S. E. *Pyr.* II 13 ; *Math.* VII 22 ; Plutarque, *De Stoic. repugn.* 1035A.

Les comparaisons bien connues du système philosophique stoïcien à un animal dont les os et les tendons correspondraient à la logique, la chair à l'éthique et l'âme à la physique, ou à un œuf dont la coquille représenterait la logique, le blanc l'éthique et le jaune la physique témoignent de cette unité du système philosophique¹⁴⁹. De même, le texte de la conclusion de la section logique du résumé de la philosophie stoïcienne présenté par Diogène Laërce¹⁵⁰, malgré certaines incertitudes textuelles, ne laisse aucun doute sur le rôle central de la logique. Diogène y rapporte le précepte stoïcien selon lequel « le sage est toujours dialecticien »¹⁵¹ et en donne pour raison qu'on ne saurait s'exprimer correctement sur la physique et l'éthique sans la maîtrise de la dialectique.

Il convient de garder en tête à la fois le cadre logique dans lequel sont situés les passages à teneur grammaticale et la place centrale de la logique elle-même dans l'ensemble de la philosophie pour bien évaluer l'apport des Stoïciens dans le développement de la catégorie des conjonctions.

2.3 La définition stoïcienne de la conjonction

On trouve dans le lieu relatif au son vocal (τόπος περὶ τῆς φωνῆς) de l'exposé de la logique stoïcienne rapporté par Diogène Laërce les définitions des cinq parties du discours (μέρη τοῦ λόγου) reconnues par les Stoïciens, à savoir : le nom propre (ὄνομα), le nom commun (προσηγορία), le verbe (ῥῆμα), la conjonction (σύνδεσμος) et l'article (ἄρθρον)¹⁵². Les critères qui entrent en jeu dans ces définitions sont variables. Le nom propre et le nom commun,

¹⁴⁹ D. L. VII 40. Voir également S. E. *Math.* VII 17-19, qui rapporte les mêmes comparaisons, mais en identifiant différemment les correspondances. Selon Sextus, la comparaison de l'animal viendrait de Posidonios et viserait précisément à montrer le caractère inséparable (ἀχώριστα) des trois parties de la philosophie. Sur ce dernier point, voir le commentaire au Fr. 88 de Posidonios dans Kidd (1988 : 352-355) et Kidd (1978).

¹⁵⁰ D. L. VII 83.

¹⁵¹ διαλεκτικὸν ἀεὶ εἶναι τὸν σοφόν.

par exemple, sont définis par rapport à leur référent, le premier désignant une qualité propre¹⁵³ et le second une qualité commune¹⁵⁴. Ce critère sémantique-référentiel se retrouve également dans la définition du verbe¹⁵⁵, mais y est jointe une indication de nature formelle : le verbe est dit indéclinable¹⁵⁶. Finalement, l'article est lui aussi défini au moyen d'un critère formel, auquel est joint un critère fonctionnel : il s'agit d'une partie du discours déclinable qui détermine le genre et le nombre des noms¹⁵⁷. C'est de même au moyen de critères formel et fonctionnel qu'est définie la conjonction :

Σύνδεσμος δέ ἐστι μέρος λόγου ἄπτωτον, συνδοῦν τὰ μέρη τοῦ λόγου.

« La conjonction est une partie du discours indéclinable qui joint les parties du discours. »¹⁵⁸

On remarque que :

- (1) Le critère formel déclinable/indéclinable trouvé dans les définitions du verbe et de l'article sert également à définir la conjonction. Il s'agit d'une innovation par rapport à la définition aristotélicienne¹⁵⁹.
- (2) Le critère fonctionnel de « jonction » des parties du discours découle d'une analyse étymologique du terme *σύνδεσμος*, rattaché à *συνδεδῆν*¹⁶⁰. Cette idée d'une fonction conjonctive inhérente aux conjonctions était déjà présente dans la définition

¹⁵² D. L. VII 58. Sur les définitions des parties du discours données dans ce passage, voir Pinborg (1975 : 99-100) ; Frede (1987b : 355-356) ; Redondo (1991-92 : 360-361).

¹⁵³ ὄνομα δέ ἐστι μέρος λόγου δηλοῦν ἰδίαν ποιότητα, οἷον Διογένης, Σωκράτης.

¹⁵⁴ ἔστι δὲ προσηγορία ... μέρος λόγου σημαῖνον κοινήν ποιότητα, οἷον Ἄνθρωπος, Ἴππος.

¹⁵⁵ ῥῆμα δέ ἐστι μέρος λόγου σημαῖνον ἀσύνδετον κατηγορημα ... οἷον Γράφω, Λέγω.

¹⁵⁶ στοιχεῖον λόγου ἄπτωτον.

¹⁵⁷ ἄρθρον δέ ἐστι στοιχεῖον λόγου πτωτικόν, διορίζον τὰ γένη τῶν ὀνομάτων καὶ τοὺς ἀριθμούς, οἷον Ὁ, Ἡ, Τό, Οἱ, Αἱ, Τά.

¹⁵⁸ Je donne ici ma traduction.

¹⁵⁹ Robins (1966 : 11-12) ; Sancho Royo (1984 : 96) ; Swiggers et Wouters (1998 : 5).

¹⁶⁰ Swiggers et Wouters (1998 : 5) ; Redondo (1991-92 : 361).

aristotélicienne. Bien que cette fonction conjonctive semble aller de soi, nous verrons qu'elle pose problème pour certains types de conjonctions.

(3) Le critère sémantique n'entre pas en jeu dans la définition stoïcienne et rien n'est dit à propos de la délicate question du sens des conjonctions. Cette absence de prise de position contraste avec l'affirmation aristotélicienne du caractère non signifiant¹⁶¹ des conjonctions et est quelque peu surprenante compte tenu des échos d'un débat sur la question rapportés par Apollonios Dyscole¹⁶².

(4) Contrairement aux définitions des autres parties du discours rapportées par Diogène Laërce, aucun exemple n'est donné suite à la définition de la conjonction.

La définition stoïcienne de la conjonction, si elle présente l'avantage d'être aisément compréhensible, n'en laisse pas moins le lecteur un peu sur sa faim. Pour en apprendre davantage, celui-ci doit se tourner vers le lieu relatif aux signifiés (*τόπος περι τῶν σημαينوμένων*) de l'exposé de Diogène Laërce.

2.4 Le rôle des conjonctions dans les propositions complexes

En concluant la section consacrée au son vocal (*τόπος περι τῆς φωνῆς*), Diogène Laërce rapporte la définition de la dialectique attribuée à Posidonios : celle-ci serait « la science de ce qui est vrai, de ce qui est faux et de ce qui n'est ni l'un ni l'autre »¹⁶³. Cette

¹⁶¹ ἄσημος, *Poet.* 1456b38. Sur la divergence des positions aristotélicienne et stoïcienne sur ce point, voir Schmidt (1839 : 47-48).

¹⁶² Voir A. D. *Conj.* 214.4-8. Sur l'absence d'indications quant au sens des conjonctions dans la définition stoïcienne, voir Baratin (1989 : 23 ; 1991 : 197) ; Atherton (1993 : 302-303).

¹⁶³ ἐπιστήμη ἀληθῶν καὶ ψευδῶν καὶ οὐδετέρων, D. L. VII 62. Voir également S. E. *Math.* XI 187. Cette définition avait déjà été donnée – sans l'attribution à Posidonios – en VII 42, suite à la première définition de la dialectique comme « science de la discussion correcte dans le domaine des discours qui se déroulent par question et réponse » (ἐπιστήμην τοῦ ὀρθῶς διαλέγεσθαι περὶ τῶν ἐν ἐρωτήσῃ καὶ ἀποκρίσει λόγων).

préoccupation épistémologique domine l'ensemble de la section consacrée aux signifiés et nous ramène fermement en terrain logique.

Au centre de la théorie stoïcienne concernant les signifiés se trouve la proposition (*ἀξιώμα*), définie comme « ce qui est vrai ou faux »¹⁶⁴ et dont l'exemple type est « il fait jour » (*ἡμέρα ἐστί*). Les propositions peuvent être simples (*ἀπλᾶ*) ou complexes (*οὐχ ἀπλᾶ*) : les propositions simples ne sont constituées que d'une seule proposition, par exemple « il fait jour », tandis que les propositions complexes contiennent soit une même proposition reprise plusieurs fois, par exemple « s'il fait jour, il fait jour », soit plusieurs propositions, par exemple « s'il fait jour, il y a de la lumière »¹⁶⁵. Les propositions complexes sont ensuite classifiées selon le type de conjonction qui en unit les deux membres :

Τῶν δ' οὐχ ἀπλῶν ἀξιωμάτων συνημμένων μὲν ἐστὶν ... τὸ συνεστὸς διὰ τοῦ “εἴ” συναπτικοῦ συνδέσμου. ἐπαγγέλλεται δ' ὁ σύνδεσμος οὗτος ἀκολουθεῖν τὸ δεύτερον τῷ πρώτῳ, οἷον “εἴ ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστί.”

« Parmi les propositions non simples, la conditionnelle [...] est celle qui est constituée au moyen de la conjonction conditionnelle 'si'. Cette conjonction annonce que la seconde (proposition) s'ensuit de la première, par exemple : 's'il fait jour, il y a de la lumière'. »¹⁶⁶

De la même façon, la proposition dite « paraconditionnelle » (*παρασυνημμένον*) est construite au moyen de la conjonction *ἐπεὶ* (« puisque »), ainsi : « puisqu'il fait jour, il y a de la lumière »¹⁶⁷ ; la proposition « conjonctive » (*συμπεπλεγμένον*) est construite au moyen de conjonctions copulatives (*συμπλεκτικῶν συνδέσμων*), ainsi : « et il fait jour et il y a de la lumière »¹⁶⁸ ; la proposition « disjonctive » (*διεξευγμένον*) est construite au moyen de la

¹⁶⁴ *ἀξιώμα δὲ ἐστὶν ὃ ἐστὶν ἀληθὲς ἢ ψεῦδος*, D. L. VII 65.

¹⁶⁵ D. L. VII 68-69. Voir également S. E. *Math.* VIII 93-95.

¹⁶⁶ D. L. VII 71 ; traduction de Goulet (2006), légèrement modifiée (voir ma note 176). Voir également S. E. *Math.* VIII 109 ; Galien *Inst. log.* 3, p. 8, 11.

¹⁶⁷ *ἐπεὶ ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστί*, D. L. VII 71.

¹⁶⁸ *καὶ ἡμέρα ἐστί καὶ φῶς ἐστί*, D. L. VII 72. Voir également Galien *Inst. log.* 4 p. 10, 13. Pour une étude détaillée des propositions conjonctives dans le cadre de la philosophie stoïcienne, voir Brunschwig (1978).

conjonction disjonctive ἤτοι (« ou bien »), ainsi : « ou bien il fait jour ou bien il fait nuit »¹⁶⁹ ; la proposition « causale » (αἰτιῶδες) est construite au moyen de la conjonction διότι (« parce que »), ainsi : « parce qu'il fait jour, il y a de la lumière »¹⁷⁰ ; la proposition dite « comparative de supériorité » (διασαφοῦν τὸ μᾶλλον) est construite au moyen de la conjonction comparative de supériorité (τοῦ διασαφοῦντος τὸ μᾶλλον συνδέσμου) et du ἢ (« que ») placé entre les deux propositions, ainsi : « il fait plus jour qu'il ne fait nuit »¹⁷¹ ; finalement, la proposition dite « comparative d'infériorité » (διασαφοῦν τὸ ἥττον) est définie comme l'opposée de la précédente, ainsi : « il fait moins nuit qu'il ne fait jour »¹⁷². Il s'agit là des sept types de propositions complexes identifiées par les Stoïciens.

On remarque que :

- (1) Les conjonctions sont au coeur de la classification stoïcienne des propositions complexes, puisque que c'est par elles – et uniquement par elles – que sont définis les différents types de propositions complexes : ainsi, la proposition causale διότι ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστίν ne diffère de la proposition conditionnelle εἰ ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστί que par l'emploi d'une conjonction différente¹⁷³.
- (2) Si les propositions complexes sont définies par le type de conjonction employé, les conjonctions sont quant à elles étiquetées (συναπτικός, συμπλεκτικός, διαζευκτικός, etc.) selon le type de proposition dans lequel elles figurent. Dans cette perspective, on peut

¹⁶⁹ ἤτοι ἡμέρα ἐστίν ἢ νύξ ἐστίν, D. L. VII 72. Voir également Galien *Inst. log.* 3, p. 8, 11.

¹⁷⁰ διότι ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστίν, D. L. VII 72.

¹⁷¹ μᾶλλον ἡμέρα ἐστίν ἢ νύξ ἐστί, D. L. VII 72.

¹⁷² ἥττον νύξ ἐστίν ἢ ἡμέρα ἐστί, D. L. VII 73. Pour une étude détaillée de ces deux derniers types de propositions, voir Sluiter (1988). La présence des propositions comparatives dans cette courte liste de propositions complexes peut sembler au premier abord étrange, mais Sluiter (1988 : 59-63) les a plausiblement rattachées au concept d'ἐκλογή (« choix »), central dans l'éthique stoïcienne. Voir également Sluiter (1990 : 17-18).

¹⁷³ Pinborg (1975 : 94) ; Frede (1987 : 325) ; Sluiter (1988 : 46) ; Baratin (1989 : 23) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 189). Déjà Plutarque (*Quaest. Plat.* 1011A) affirmait que τοὺς διαλεκτικούς (vraisemblablement les Stoïciens) μάλιστα συνδέσμων δεῖσθαι πρὸς τὰς τῶν ἀξιωματῶν συναφὰς καὶ συμπλοκάς καὶ διαζεύξεις.

parler d'une classification *sémantique* des conjonctions¹⁷⁴, en gardant cependant en tête que le propos du passage est une classification des propositions complexes, et non des différents types de conjonction¹⁷⁵.

- (3) Aucune distinction n'est établie entre conjonctions de coordination et conjonctions de subordination : ainsi, les propositions ἤτοι ἡμέρα ἐστὶν ἢ νύξ ἐστὶν et εἰ ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστί sont analysées semblablement comme des propositions conjointes, sans prise en compte d'une différence de hiérarchisation¹⁷⁶.
- (4) Selon la définition stoïcienne de la conjonction discutée précédemment, les conjonctions devraient joindre les parties du discours (*μέρη τοῦ λόγου*), c'est-à-dire, si l'on laisse de côté l'article, des noms et des verbes. Or, ce sont ici des propositions qui sont conjointes¹⁷⁷. Cette discordance surprenante peut être expliquée par le fait que dans le lieu relatif au son vocal le langage est étudié dans son aspect matériel et qu'il en résulte une analyse que l'on pourrait qualifier de linguistique, alors que dans le lieu relatif aux signifiés le langage est étudié d'un point de vue logique¹⁷⁸. Alternativement, on peut donner à l'expression *μέρη τοῦ λόγου* dans la définition stoïcienne de la conjonction un sens plus large : elle désignerait non pas les « parties du discours » dans le sens technique de « classes de mots », mais plus généralement toute subdivision du

¹⁷⁴ Baratin (1989 : 62) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 189). Voir déjà A. D. *Synt.* 377.8-378.5.

¹⁷⁵ Sluiter (1988 : 48) ; Baratin (1989 : 62).

¹⁷⁶ Schenkeveld et Barnes (1999 : 184). Goulet (2006) traduit τοῦ “εἰ” συναπτικοῦ συνδέσμου en D. L. VII 71 par « la conjonction de subordination *si* » et semblablement τινων συμπλεκτικῶν συνδέσμων en D. L. VII 72 par « certaines conjonctions de coordination », mais ces traductions sont potentiellement trompeuses. En fait, le grec est d'une précision presque redondante : la proposition conditionnelle (*συνημιμένον*) est formée au moyen d'une conjonction *conditionnelle* (*συναπτικοῦ*), les deux termes étant dérivés du verbe *συνάπτω* ; pareillement, la proposition conjonctive (*συμπεπλεγμένον*) est formée au moyen d'une conjonction *conjonctive* (*συμπλεκτικῶν*), les deux termes étant dérivés du verbe *συμπλέκω*, et il en va de même pour la proposition disjonctive (*διεξευγμένον*), formée au moyen d'une conjonction *disjonctive* (*διαξευκτικοῦ*). Il ne s'agit donc pas ici d'une distinction entre subordination et coordination au sens moderne.

¹⁷⁷ Redondo (1991-92 : 364) ; Blank et Atherton (2003 : 323) ; Barnes (2007 : 189). Comparer Apollonios Dyscole, qui est pour sa part explicite sur la fonction de jonction d'énoncés des conjonctions : *συνδέειν τὰς φράσεις* (*Conj.* 216.3) ; *συνδέουσι τοὺς λόγους* (*Adv.* 133.26).

¹⁷⁸ Voir Blank (2000 : 404).

λόγος comme discours. C'est un sens qui est trouvé, par exemple, dans la *Rhétorique* d'Aristote, où *μέρη τοῦ λόγου* désigne les différentes sections d'un discours structuré, telles que l'exposition (*πρόθεσις*) et la confirmation (*πίστις*)¹⁷⁹.

- (5) Malgré le rôle central que les conjonctions jouent dans la classification des propositions complexes, il ne faut pas oublier qu'il s'agit justement d'une classification de *propositions*, et non de conjonctions : il en résulte l'omission de certains types de conjonctions qui apparaissent ailleurs dans la théorie stoïcienne, notamment les syllogistiques, les dubitatives et les explétives¹⁸⁰. C'est de celles-ci dont il sera à présent question.

2.5 Autres conjonctions identifiées par les Stoïciens

2.5.1 Les syllogistiques¹⁸¹

À la théorie concernant les propositions (*ἀξιώματα*) fait suite l'étude des raisonnements (*λόγοι*). Les raisonnements, rapporte Diogène Laërce, sont composés d'une prémisses (*λήμματα*), d'une mineure (*πρόσληψις*) et d'une conclusion (*ἐπιφορά*). Représenté de façon schématique, un raisonnement a la forme suivante :

εἰ τὸ πρῶτον, τὸ δεύτερον· ἀλλὰ μὴν τὸ πρῶτον· τὸ ἄρα δεύτερον.

« Si le premier, le second ; or le premier ; donc le second. »

¹⁷⁹ Voir *Rhet.* 1403b8 ; 1414a31-37.

¹⁸⁰ Sluiter (1988 : 48).

¹⁸¹ J'emprunte le terme « syllogistique » à la tradition grammaticale (*συλλογιστικοί*, voir D. T. 95.2-96.2) pour désigner d'un terme commun deux types de conjonctions liés l'un à l'autre par leur rôle dans le cadre d'un

Par exemple :

εἰ ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστί· ἡμέρα δὲ ἐστί· φῶς ἄρα ἐστί.

« S'il fait jour, il y a de la lumière ; or il fait jour ; donc il y a de la lumière. »¹⁸²

Dans ce raisonnement, la proposition complexe *εἰ ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστί* joue le rôle de la prémisse, la proposition *ἡμέρα δὲ ἐστί* sert de mineure et la conclusion est *φῶς ἄρα ἐστί*. Les étapes du raisonnement sont donc marquées par l'utilisation de certaines conjonctions : *δέ* (ou *ἀλλὰ μὲν*) signale la mineure et *ἄρα* la conclusion.

Bien que le résumé de Diogène Laërce ne soit pas explicite sur l'identification de ce type de conjonctions par les Stoïciens, Apollonios Dyscole nous apprend, dans son *Traité des conjonctions*, qu'ils les avaient bien reconnues et nommées selon leur position à l'intérieur du raisonnement. Les Stoïciens distinguaient d'une part les conjonctions « prosleptiques » (*προσληπτικοί*), c'est-à-dire celles qui se trouvent dans la mineure (*πρόσληψις*) d'un raisonnement :

καλούμενον γοῦν ἔστιν εὐρέσθαι παρὰ τοῖς Στωικοῖς τὸν δὲ γε ὄντα προσληπτικόν. τοὺς γὰρ ἀπὸ συναφῆς λόγους εἰς σχηματισμὸν μετιόντας ἢ τοιαύτη σύνταξις ἢ τῶν συνδέσμων ὑπάγει· εἰ ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστί· ἡμέρα δὲ γέ ἐστί· καὶ ἐπεὶ ἐν πρόσληψει ἐγένετο ὁ λόγος, προσληπτικοὶ οἱ τοιοῦτοι σύνδεσμοι.

« On peut d'ailleurs trouver chez les Stoïciens le *δέ γε* classé comme co-assomptif [*προσληπτικόν*]. En effet, cet assemblage de conjonctions introduit les énoncés qui passent d'une structure connective à une autre forme d'énonciation : *s'il fait jour, il y a de la lumière ; or de fait, il fait jour*. Puisque le dernier énoncé est devenu co-assomptif [*ἐν πρόσληψει ἐγένετο*], ces conjonctions sont co-assomptives [*προσληπτικοί*]. »¹⁸³

raisonnement. Sur les conjonctions syllogistiques, voir Baratin (1989 : 76) ; Lallot (1989 : 247) ; Barnes (2007 : 257-258).

¹⁸² D. L. VII 76.

D'autre part, ils nommaient « épiphoriques » (ἐπιφορικοί) celles qui se trouvent dans la conclusion (ἐπιφορά) d'un raisonnement :

ἐν τοῖς καλουμένοις πρὸς ἡμῶν μὲν συλλογιστικοῖς, πρὸς δὲ τῶν Στωικῶν ἐπιφορικοῖς ἔστι παραδέξασθαι τὴν σημασίαν αὐτῶν ... καὶ εἴρηγται μὲν ἐπιφορικοί, καθὸ ἐπιφέρονται τοῖς λελημματισμένοις· ἀλλὰ μὴν ἡμέρα ἐστί, φῶς ἄρα ἐστί.

« Dans celles que nous appelons syllogistiques (alors que les Stoïciens les appellent conclusives), nous pouvons reconnaître la signification des explétives. [...] Et on les a appelées conclusives dans la mesure où elles introduisent la conclusion des prémisses : *mais en réalité il fait jour ; par conséquent il y a de la lumière.* »¹⁸⁴

La raison pour laquelle ces conjonctions n'apparaissent pas dans la classification des propositions complexes est simple : l'ensemble auquel elles appartiennent, *i.e.* le raisonnement, dépasse le cadre de l'assertion complexe et commande une analyse différente¹⁸⁵.

2.5.2 Les dubitatives

Nous avons dit précédemment que la théorie stoïcienne concernant les signifiés était principalement concernée par le caractère vrai ou faux des propositions. Cependant, les Stoïciens prenaient également en compte ce qui ne pouvait être catégorisé comme l'un ou l'autre, le *οὐδέτερον* de la définition de la dialectique attribué à Posidonios¹⁸⁶. Ainsi, à côté de la proposition (*ἄξιωμα*), ils identifiaient plusieurs types d'énoncés non propositionnels, lesquels n'étaient pas susceptibles de vérité ou de fausseté : la question (*ἐρώτημα*), l'interrogation (*πύσμα*), l'ordre (*προστακτικόν*), le serment (*ὄρκικόν*), la prière (*ἄρατικόν*), l'hypothèse (*ὑποθετικόν*), l'interpellation (*προσαγορευτικόν*) et la quasi-proposition (*πρᾶγμα*

¹⁸³ A. D. *Conj.* 250.15-19. Je cite le texte grec d'Apollonios Dyscole d'après l'édition de Schneider (*GG II, I, 1*) et je donne, sauf indication contraire, la traduction de Dalimier (2001).

¹⁸⁴ A. D. *Conj.* 251.27-252.5.

¹⁸⁵ Sluiter (1988 : 48) ; Lallot (1989 : 247).

ὅμοιον ἀξιώματι)¹⁸⁷. Deux de ces types d'énoncés sont d'intérêt pour la question des conjonctions : la question et la quasi-proposition.

La question est définie comme un énoncé complet (*αὐτοτελής*) qui ne diffère de la proposition que parce qu'elle se trouve demander une réponse. Ainsi, en parallèle à la proposition *ἡμέρα ἐστί*, on trouve la question *ἄρα γ' ἡμέρα ἐστίν;*¹⁸⁸ À nouveau, le résumé de Diogène Laërce n'associe pas une classe particulière de conjonctions à ce type d'énoncés, mais on trouve dans la tradition grammaticale l'étiquette « dubitative » (*ἀπορηματικός* ou *διαπορητικός*) rattachée à *ἄρα* et à quelques autres conjonctions¹⁸⁹. La discussion d'Apollonios à propos de la conjonction dubitative *ἄρα* semble indiquer que le sujet avait été traité auparavant par les Stoïciens. En effet, le grammairien, discutant le problème du statut conjonctif de *ἄρα*, utilise l'exemple type de proposition des Stoïciens en comparant l'énoncé *ἡμέρα ἐστί* à la question *ἄρα ἡμέρα ἐστίν;*¹⁹⁰ et il rapporte l'opinion de « certains parmi les philosophes »¹⁹¹ au sujet de la fonction de cette conjonction. Compte tenu du contexte, on peut penser qu'il s'agit vraisemblablement des Stoïciens¹⁹². Le passage d'Apollonios attesterait ainsi d'une discussion sur le statut et la fonction de la conjonction dubitative *ἄρα* au sein de l'école stoïcienne.

¹⁸⁶ *ἐπιστήμη ἀληθῶν καὶ ψευδῶν καὶ οὐδετέρων*, D. L. VII 62.

¹⁸⁷ D. L. VII 66-67. Voir également S. E. *Math.* VIII 70-73 ; Ammonius *In De int.* 2.26-3.6 ; Simplicius *In Cat.* VIII 406.20-28.

¹⁸⁸ D. L. VII 66.

¹⁸⁹ D. T. 94.2-95.1 ; A. D. *Conj.* 223.24-231.3. Sur les conjonctions dubitatives, voir Lallot (1989 : 244-247). Sur le lien entre les conjonctions dubitatives et l'*ἐρώτημα* des énoncés non propositionnels stoïciens, voir Uhlig (1883 : 139 s. v. *ἀπορηματικοί*) ; Sancho Royo (1984 : 101) ; Sluiter (1988 : 48) ; Lallot (1989 : 245) ; Dalimier (2001 : 274-275).

¹⁹⁰ A. D. *Conj.* 225.8-13.

¹⁹¹ *τινες ... τῶν φιλοσόφων*, A. D. *Conj.* 226.16.

¹⁹² Pour l'identification des « philosophes » mentionnés par Apollonios aux Stoïciens, voir Ildefonse (1997 : 440) ; Dalimier (2001 : 281). Aucune de ces deux auteurs n'avance comme assurée l'identification.

2.5.3 Les explétives

De tous les énoncés non propositionnels repertoriés dans le résumé de Diogène Laërce, la quasi-proposition (*πραῖγμα ὅμοιον ἀξιώματι*) est sans doute le plus mystérieux. La définition qui en est donnée est la suivante :

ὅμοιον δ' ἐστὶν ἀξιώματι ὃ τὴν ἐκφορὰν ἔχον ἀξιωματικὴν παρὰ τινος μορίου πλεονασμὸν ἢ πάθος ἔξω πίπτει τοῦ γένους τῶν ἀξιωμάτων, οἷον, καλὸς γ' ὁ παρθενῶν, <καί> ὡς Πριαμίδῃσιν ἐμφορῆς ὁ βουκόλος.

« La quasi-proposition est ce qui, tout en ayant une énonciation propositionnelle, sort du genre des propositions à cause d'une particule superflue ou d'une emphase, par exemple : *Vraiment, il est beau le Parthénon et Comme le gardien du troupeau ressemble aux fils de Priam !* »¹⁹³

Selon les exemples donnés, la quasi-proposition ne diffère de la proposition que par l'ajout d'une particule à valeur intensive (*γε* ou *ὡς*). Cela est explicitement formulé par Sextus Empiricus qui compare la proposition *Πριαμίδαισιν ἐμφορῆς ὁ βουκόλος*, susceptible de vérité ou de fausseté, à la quasi-proposition *ὡς Πριαμίδαισιν ἐμφορῆς ὁ βουκόλος*, qui ne peut être ni vraie ni fausse. La même explication est donnée par Ammonius et Simplicius à propos d'exemples similaires¹⁹⁴. L'explication avancée dans le résumé de Diogène Laërce reprend la même idée en affirmant que la quasi-proposition sort du domaine de la proposition à cause de l'adjonction pléonastique d'une particule (*τινος μορίου πλεονασμὸν*).

Elle ajoute cependant la notion de *πάθος*, qui a été comprise différemment par les interprètes. D'aucuns la comprennent dans le sens technique que prend fréquemment le mot *πάθος* dans les traités grammaticaux, *i.e.* comme « altération »¹⁹⁵. D'autres la prennent

¹⁹³ D. L. VII 67. Voir également S. E. *Math.* VIII 73, qui reprend le second exemple du résumé de Diogène Laërce ; Ammonius *In De int.* 2.32-3.3 ; Simplicius *In Cat.* VIII 406.10-11.

¹⁹⁴ Ammonius *In De int.* 3.2-3, commentant sur l'exemple *ὡς ὠραῖζεται ἡ τύχη εἰς τοὺς βίους* ; Simplicius *In Cat.* VIII 406.33, commentant sur l'exemple *ὡς καλὸς γε ὁ Πειραιεύς*.

¹⁹⁵ Voir *LSJ s. v. πάθος*, IV. Ainsi : Ildéfonse (1997 : 203) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 200).

dans le sens plus général d' « émotion »¹⁹⁶. À la fois Schenkeveld (1984 : 318) et Ildefonse (1997 : 203-204) suggèrent que ce qui fait tomber la quasi-proposition hors du domaine de la proposition, c'est un basculement d'une modalité objective vers une modalité subjective, signalé par l'ajout d'une particule intensive. Compte tenu du fait que ce n'est pas toute « altération » de la phrase quelle qu'elle soit qui effectue ce basculement, mais précisément l'adjonction d'une particule à valeur émotive, la traduction de πάθος par « émotion » semble ici préférable.

Plusieurs indices pointent vers un lien entre la quasi-proposition des Stoïciens et les conjonctions dites « explétives » (*παραπληρωματικοί*) de la tradition grammaticale¹⁹⁷, bien que la définition de la quasi-proposition rapportée par Diogène Laërce ne contienne ni le terme *σύνδεσμος* ni l'adjectif *παραπληρωματικός* :

- (1) Dans un des exemples donnés par Diogène Laërce, la quasi-proposition ne diffère d'une proposition que par l'ajout de la conjonction *γε*, répertoriée par les grammairiens au nombre des conjonctions explétives¹⁹⁸.
- (2) Le passage parallèle de Sextus Empiricus nomme ce type d'énoncé *πλέον ἢ ἀξίωμα* (la « plus-que-proposition »¹⁹⁹); la même idée de « surplus » apparaît dans la définition donnée par Diogène Laërce (*τινος μορίου πλεονασμὸν*) et chez Simplicius (*πλεονάζον τῷ*

¹⁹⁶ Voir *LSJ s. v. πάθος*, V. Ainsi : Schenkeveld (1984 : 315; 318-319; 345) ; Atherton (1993 : 357) ; Sluiter (1997 : 237) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 200, n. 151).

¹⁹⁷ Pour les *παραπληρωματικοί* dans la tradition grammaticale, voir D. T. 96.3-100.1 ; A. D. *Conj.* 247.22-258.17. Pour le lien entre la quasi-proposition stoïcienne et les conjonctions explétives, voir Schenkeveld (1984 : 318 ; 345) ; Sluiter (1997 : 236-237) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 189 n. 96).

¹⁹⁸ D. T. 100.1 ; A. D. *Conj.* 249.31-250.12.

¹⁹⁹ Pour cette traduction, voir Ildefonse (1997 : 203).

φαύματι παρὰ τὸ ἀξίωμα²⁰⁰). Or, les παραπληρωματικοί sont généralement définies par leur emploi pléonastique tant chez les philologues²⁰¹ que chez les grammairiens²⁰².

- (3) L'association entre l'émotion et les conjonctions explétives est signalé par Apollonios Dyscole à propos de la conjonction γε²⁰³. De même, dans le *Traité du style* attribué à Démétrios de Phalère, on trouve une discussion des conjonctions explétives qui les associe explicitement au πάθος²⁰⁴.

On sait par ailleurs par Apollonios Dyscole que le stoïcien Chairémon²⁰⁵ avait pris position dans un débat concernant le statut conjonctif des explétives : il soutenait que, bien qu'en réalité les explétives ne conjoignent en rien, elles appartiennent néanmoins à la classe des conjonctions en raison d'une ressemblance formelle avec celles-ci²⁰⁶. Il apparaît donc que les Stoïciens ont reconnu, certainement à l'époque impériale et peut-être antérieurement, l'existence des conjonctions explétives.

²⁰⁰ Simplicius *In Cat.* VIII 406.25.

²⁰¹ Les scholies homériques (*in Il.*), par exemple, utilisent fréquemment les termes περισσός / περιττός, πλεονάζει ou παρέλκει à propos des conjonctions explétives. Voir Ruijgh (1971 : § 60) ; Sluiter (1997 : 243-244) ; Matthaios (1999 : 167)

²⁰² Voir A. D. *Conj.* 252.18-19 : ἀπὸ τοῦ πλεονάσματος τὴν ὀνομασίαν ἔσχον (οἱ παραπληρωματικοί) ; *Synt.* 381.1-9. Semblablement : *Schol. in D. T.* 291.12-13 ; 19-20.

²⁰³ ὁ γε [δηλοῖ] ἐπίτασιν φαυμασμοῦ, A. D. *Conj.* 253.16-17.

²⁰⁴ λαμβάνεται δὲ καὶ παθητικοῖς πολλάκις ὁ σύνδεσμος οὗτος, ὡσπερ ἐπὶ τῆς Καλυψοῦς πρὸς τὸν Ὀδυσσεῆα· Διογενὲς Λαερτιάδῃ πολυμήχαν' Ὀδυσσεῦ / οὕτω δὴ οἰκόνδε φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν· εἰ γοῦν τὸν σύνδεσμον ἐξέλοις, συνεξαίρησεις καὶ τὸ πάθος, [Demetrius] *Eloc.* 57.1-5.

²⁰⁵ Prêtre égyptien et philosophe stoïcien du 1^{er} siècle de notre ère ; il fut le précepteur de l'empereur Néron. Voir *DPhA s. v.* « Chairémon d'Alexandrie » (91) ; Van der Horst (1984 : ix-xi).

²⁰⁶ A. D. *Conj.* 247.30-248.11 (= Chairémon Fr. 14 Van der Horst). Sur ce fragment de Chairémon, voir Van der Horst (1984 : 64) ; Frede (1987 : 331) ; Di Benedetto (1990 : 21-22) ; Atherton (1993 : 308) ; Sluiter (1997 : 237) ; Dalimier (2001 : 385-388) ; Barnes (2007 : 243-244).

2.6 Les conjonctions et les prépositions

Un autre passage du *Traité des conjonctions* d'Apollonios nous transmet un fragment d'un traité sur les conjonctions du stoïcien Posidonios²⁰⁷ :

Ποσειδώνιος ἐν τῷ περὶ συνδέσμων ἀντιλέγων πρὸς τοὺς φάσκοντας, ὡς οἱ σύνδεσμοι οὐ δηλοῦσι μὲν τι, αὐτὸ δὲ μόνον τὴν φράσιν συνδέουσι, φησὶν ὡς διαφέρει τὸ ἐπιδοῦναι τοῦ ἀποδοῦναι, ὡς τὸ ἀπαιτεῖν τοῦ προσαιτεῖν, καὶ ἄλλας τινὰς τοιαύτας συντάξεις, ἥδη πιστούμενος ὅτι ἐν μέρος λόγου ἢ τε πρόθεσις καὶ ὁ σύνδεσμος.

« Dans son *Traité des conjonctions*, contre ceux pour qui les conjonctions ne sont porteuses d'aucune signification et ne font rien de plus que d'établir des ligatures dans ce qu'on dit, Poseidonios dit qu'il y a une différence entre *epidounai* et *apodounai*, *apaitein* et *prosaitein*, et d'autres ensembles de ce genre (ce qui montre qu'il considérait que la conjonction et la préposition ne faisaient qu'une seule et même catégorie de mots). »²⁰⁸

Posidonios argumente en faveur du fait que les conjonctions sont signifiantes en comparant des verbes de sens différent, mais dont la forme ne diffère que par le préverbe qui y est affixé : *ἐπιδοῦναι/ἀποδοῦναι* et *ἀπαιτεῖν/προσαιτεῖν*. Pour le lecteur qui serait dérouté, Apollonios précise que le philosophe regroupait la conjonction et la préposition (*πρόθεσις*) en une seule classe de mot. L'inclusion des prépositions (et préverbes) au nombre des conjonctions est en fait une position stoïcienne connue, attestée par plusieurs sources. Apollonios Dyscole nous apprend ailleurs que les Stoïciens appelaient les prépositions

²⁰⁷ Pour les données biographiques concernant Posidonios, voir Kidd (1999 : 3-5). L'attribution de ce fragment au philosophe stoïcien a autrefois été mise en doute : on le rapportait à un philologue alexandrin du même nom, disciple d'Aristarque. Cette vue est maintenant rejetée par l'ensemble des interprètes. Le contexte du fragment dans le *Traité des conjonctions* d'Apollonios Dyscole suggère fortement qu'il s'agit du philosophe stoïcien, puisque le fragment fait directement suite à une discussion concernant l'apport des Stoïciens à l'étude du langage. De plus, l'intérêt du stoïcien Posidonios pour les conjonctions est attesté par un second fragment (Fr. 192 Kidd), issu de la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole. Finalement, l'inclusion des prépositions (et préverbes) au nombre des conjonctions est une position stoïcienne attestée par plusieurs sources.

²⁰⁸ A. D. *Conj.* 214.4-8. Je donne ici la traduction de Baratin (1989 : 25). Pour une discussion de ce fragment, voir Belli (1987) ; Kidd (1988 : 199-204) ; Baratin (1989 : 24-26 ; 30) ; Sluiter (1990 : 117 n. 293) ; Atherton (1993 : 305-306) ; Dalimier (2001 : 235-239) ; Barnes (2007 : 246-247).

« conjonctions prépositives » (*προθετικοὶ σύνδεσμοί*)²⁰⁹ et une scholie à ce sujet précise que ces dernières formaient un sous-groupe distinct des « conjonctions à proprement parler » (*ἀπλῶς συνδεσμοί*)²¹⁰. Notons finalement que le regroupement des prépositions et des conjonctions en une même classe de mot n'est pas en contradiction avec la définition stoïcienne du *σύνδεσμος* donnée au livre VII de Diogène Laërce²¹¹ : on peut en effet y inclure à la fois les conjonctions et les prépositions, puisque toutes deux sont des parties du discours indéclinables servant à la jonction des constituants de l'énoncé²¹².

2.7 Le sens des conjonctions

Le fragment de Posidonios soulève un autre problème. Il y est dit que Posidonios s'oppose à ceux qui prétendent que les conjonctions ne sont porteuses d'aucune signification (*οὐ δηλοῦσι μὲν τι*) et ne font que lier l'expression (*αὐτὸ δὲ μόνον τὴν φράσιν συνδέουσι*). Contre qui Posidonios argumente-t-il ? Kidd (1988 : 200) pense que Posidonios se positionne ici à l'encontre de son école d'appartenance et l'auteur supporte sa thèse en se rapportant à la définition stoïcienne de la conjonction : *σύνδεσμος δὲ ἐστὶ μέρος λόγου ἄπτωτον, συνδοῦν τὰ μέρη τοῦ λόγου*²¹³. La conjonction y est en effet définie essentiellement par sa capacité de liaison des parties de l'énoncé et rien n'est dit quant à son caractère signifiant ou non, alors

²⁰⁹ A. D. *Synt.* 436.13-14 ; 457.13-458.2. Voir également *Schol. in D. T.* 356.13-15 ; Priscien *Inst. Gramm.* II iv 17 (*GL* II 54.20-22) ; XIV ii 18 (*GL* III 34.23-25).

²¹⁰ *Schol. in D. T.* 519.26-520.15. Voir également A. D. *Conj.* 214.10 : *τοὺς κατὰ φύσιν συνδέσμους*.

²¹¹ *σύνδεσμος δὲ ἐστὶ μέρος λόγου ἄπτωτον, συνδοῦν τὰ μέρη τοῦ λόγου*, D. L. VII 58.

²¹² Baratin (1989 : 22-23) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 189) ; Barnes (2007 : 191). Pour un intéressant parallèle moderne à cette position stoïcienne, Baratin (1989 : 22 n. 3) renvoie à l'ouvrage d'Otto Jespersen, *The Philosophy of Grammar* (1924 : 89) : « Compare such instances as “after his arrival” and “after he had arrived” [...] The so-called conjunction is really [...] a sentence-preposition : the difference between the two uses of the same word consists in the nature of the complement and in nothing else ». Un argument semblable est rapporté par Apollonios Dyscole (*Synt.* 457.12-458.3) pour justifier la position stoïcienne sur le sujet : il compare les énoncés *ἐνεκα τίνος λυπή;* et *διὰ τί λυπή;* et conclut qu'ils signifient tous deux la même chose, bien que l'un soit construit avec (ce qu'Apollonios considère être) une conjonction (*ἐνεκα*) et l'autre avec une préposition (*διὰ*).

²¹³ D. L. VII 58.

que le nom propre (*ὄνομα*), le nom commun (*προσηγορία*) et le verbe (*ῥήμα*) sont explicitement qualifiés de « signifiants » (*δηλοῦν / σημαῖνον*).

Peut-on pour autant en conclure que les conjonctions étaient tenues pour non-signifiantes par les Stoïciens ? L'évidence dont nous disposons ne permet pas de certitude sur ce point, mais semble tendre plutôt vers le contraire. En discutant la définition stoïcienne de la conjonction, nous avons noté que celle-ci était définie au moyen de critères formel et fonctionnel et qu'aucune indication n'était donnée quant au sémantisme de la conjonction, contrairement à la définition aristotélicienne, dans laquelle elle est explicitement dite dépourvue de sens (*ἄσημος*)²¹⁴. Baratin (1989 : 23) note que les Stoïciens utilisent pourtant le critère *σημαντικός / ἀσήμαντος* pour distinguer les termes *λόγος* et *λέξις*²¹⁵ : tandis que le *λόγος* est toujours signifiant (*σημαντικός*), une *λέξις* peut être dépourvue de sens (*ἀσήμαντος*) ; par exemple, *βλίτυρι* est une séquence de sons qui ne signifie rien. Par contraste, l'absence de précision sur le caractère signifiant ou non de la conjonction dans la définition qui en est donnée semble indiquer que, sans signifier de la même façon que les noms ou les verbes, elle n'en devient pas pour autant non signifiante de la même façon que la séquence *βλίτυρι*.

De plus, la classification des propositions complexes semble présupposer que les conjonctions aient un sens²¹⁶. En effet, les différents types de proposition sont tous construits à partir de deux de trois propositions simples (*ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστι, νύξ ἐστι*) et ne diffèrent parfois que par la conjonction qui est employée pour joindre ces propositions²¹⁷. Il s'ensuit qu'il est difficile de refuser une signification aux conjonctions, puisqu'elles transforment par leur seule présence le sens de l'ensemble dans lequel elles figurent²¹⁸. Certains interprètes ont également souligné que, compte tenu des liens étroits qui existent

²¹⁴ *Poet.* 1456b38.

²¹⁵ D. L. VII 57.

²¹⁶ Ainsi Baratin (1989 : 23-24).

²¹⁷ Comparer la proposition conditionnelle *εἰ ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστι* et la proposition causale *διότι ἡμέρα ἐστί, φῶς ἐστιν*.

²¹⁸ La linguistique moderne a résolu la délicate question du sens des conjonctions en distinguant entre sens *lexical* et sens *grammatical*, voir Matthews (1997 s. v. « lexical meaning » et « grammatical meaning »).

dans le système stoïcien entre les parties de la philosophie (logique, physique, éthique), les conjonctions peuvent se trouver refléter aux yeux des Stoïciens des relations de causalité physiques²¹⁹ : par exemple, le lien réel qui existe dans le monde physique entre le jour et la lumière est exprimé au niveau du *λόγος* par l'emploi de la conjonction *εἰ*, qui en vient ainsi à *signifier* ce lien.

Finalement, une dernière pièce vient s'ajouter à ce tableau fragmentaire. Le fragment de Chairémon²²⁰ mentionné précédemment a parfois été interprété à tort comme un témoignage de ce que le philosophe stoïcien considérait les conjonctions explétives comme non-signifiantes²²¹. Le texte va comme suit :

φαμέν τι πατρωνυμικὸν καὶ τὸ ἐν χαρακτηριστῆρι πατρωνυμικὸν καὶ ἐν δηλουμένῳ, καὶ ἔτι τὰ κτητικά, καὶ ἄλλα πλεῖστα τοιαῦτα. ὡς οὖν τὸ τύπῳ πατρωνυμικῷ προσκεχρημένον, οὐ μὴν δηλουμένῳ, πατρωνυμικὸν καλεῖται, ὡσπερ τὰ τύπῳ ἀρσενικά, οὐ μὴν δηλουμένῳ, ἀρσενικά καλεῖται, οὕτω καὶ ἂν τύπῳ ἧ ὁ παραπληρωματικὸς κεχρηγημένος συνδεσμικῷ, μὴ μὴν δηλουμένῳ, εἰρήσεται σύνδεσμος.

« Nous appelons patronymique le terme qui l'est par sa morphologie et par ce qu'il indique, mais aussi les possessifs et une foule d'autres mots similaires. Donc, puisqu'on appelle patronymique ce qui emprunte une forme patronymique sans être patronymique par ce qu'il indique (comme tel mot de forme masculine est appelé masculin même s'il ne l'est pas par son indication), de même, si l'explétive est revêtue d'une marque formelle de conjonction sans en avoir l'indication, on l'appellera conjonction. »²²²

Même dans le cas-limite des explétives²²³, le fragment est loin d'être explicite : Chairémon y affirme que, bien que les explétives aient une « forme conjonctive » (*συνδεσμικὸς τύπος*),

²¹⁹ Frede (1987 : 330) ; Sluiter (1990 : 14) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 188) ; Blank (2000 : 402-403).

²²⁰ A. D. *Conj.* 247.30-248.11 (= Chairémon Fr. 14 Van der Horst).

²²¹ Voir Frede (1987b : 356) et plus prudemment (1987 : 331) ; Barnes (2007 : 243-244).

²²² A. D. *Conj.* 248.4-9.

²²³ Plus que toute autre classe de conjonctions, les explétives ont souvent été considérées non-signifiantes, comme l'atteste A. D. (*Conj.* 247.22-23) : *παρὰ τοῖς πλείστοις ἐστὶ πρόληψις, ὡς οἱ καλούμενοι παραπληρωματικοὶ*

elle n'ont pas un « sens conjonctif » (*συνδεσμικὸν δηλούμενον*), de la même façon que certains mots ont une forme patronymique sans être patronymiques dans leur signification. La comparaison révèle qu'il ne s'agit pas de nier le caractère signifiant des vocables en question, mais bien de souligner une discordance possible entre la forme et la signification du mot.

On peut conclure que les Stoïciens reconnaissaient probablement une signification aux conjonctions, mais qu'ils n'ont pas précisé dans quelle mesure le mode de signification des conjonctions différait de celui des noms ou des verbes²²⁴. Lorsque Posidonios prend la défense du caractère signifiant des conjonctions, on peut croire qu'il agit ainsi en accord avec la position d'ensemble de son école philosophique ; ses adversaires doivent peut-être être cherchés du côté des péripatéticiens²²⁵, qui n'admettaient pas que les conjonctions soient signifiantes et leur refusaient pour cette raison le plein statut de partie du discours²²⁶.

2.8 L'héritage stoïcien

L'influence des Stoïciens sur le développement de la grammaire a été immense et leur apport a été perçu dès l'Antiquité comme fondamental. Le langage, cependant, n'était pas un objet d'étude exclusif aux philosophes et ceux qui l'ont abordé dans une perspective différente se sont souvent montrés critiques à l'égard des théories stoïciennes tout en en

σημασίαν πινὰ οὐ ποιοῦνται. Voir également la définition qu'en donne Denys le Thrace (96.3-97.1) et la reformulation de cette dernière par Priscien *Inst. Gramm.* XVI ii 13 (*GL* III 102.13-14).

²²⁴ La tradition grammaticale postérieure élaborera le concept de *consignification* (*συσσημαίνειν*) pour qualifier la façon particulière de signifier des conjonctions. Voir A. D. *Synt.* 14.2 ; *Schol. in D. T.* 283.26-284.10 et semblablement Simplicius *In Cat.* VIII 64.20. Du côté des modernes, voir Lallot (2003 : 21-23) ; Barnes (2007 : 231-232 ; 247-249). Pour le manque de précisions des Stoïciens au sujet du sens des conjonctions, voir les remarques prudentes de Atherton (1993 : 309-310) concernant le caractère signifiant des parties du discours en général chez les Stoïciens.

²²⁵ Ainsi Baratin (1989 : 30) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 209) ; Dalimier (2001 : 237 ; 377).

²²⁶ Voir *Schol. in D. T.* 515.19-29 ; Ammonius *In De int.* 12.20-13.6.

reconnaissant l'importance. Deux textes sont particulièrement révélateurs de cette double attitude vis-à-vis l'héritage stoïcien et nous les discuterons brièvement.

Le premier texte provient du traité *Sur la composition stylistique* de Denys d'Halicarnasse²²⁷. Après avoir annoncé le sujet de son ouvrage – la *σύνθεσις* définie comme l'agencement des parties du discours dans la phrase²²⁸ – Denys raconte qu'il s'est d'abord tourné vers les écrits stoïciens dans l'espoir d'apprendre quelque chose de ceux qui avaient traité le sujet avant lui :

ὅτ' ἔργων συντάττεσθαι ταύτην τὴν ὑπόθεσιν, ἐζήτουν εἴ τι τοῖς πρότερον εἴρηται περὶ αὐτῆς καὶ μάλιστα τοῖς ἀπὸ τῆς Στοᾶς φιλοσόφοις, εἰδὼς τοὺς ἄνδρας οὐ μικρὰν φροντίδα τοῦ λεκτικοῦ τόπου ποιουμένους· δεῖ γὰρ αὐτοῖς τᾶληθῆ μαρτυρεῖν. οὐδαμῆ δ' οὐδὲν εἰρημένον ὑπ' οὐδενὸς ὁρῶν τῶν γούν ὀνόματος ἠξιωμένων οὔτε μείζον οὔτ' ἔλαττον εἰς ἣν ἐγὼ προήρημαι πραγματείαν, ἃς δὲ Χρύσιππος καταλέλοιπε συντάξεις διττὰς ἐπιγραφὴν ἔχούσας 'περὶ τῆς συντάξεως τῶν τοῦ λόγου μερῶν' οὐ ῥητορικὴν θεωρίαν ἔχούσας ἀλλὰ διαλεκτικὴν.

« Lorsque je décidai de traiter ce sujet, je cherchai à savoir si des écrivains antérieurs en avaient parlé, en particulier les philosophes stoïciens, car ces gens-là, je le savais, ont accordé une attention considérable aux problèmes du style : c'est une justice à leur rendre. Je m'aperçus alors que rien, nulle part, n'avait été dit, par aucun des auteurs de renom, qui touche de près ou de loin à l'ouvrage que je m'étais proposé d'écrire ; je m'aperçus également que les deux traités laissés par Chrysippe et qui ont pour titre *L'organisation des parties du langage* nous offrent un point de vue dialectique et non rhétorique. »²²⁹

Denys poursuit en disant que les Stoïciens sont principalement concernés par la classification des propositions suivant qu'elles sont vraies ou fausses, possibles ou impossibles, admises ou non, et que ces distinctions ne sont d'aucune utilité à qui

²²⁷ Historien et critique littéraire actif à Rome au début de la période impériale.

²²⁸ *Comp.* 2, 6.17-19.

²²⁹ *Comp.* 4, 22.3-14; traduction de Aujac et Lebel (1981). Pour une discussion de ce passage, voir Frede (1987 : 324-325) ; (1987b : 356-357) ; Ildefonse (1997 : 134) ; Dalimier (2001 : 231 n. 12) ; De Jonge (2006 : 96-97 ; 241-242).

s'intéresse à « l'agrément ou la beauté de l'expression »²³⁰, ce qui est précisément l'objet de la composition stylistique. La preuve en est que Chrysippe, malgré ses nombreux écrits logiques, ne fait montre d'aucune habileté en ce qui concerne la composition²³¹. Que Denys se soit tourné vers les Stoïciens comme ses prédécesseurs les plus importants témoigne de leur prééminence dans l'étude du langage. Pourtant, le rhéteur rejette avec force l'approche stoïcienne du langage²³² en raison d'une différence fondamentale de point de vue : la perspective dialectique des philosophes stoïciens est étrangère à l'intérêt rhétorique de Denys.

Une attitude similaire se manifeste dans la tradition grammaticale et notre second texte est directement lié à la question des conjonctions : il s'agit de l'introduction du *Traité des conjonctions* d'Apollonios Dyscole. Le grammairien y fait état des études antérieures sur les conjonctions et de leurs faiblesses. Parmi les critiques qu'il leur adresse figure l'introduction au sein de traités grammaticaux de doctrines stoïciennes « dont la transmission n'est pas de la plus haute utilité pour le traitement grammatical »²³³. Cependant, malgré cette mise en garde, Apollonios revient aux Stoïciens lorsque vient le moment de décrire la manière dont il abordera lui-même le sujet :

ἀναγκαίως εἰς σχολικὴν ἀντιβολὴν κατέστημεν, ἐκλεγόμενοι παρ' ἐκάστου τῶν πρὸ ἡμῶν τὸ χρειώδες. πρὸς οἷς καὶ αὐτοὶ τι ἐπινοήσαντες μετὰ τῆς δεούσης σαφηνείας παραδώσομεν, οὐκ ἐκτὸς γινόμενοι κατὰ τὸ παντελὲς τῆς τῶν Στωικῶν δόξης.

« Nous nous sommes vus contraints d'opérer une confrontation d'écoles en sélectionnant ce qui était utile chez chacun de nos prédécesseurs. Au reste, quand il

²³⁰ ἡδονὴν ἢ κάλλος ἐρμηνείας, *Comp.* 4, 22.19-23.1.

²³¹ *Comp.* 4, 21.12-15.

²³² οὐδεμίαν οὐτ' ὠφέλειαν οὐτε χρεῖαν τοῖς πολιτικοῖς λόγοις συμβαλλομένων, *Comp.* 4, 22.18-19. Ce rejet proclamé ne l'empêchera pas de s'approprier au besoin les idées des Stoïciens, voir De Jonge (2006 : 241-246).

²³³ οἱ δὲ καὶ ὀνόμασιν ἄλλοτρίοις προσχρησάμενοι ἤπερ τοῖς εἰς γραμματικὴν συντείνουσι, Στωικὰς παρεισφέρουσι δόξας, ὧν ἡ παράδοσις οὐκ ἄγαν χρειώδης πρὸς τὴν εἰς γραμματικὴν συντείνουσαν τεχνολογίαν, *Conj.* 213.8-10.

nous viendra une idée personnelle, nous la livrerons avec la clarté nécessaire, sans pour autant nous situer totalement en dehors de la doctrine des Stoïciens. »²³⁴

De même que Denys d'Halicarnasse, Apollonios reconnaît l'importance des Stoïciens dans l'étude du langage tout en prenant ses distances par rapport à une démarche intellectuelle dont les buts ne coïncident pas avec ceux de la grammaire. Ces deux témoignages nous donnent une idée de la façon dont il faut comprendre la place des Stoïciens dans le développement des différentes disciplines intéressées au langage : un apport fondamental et reconnu comme tel, mais considéré comme découlant d'une approche du langage différente de la sienne propre, qu'elle soit rhétorique ou grammaticale.

2.9 Conclusion

Résumons les principaux acquis de ce chapitre :

- La conjonction est reconnue par les Stoïciens comme une partie du discours (*μέρος λόγου*) et est définie au moyen de critères formel (indéclinabilité, *ἄπτωτον*) et fonctionnel (jonction des parties du discours, *συνδοῦν τὰ μέρη τοῦ λόγου*). Vraisemblablement, l'expression *τὰ μέρη τοῦ λόγου* trouvée dans la définition stoïcienne de la conjonction est à comprendre non pas dans son sens technique, mais plus généralement comme toute subdivision du discours.
- Les conjonctions ont un rôle central au sein de la théorie stoïcienne des propositions complexes, celles-ci étant formées par deux propositions simples unies au moyen d'une

²³⁴ *Conj.* 213.20-214.3. Certains interprètes, notamment R. Schneider (1878 : 215), comprennent la dernière phrase comme une affirmation d'adhérence totale aux théories stoïciennes. La pratique d'Apollonios dans le *Traité des conjonctions* montre cependant que, si le grammairien fait fréquemment référence aux Stoïciens, c'est souvent dans un but critique. Pour une discussion de ce passage, voir Dalimier (2001 : 231) ; Barnes (2005 : 280) ; (2007 : 181-182).

conjonction. Sept types de conjonctions sont ainsi identifiés et nommés selon le type de proposition dans lequel elles figurent :

- 1) Les conjonctions *conditionnelles*, servant à former une proposition conditionnelle (*συννημιμένον*)
 - 2) Les conjonctions *paraconditionnelles*, servant à former une proposition paraconditionnelle (*παρασυννημιμένον*)
 - 3) Les conjonctions *conjonctives*, servant à former une proposition conjonctive (*συμπεπλεγμένον*)
 - 4) Les conjonctions *disjonctives*, servant à former une proposition disjonctive (*διεξευγμένον*)
 - 5) Les conjonctions *causales*, servant à former une proposition causale (*αίτιώδες*)
 - 6) Les conjonctions *comparatives de supériorité*, servant à former une proposition comparative de supériorité (*διασαφοῦν τὸ μᾶλλον*)
 - 7) Les conjonctions *comparatives d'infériorité*, servant à former une proposition comparative d'infériorité (*διασαφοῦν τὸ ἥττον*)
- La perspective logique, plutôt que grammaticale, de cette classification apparaît dans le fait qu'il s'agit d'une taxinomie de *propositions* et non de conjonctions. Un souci épistémologique, *i.e.* répertorier les différents types de propositions susceptibles de vérité ou de fausseté, la sous-tend.
 - Certaines conjonctions par ailleurs identifiées par les Stoïciens sont omises de cette classification, parce qu'elles figurent dans des ensembles situés hors du champ de la proposition complexe :
- 8) Les conjonctions syllogistiques (*prosleptiques* et *épiphoriques*), qui sont omises de la classification des propositions complexes parce qu'elles figurent dans un ensemble qui dépasse le cadre de la proposition complexe, *i.e.* le raisonnement.

- 9) Les conjonctions *dubitatives*, qui figurent dans un énoncé qui n'est pas susceptible de vérité ou de fausseté, *i.e.* la question.
- 10) Les conjonctions *explétives*, qui figurent dans un énoncé qui n'est pas susceptible de vérité ou de fausseté, *i.e.* la quasi-proposition. Celle-ci ne se distingue de la proposition que par l'ajout d'une particule ou d'un adverbe à valeur émotive.
- La position stoïcienne à l'égard du sens des conjonctions n'est pas explicitement formulée, mais leur importance au sein des propositions complexes implique au moins qu'elles modifient le sens de l'énoncé dans lequel elles figurent. L'absence de prise de position claire de la part des Stoïciens montre que le mode de signification particulier des conjonctions en regard de la signification lexicale propre aux noms et aux verbes n'a pas encore été fermement appréhendé.
 - Finalement, bien que l'approche logique du langage favorisée par les Stoïciens ait été remise en question par les rhéteurs (cf. Denys d'Halicarnasse) et les grammairiens (cf. Apollonios Dyscole), la taxinomie stoïcienne des conjonctions aura une influence immense sur le développement de la grammaire occidentale par l'entremise de sa réappropriation par la discipline grammaticale dans la *Τέχνη γραμματική* attribuée à Denys le Thrace. C'est de ce traité dont il sera à présent question.

Chapitre 3 : Les conjonctions dans la *Τέχνη γραμματική* attribuée à Denys le Thrace

3.1 Introduction

Peu de choses certaines sont connues au sujet de Denys le Thrace²³⁵. Disciple du célèbre philologue alexandrin Aristarque, il serait né à Alexandrie aux alentours de 170 avant notre ère. Son surnom, ὁ Θραῦξ, doit peut-être être expliqué par une ascendance thrace du côté de son père. Suite à l'expulsion des intellectuels d'Alexandrie par Ptolémée VIII (vers 144 av. J.-C.), il enseigna à Rhodes, qui était alors un centre intellectuel important : le Stoïcien Posidonios (c. 135-51 av. J.-C.), notamment, y fut actif vers la même époque. Denys y mourut au début du 1^{er} siècle. La tradition en fait l'auteur d'un manuel de grammaire intitulé *Τέχνη γραμματική*, dont l'influence dans le développement de la linguistique occidentale fut considérable et est encore sentie dans l'enseignement de la grammaire de nos jours²³⁶. L'attribution de cet ouvrage à Denys le Thrace est toutefois une question encore débattue sur laquelle je reviendrai plus loin. La *Souda* lui attribue, en plus de nombreux ouvrages grammaticaux (*πλεῖστα γραμματικά*), des traités (*συνταγματικά*) et des commentaires (*ὑπομνήματα*). Nous possédons les titres de certains de ces traités²³⁷ et une cinquantaine de fragments de ce qui était probablement un commentaire sur le texte de

²³⁵ Pour les données biographiques concernant Denys le Thrace, voir Pfeiffer (1968 : 266-267) ; Linke *et al.* (1977 : 8-13) ; Lallot (1989 : 19-20) ; Gambarara (1996 : 245), de même que la notice très complète de F. Ildefonse dans *DPhA s. v.* « Denys dit le Thrace ». Les fragments de Denys le Thrace, incluant les *testimonia*, sont regroupés dans Linke *et al.* (1977).

²³⁶ Forbes (1933 : 112) ; Wouters (1979 : 35) ; Baratin (1989b : 197) ; Swiggers et Wouters (1994 : 521).

²³⁷ On trouve dans les scholies homériques les titres *Περὶ ποσοτήτων* (*Sur les quantités* = Fr. 14 Linke), *Μελέται* (*Exercices*, probablement des pièces déclamatoires = Fr. 36 Linke) et *Πρὸς Κράτητα* (*Contre Cratès* = Fr. 15 Linke). Hérodien lui attribue un traité intitulé *Περὶ ὀρθογραφίας* (*Sur l'orthographe* = T4 Linke). Clément d'Alexandrie (*Stromates* V 8, 45.4 = Fr. 52 Linke) cite un passage d'un traité *Περὶ τῆς ἐμφάσεως* (*Sur la signification*) qu'il attribue à Denys.

Illiade. Ces fragments attestent d'une activité avant tout philologique, centrée sur le texte homérique²³⁸.

Ainsi, en abordant Denys le Thrace, nous quittons, semble-t-il, l'univers de l'étude philosophique du langage pour entrer dans celui de la systématisation linguistique comme outil au service de la philologie. De fait, la définition de la grammaire et sa division en six parties trouvées au premier chapitre de la *Τέχνη γραμματική* témoigne de préoccupations tout autres que celles des philosophes :

Γραμματική ἐστὶν ἐμπειρία τῶν παρὰ ποιηταῖς τε καὶ συγγραφεῦσιν ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ λεγομένων. Μέρη δὲ αὐτῆς ἐστὶν ἕξ· πρῶτον ἀνάγνωσις ἐντριβῆς κατὰ προσῳδίαν, δεῦτερον ἐξήγησις κατὰ τοὺς ἐνυπάρχοντας ποιητικοὺς τρόπους, τρίτον γλωσσῶν τε καὶ ἱστοριῶν πρόχειρος ἀπόδοσις, τέταρτον ἐτυμολογίας εὗρεσις, πέμπτον ἀναλογίας ἐκλογισμὸς, ἕκτον κρίσις ποιημάτων, ὃ δὴ κάλλιστόν ἐστι πάντων τῶν ἐν τῇ τέχνῃ.

« La grammaire est la connaissance empirique de ce qui se dit couramment chez les poètes et les prosateurs. Elle a six parties : premièrement, la lecture experte respectueuse des diacritiques ; deuxièmement, l'explication des tropes poétiques présents [dans le texte] ; troisièmement, la prompte élucidation des mots rares et des récits ; quatrièmement, la découverte de l'étymologie ; cinquièmement, l'établissement de l'analogie ; sixièmement, la critique des poèmes – qui est, de toutes les parties de l'art, la plus belle. »²³⁹

L'étude du langage dans la perspective philologique est orientée vers le but pratique d'établissement et d'interprétation des textes et les parties de la grammaire énumérées par Denys sont structurées en fonction de la pratique de l'exégèse textuelle (de la simple lecture

²³⁸ La très grande majorité des fragments regroupés dans Linke (1977) concernent le texte homérique, voir Linke *et al.* (1977 : 11) et les fragments 1-47 (sur 59). Il faut cependant tenir compte du fait que la plupart des fragments proviennent des scholies homériques, ce qui biaise notre aperçu des activités de Denys le Thrace.

²³⁹ D. T. 5.2-6.3; traduction de Lallot (1989).

du texte jusqu'à la critique littéraire)²⁴⁰ : la *γραμματική* telle qu'elle est définie ici recouvre donc l'ensemble des activités pratiquées par les philologues alexandrins²⁴¹.

Le problème est qu'après cette entrée en matière, l'exposé de Denys prend rapidement une autre direction : si les premiers chapitres de la *Τέχνη γραμματική*, consacrés à la lecture (chap. 2), à l'accent (chap. 3) et au point (chap. 4), sont aisément rattachés à la partie de la grammaire concernée par la « lecture experte respectueuse des diacritiques », le texte passe ensuite, après un court chapitre donnant la définition de la rhapsodie, à l'étude détaillée des parties du discours. Ces chapitres 6 à 20, de nature très technique, consistent principalement en : (1) la définition de la partie concernée ; (2) l'énumération des sous-catégories s'il y a lieu²⁴² ; (3) l'identification des « accidents » propres à chaque partie s'il y a lieu²⁴³. Les premiers de ces chapitres sont consacrés à la lettre, aux différents types de syllabes et au mot; suivent ensuite des chapitres portant sur les huit parties du discours (*μέρη τοῦ λόγου*) recensées par Denys : le nom (*ὄνομα*), le verbe (*ῥῆμα*), le participe (*μετοχή*), l'article (*ἄρθρον*), le pronom (*ἀντωνυμία*), la préposition (*πρόθεσις*), l'adverbe (*ἐπίρρημα*) et la conjonction (*σύνδεσμος*)²⁴⁴. On remarque que cet exposé a très peu à voir avec ce qui semblait être annoncé dans la définition de la grammaire qui ouvrait le traité, ce qui a amené plusieurs commentateurs à parler de l'« absence d'organicité »²⁴⁵ de la *Τέχνη*

²⁴⁰ Voir Swiggers et Wouters (2006 : 3).

²⁴¹ Voir Wouters (1979 : 35) ; Lallot (1989 : 27) ; Kemp (1987 : 169) ; Kemp (1991 : 304) ; Di Benedetto (2000 : 395).

²⁴² Le texte énumère par exemple huit sous-catégories de conjonctions au chapitre 20 et non moins de vingt-six sous-catégories d'adverbes au chapitre 19.

²⁴³ On retrouve ainsi au nombre des accidents du nom le genre, le nombre, et le cas et parmi les accidents du verbe le mode, la voix, le nombre, la personne et le temps.

²⁴⁴ Ces huit parties du discours en viendront à constituer la liste canonique. La même liste, dans le même ordre, est trouvée au début de la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole (16.12-27.16), où une justification de l'ordre adopté est donnée : le nom et le verbe, par exemple, viennent en premier parce qu'ils suffisent à eux seuls pour constituer un énoncé complet (*Synt.* 16.13-17.4) et le nom précède le verbe parce qu'il est besoin d'abord d'un corps pour qu'il puisse agir ou subir (*Synt.* 18.5-8). Dans le cas de la conjonction, la justification de sa position en fin de liste tient à ce qu'elle sert, selon Apollonios, à conjoindre les parties énumérées précédemment (*Synt.* 27.10-13).

²⁴⁵ Ildefonse in *DPhA* s. v. « Denys dit le Thrace » (745). Voir également Pfeiffer (1968 : 269) ; Pinborg (1975 : 103) ; Wouters (1979 : 35) ; Kemp (1987 : 169) ; Kemp (1991 : 304) ; Gambarara (1996 : 246) ; Di Benedetto (2000 : 397-398).

γραμματική. Cette observation pointe naturellement vers la question de l'authenticité du traité.

3.2 L'authenticité de la *Τέχνη γραμματική*

L'apport des philologues alexandrins, notamment Aristophane de Byzance et Aristarque, au développement de la grammaire est difficile à évaluer compte tenu qu'aucune de leurs œuvres originales ne nous est parvenue. On trouve dans les scholies homériques mention de points de doctrine qui laissent croire à un état assez développé de la systématisation grammaticale, toujours au service de la *διόρθωσις*, mais rien n'indique que ces philologues aient écrit des traités sur le sujet²⁴⁶. À cet égard, la question de l'authenticité de la *Τέχνη γραμματική* est importante. En effet, si son attribution à Denys le Thrace disciple d'Aristarque est acceptée et qu'on la date en conséquence aux alentours de la fin du 2^e siècle avant notre ère, il s'agirait non seulement de la première grammaire à voir le jour dans la tradition linguistique occidentale, mais également du seul traité de ce genre issu de la sphère philologique à nous être parvenu. Il nous donnerait ainsi une idée de l'avancement des idées linguistiques à cette époque et dans ce milieu, ce qui serait une information précieuse compte tenu de l'état lacunaire de nos sources.

Or, des doutes sur l'authenticité du traité ont été émis dès l'Antiquité²⁴⁷ et l'argumentation à ce sujet a été étoffée par les commentateurs modernes. Ce sont les travaux de V. Di Benedetto (1958-1959)²⁴⁸ qui ont réouvert le débat au 20^e siècle : après un examen minutieux des textes et papyri grammaticaux datant de la période entre l'activité de Denys

²⁴⁶ Frede (1987b : 340) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 178). Voir Schenkeveld (1990 : 294-295) pour un bref historique de la question.

²⁴⁷ Voir *Schol. in D. T.* 124.7-14 ; 160.24-161.8.

²⁴⁸ On peut consulter en outre Di Benedetto (1973), en réponse aux critiques formulées par Pfeiffer (1968 : 270-271) à l'égard de la thèse avancée dans les articles de 1958-1959, et Di Benedetto (1990 ; 1995 ; 2000) pour une reformulation plus accessible des principaux points de son argumentation.

le Thrace (fin 2^e siècle av. J.-C.) et les premières citations directes de la *Τέχνη* trouvées sur papyrus (4^e siècle ap. J.-C.), l'auteur concluait que la *Τέχνη* était pour la plus grande part un ouvrage d'époque byzantine, qui devait être daté entre le 3^e et le 4^e siècle de notre ère. Ses conclusions reçurent d'abord un accueil mitigé²⁴⁹, mais de plus en plus d'interprètes se rallient désormais à la thèse de l'inauthenticité de la *Τέχνη γραμματική*²⁵⁰. Ce débat n'est pas encore clos et c'est une question qui appellerait un travail complet à elle seule²⁵¹. Je me limiterai donc à un résumé des principaux arguments. Ceux-ci peuvent être ramenés à trois griefs : (1) l'absence de cohérence interne du traité tel qu'il nous est parvenu ; (2) les divergences entre les idées linguistiques de Denys le Thrace telles qu'attestées par la tradition indirecte et celles exposées dans la *Τέχνη γραμματική* et (3) l'absence de citations de la *Τέχνη γραμματική* dans les textes issus de la tradition grammaticale avant le 4^e siècle de notre ère.

3.2.1 L'absence de cohérence interne de la *Τέχνη γραμματική*

Nous avons déjà remarqué que le texte tel qu'il se présentait ne cadrerait pas avec le champ de la grammaire telle que définie dans les premières lignes du traité. Or, la définition liminaire de la grammaire a pour sa part toutes les chances de remonter à Denys le Thrace. Non seulement est-elle bien ancrée dans la tradition philologique au sein de laquelle Denys oeuvrait, mais elle est également citée et discutée par Sextus Empiricus (2^e siècle ap. J.-C.),

²⁴⁹ Voir notamment Pfeiffer (1968 : 270-271), qui donne en note 6 une liste d'illustres partisans de l'authenticité (Steinthal, Wilamowitz, Rutherford, G. Murray, Robbins, Barwick, Pohlenz, Marrou, Schwyzer), et Erbse (1980 : 244-258).

²⁵⁰ Voir Pinborg (1975 : 104-106 ; 110-111) ; Baratin (1989b : 200) ; Lallot (1989 : 24) ; Schenkeveld (1994 : 268-269) ; Law et Sluiter (1995 : 10) ; Gambarara (1996 : 247) ; Schenkeveld et Barnes (1999 : 192) ; Lambert (2000 : 386).

²⁵¹ Pour un compte-rendu lucide de cette question complexe, voir Kemp (1991 : 307-315), à compléter cependant par les remarques de Swiggers et Wouters (1994 : 522 n. 4) sur des éléments bibliographiques négligés par Kemp. Un bon résumé du débat peut également être trouvé dans la notice de F. Ildefonse *in DPhA s. v.* « Denys dit le Thrace ». Voir finalement Robins (1995) pour un exposé de l'état de la question et des suggestions de nouvelles approches du problème.

qui l'attribue explicitement à Denys²⁵², et reproduite par Varron (1^{er} siècle av. J.-C.)²⁵³. Sextus Empiricus rapporte de surcroît les critiques du grammairien Asclépiade de Myrlea (1^{er} siècle av. J.-C.) à l'égard de la définition de Denys²⁵⁴. C'est donc l'authenticité du reste du traité, et plus particulièrement des chapitres 6 à 20, qui est remise en question. Si l'on admet que « l'absence d'organicité » de la *Τέχνη γραμματική* doit être expliquée par l'hypothèse d'auteurs multiples, deux conjectures peuvent être émises à ce sujet : (1) l'auteur (anonyme) du traité aurait adjoint à son texte la définition de la grammaire formulée par Denys le Thrace en raison de sa célébrité²⁵⁵ ; (2) le traité, originellement de Denys le Thrace, aurait été modifié à plusieurs reprises pour correspondre à l'état d'avancement de la théorie grammaticale en raison de son statut de manuel de référence²⁵⁶. Ma préférence va à cette seconde hypothèse pour des raisons que j'expliquerai sous peu.

3.2.2 Les divergences entre le matériel présenté dans la *Τέχνη γραμματική* et les idées linguistiques de Denys le Thrace attestées par la tradition indirecte

²⁵² Διονύσιος μὲν οὖν ὁ Θράξ ἐν τοῖς παραγγέλμασί φησι « γραμματικὴ ἐστὶν ἐμπειρία ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον τῶν παρὰ ποιηταῖς τε καὶ συγγραφεῦσι. », S. E. *Math.* I 57. La citation rapportée par Sextus Empiricus est légèrement différente de celle trouvée dans la *Τέχνη γραμματική*, où l'on trouve ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ au lieu de ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον, avec un déplacement du syntagme dans la phrase. Ce déplacement fait en sorte qu'il est plus naturel chez Sextus de comprendre l'expression en lien avec le champ de la grammaire (voir la traduction de Lallot 1989 : 69, « la grammaire est la connaissance empirique *poussée le plus loin possible* ... »), alors que dans la *Τέχνη* l'expression doit vraisemblablement être prise avec « ce qui est dit par les poètes et les prosateurs » (voir la traduction de Lallot 1989 : 41, « ce qui se dit *couramment* ... »). Sur l'importance à accorder à cette différence, voir Lallot (1989 : 69) ; Blank (1998 : 128-129 ; 136) ; Di Benedetto (2000 : 395). Remarquer également que Sextus rapporte la citation aux « préceptes » (peut-être *Πρόceptes*) de Denys le Thrace, et non à un traité intitulé *Τέχνη γραμματική*, voir à ce sujet Lallot (1989 : 20) ; Di Benedetto (2000 : 395).

²⁵³ *Ars grammatica ... scientia est <rerum> quae a poetis historicis oratoribusque dicuntur ex parte maiore.* La définition varronienne de la grammaire est rapportée par Marius Victorinus dans son *Ars grammatica*, voir *GL VI* 4.4-6. Noter que les prosateurs (*συγγραφεῦσιν*) de la définition dionysienne sont ici divisés en historiens et orateurs (cf. Swiggers et Wouters 1994 : 534).

²⁵⁴ S. E. *Math.* I 72.

²⁵⁵ Di Benedetto (2000 : 397-398).

²⁵⁶ Robins (1993 : 44 ; 1995 : 19-20) ; Swiggers et Wouters (1994 : 525).

Une scholie à la *Τέχνη γραμματική*²⁵⁷ rapporte que l'attribution de l'ouvrage à Denys le Thrace disciple d'Aristarque était contestée par certains (*τινες*), qui disaient que, selon le témoignage des « spécialistes de la grammaire » (*οἱ τεχνικοί*)²⁵⁸, Denys le Thrace aurait soutenu des positions différentes de celles trouvées dans le traité sur plusieurs points :

(1) Il aurait séparé le nom commun (*προσηγορία*) du nom propre (*ὄνομα*), alors que dans la *Τέχνη* le nom commun ne constitue pas une partie du discours à part, mais est subjoint au nom propre comme l'une de ses espèces²⁵⁹. Ceci rejoint la doctrine stoïcienne, qui faisait du nom commun et du nom propre deux parties du discours distinctes²⁶⁰. Une autre scholie²⁶¹ rapporte par ailleurs que le grammairien Tryphon (fin du 1^{er} siècle av. J.-C.) fut le premier à regrouper le nom commun et le nom propre comme une seule partie du discours, ce qui serait faux si la position véritable de Denys était celle trouvée dans la *Τέχνη*²⁶².

(2) Il aurait inclu le pronom (*ἀντωνυμία*) dans la catégorie de l'article (*ἄρθρον*), alors que la *Τέχνη* en fait deux parties du discours à part²⁶³. Ce témoignage est corroboré par un passage du *Traité des pronoms* d'Apollonios Dyscole où il est dit que Denys le Thrace appelait les pronoms « articles démonstratifs »²⁶⁴. À nouveau, la position originale de Denys semble concorder avec les idées stoïciennes : Apollonios²⁶⁵ et Priscien²⁶⁶ rapportent en effet que les Stoïciens considéraient articles et pronoms comme une seule partie du discours.

²⁵⁷ *Schol. in D. T.* 160.24-161.8. Une traduction de cette scholie peut être trouvée dans Lallot (1989 : 20-21). Voir également Pfeiffer (1968 : 271) et Di Benedetto (2000 : 397) pour un commentaire.

²⁵⁸ Le terme fait fréquemment référence à Apollonios Dyscole et son fils Hérodien, voir Lallot (1989 : 23) ; Kemp (1991 : 310).

²⁵⁹ ἢ γὰρ προσηγορία ὡς εἶδος τῷ ὀνόματι ὑποβέβληται., *D. T.* 23.2-3.

²⁶⁰ *D. L.* VII 58. Voir *supra* p. 42.

²⁶¹ *Schol. in D. T.* 356.21-23.

²⁶² Voir Kemp (1991 : 310).

²⁶³ Chap. 16 (61.1-62.5) pour l'article et 17 (63.1-69.5) pour le pronom.

²⁶⁴ Ἀπολλόδωρος ὁ Ἀθηναῖος καὶ ὁ Θραξ Διονύσιος καὶ ἄρθρα δεικτικὰ τὰς ἀντωνυμίας ἐκάλεσαν, *A. D. Pron.* 5.18-19.

²⁶⁵ Οἱ ἀπὸ τῆς Στοῆς ἄρθρα καλοῦσι καὶ τὰς ἀντωνυμίας, *A. D. Pron.* 5.13.

(3) Il aurait défini le verbe comme « un mot signifiant un prédicat »²⁶⁷, alors que la *Tέχνη* donne la définition suivante : « le verbe est un mot non casuel, qui admet temps, personnes et nombres, et qui exprime l'actif et le passif »²⁶⁸, une définition qui ressemble étrangement à une simplification de celle d'Apollonios Dyscole (2^e siècle ap. J.-C.) telle qu'elle nous est rapportée par une scholie²⁶⁹. Selon le scholiaste, la définition véritable de Denys le Thrace aurait été rapportée par Apollonios dans son traité consacré au verbe (aujourd'hui perdu). Cette première définition du verbe comme « un mot signifiant un prédicat » témoigne pour sa part d'une approche davantage logique du langage et est très proche de la définition stoïcienne du verbe rapportée par Diogène Laërce²⁷⁰.

Certains interprètes ont voulu minimiser l'importance de ces divergences. R. Pfeiffer, notamment, a soutenu qu'il ne s'agissait que de points de peu d'importance et que Denys avait bien pu changer d'idée²⁷¹. Pourtant, dans chacun des cas, les divergences notées témoignent d'un degré d'autonomisation différent par rapport à la doctrine stoïcienne et

²⁶⁶ *Stoici enim quomodo articulum et pronomem unam partem orationis accipiebant*, *GL* II 548.

²⁶⁷ ἑῆμά ἐστι λέξις κατηγορημα σημαίνουσα, *Schol. in D. T.* 161.7-8.

²⁶⁸ ἑῆμά ἐστι λέξις ἄπτωτος, ἐπιδεικτικὴ χρόνων τε καὶ προσώπων καὶ ἀριθμῶν, ἐνεργεῖαν ἢ πάθος παριστάσα, *D. T.* 46.4-5. Pour une discussion lucide de ces deux définitions attribuées à Denys le Thrace, voir Lallot (1989 : 159-160).

²⁶⁹ ἑῆμά ἐστι μέρος λόγου ἐν ἰδίῳ μετασχηματισμοῖς διαφόρων χρόνων ἐπιδεικτικὸν μετ' ἐνεργείας ἢ πάθους, προσώπων τε καὶ ἀριθμῶν παραστατικόν, ὅτε καὶ τὰς τῆς ψυχῆς διαθέσεις δηλοῖ, « Le verbe est une partie de phrase dont la morphologie propre permet d'exprimer la diversité des temps, ainsi que l'actif ou le passif, et qui indique les personnes et les nombres lorsqu'il marque aussi les diathèses de l'âme. » (*Schol. in D. T.* 71.24-27, trad. Lallot 1989 : 160).

²⁷⁰ ἑῆμα δὲ ἐστι μέρος λόγου σημαῖνον ἀσύνθετον κατηγορημα, *D. L.* VII 58. Pour le rapprochement entre les positions attribuées à Denys le Thrace par le scholiaste et la doctrine stoïcienne, voir Pfeiffer (1968 : 271) ; Kemp (1991 : 311).

²⁷¹ « The discrepancies are by no means fundamental, and Dionysius may well have changed his mind about minor controversial points. » (1968 : 271). Linke *et al.* (1977 : 10-11) acceptent l'explication de Pfeiffer. Voir la réponse de Di Benedetto (1973 : 799), qui soutient que ces divergences, loin d'être mineures, concernent des points fondamentaux de la théorie grammaticale. Il souligne de surcroît que ces variantes doctrinales semblent provenir de deux courants de pensée différents, plus ou moins émancipés de l'apport stoïcien, et renvoie à ce sujet à la polémique d'Apollonios Dyscole contre les Stoïciens dans l'introduction du *Traité des conjonctions*. Sur ce passage, voir *supra*, section 2.8.

laissent croire davantage à une évolution des idées sur plusieurs siècles qu'à un brusque revirement de la part d'un même auteur²⁷².

Au trois points mentionnés par le scholiaste, on peut, pour compléter le tableau, ajouter le suivant :

(4) Selon le témoignage de Priscien (*GL* II 548.4), Tryphon aurait été le premier à faire du participe (*μετοχή*) une partie du discours indépendante. Ce témoignage est difficilement conciliable avec une datation de la *Τέχνη γραμματική* vers la fin du 2^e siècle avant notre ère, puisque le participe y est dénombré parmi les parties du discours²⁷³.

3.2.3 L'absence de citations de la *Τέχνη γραμματική* dans les textes issus de la tradition grammaticale avant le 4^e siècle de notre ère

Peu de textes grammaticaux datés entre le 1^{er} siècle avant J.-C. et le 4^e siècle de notre ère nous sont parvenus, ce qui rend difficile la reconstruction de l'évolution de la pensée grammaticale à cette époque cruciale. On possède néanmoins une partie importante de l'œuvre d'Apollonios Dyscole et un certain nombre de papyri grammaticaux, dont les plus anciens remontent au premier siècle de notre ère. Or, tandis qu'Apollonios mentionne plus de cinquante fois le grammairien Tryphon²⁷⁴, il ne fait allusion à Denys le Thrace qu'une fois et lui attribue alors une position qui ne concorde pas avec ce qui est présenté dans la *Τέχνη γραμματική* : il s'agit du passage discuté précédemment où il est rapporté que Denys appelait les pronoms « articles démonstratifs » (*ἄρθρα δεικτικά*)²⁷⁵. De même, on ne trouve

²⁷² Voir Wouters (1979 : 36) ; Schenkeveld (1994 : 268-269) ; Robins (1995 : 20).

²⁷³ D. T. 23.1. Le chap. 15 de la *Τέχνη γραμματική* (60.1-3) est consacré au participe. Pour cet argument, voir Kemp (1991 : 310) ; Swiggers et Wouters (1994 : 522).

²⁷⁴ Lallot (1989 : 23) ; Di Benedetto (2000 : 398-399).

²⁷⁵ A. D. *Pron.* 5.18-19.

aucune citation de la *Τέχνη* dans les papyri grammaticaux avant le 4^e siècle de notre ère²⁷⁶, ce qui est pour le moins étrange compte tenu du fait que, si l'ouvrage était bien de Denys le Thrace, il s'agirait du premier traité de grammaire de ce type à voir le jour dans la tradition grammaticale et d'une avancée importante dans la synthèse de la réflexion philosophique et de la réflexion philologique sur le langage²⁷⁷. Face à ce silence unanime, on ne peut que mettre en doute l'affirmation de G. Uhlig, selon qui « *Dionysius regnabat in scholis graecis ab altero ante Christum saeculo usque ad duodecimum certe post Christum* » (1883 : vi). Bien que Pfeiffer (1968 : 270) ait questionné la validité d'arguments *e silentio* dans le débat sur l'authenticité de la *Τέχνη*, on doit accorder avec Di Benedetto que plusieurs indices concordent vers une datation tardive de l'ouvrage.

3.2.4 Une nouvelle perspective sur la question : la *Τέχνη γραμματική* comme manuel

Entre les deux positions extrêmes – celle qui attribue le texte dans son ensemble à Denys le Thrace disciple d'Aristarque et celle qui considère que le texte, excepté les premiers paragraphes, est un produit du 4^e siècle de notre ère – diverses positions moyennes ont été envisagées. L'une des plus intéressantes a été formulée par R. H. Robins²⁷⁸ : elle consiste à prendre en compte le fait que la *Τέχνη*, qu'elle s'adresse à un public savant ou à des apprenants, est indubitablement un manuel, un *compendium* présentant de façon systématique les éléments-clé d'une description du langage. Ce type de texte, encore de nos jours, est particulièrement sujet à des révisions successives, de façon à en adapter le

²⁷⁶ Lallot (1989 : 22) ; Wouters (1979 : 96) ; Di Benedetto (1995 : 152) ; (2000 : 398).

²⁷⁷ Un des problèmes auxquels les interprètes font face est le statut de la *Τέχνη γραμματική* : s'agit-il d'un ouvrage savant (ainsi Erbse 1980 : 248) ou d'un simple manuel scolaire (ainsi Ildefonse *in DPhA s. v.* « Denys dit le Thrace » : 744) ? S'il s'agit d'un manuel scolaire, il est compréhensible qu'Apollonios Dyscole ne le mentionne pas, mais le silence des papyri grammaticaux (dont certains sont clairement issus du milieu de l'enseignement) devient alors difficilement explicable. Inversement, s'il s'agit d'un ouvrage savant, c'est le silence d'Apollonios qui devient incompréhensible (cf. Lallot 1995 : 32-33).

²⁷⁸ Robins (1993 : 44) ; (1995 : 19-20). Voir également les remarques de Swiggers et Wouters (1994 : 525).

contenu à l'état d'avancement des connaissances à une époque donnée. Un tel état de fait est de prime abord probable pour un texte qui présente un abrégé de la science grammaticale pendant un intervalle où la science en question s'est rapidement développée sous la poussée d'influences multiples.

Un indice possible de cette évolution du texte est trouvé chez Quintilien. Dans un court historique de la découverte progressive des différentes parties du discours, le grammairien latin attribue à Aristarque et Palémon l'identification de huit parties du discours :

Alii tamen ex idoneis dumtaxat auctoribus octo partes secuti sunt, ut Aristarchus et aetate nostra Palaemon, qui vocabulum sive appellationem nomini subiecerunt tamquam speciem eius.

« D'autres cependant, suivant en cela des autorités qualifiées, s'en sont tenus à huit parties : c'est le cas d'Aristarque et de notre contemporain Palémon, qui ont rangé l'appellatif sous le nom, comme une de ses espèces. »²⁷⁹

L'attribution à Aristarque est presque certainement fautive²⁸⁰, mais la formulation de Quintilien ne manque pas de frapper le lecteur familier de la *Τέχνη γραμματική* : *qui uocabulum siue appellationem nomini subiecerunt tamquam species eius* est un calque presque parfait de la phrase *ἡ γὰρ προσηγορία ὡς εἶδος τῷ ὀνόματι ὑποβέβληται* trouvée au chapitre 11 de la *Τέχνη* (D. T. 23.2-3)²⁸¹. Ce mince indice ne saurait faire pencher la balance en faveur de l'authenticité de la *Τέχνη*, mais laisse penser que certaines sections autres que les premiers chapitres ont pu être connues au 1^{er} siècle de notre ère. Ma position à l'égard de la *Τέχνη γραμματική* sera donc la suivante : il s'agit d'un texte qui, par sa nature même, a dû subir plusieurs révisions et nous nous trouvons en conséquence face à un

²⁷⁹ *Inst. Or.* 1.4.20 ; traduction de Lallot (1989 : 123-124).

²⁸⁰ Le texte de Quintilien doit être lu côte à côte avec le texte parallèle de Denys d'Halicarnasse (*Comp.* 2, 6.17-7.13). Les deux textes dérivent certainement d'une même source et Denys d'Halicarnasse ne mentionne pas Aristarque. Il est plus probable que Quintilien ait « trop prêté au riche Aristarque » (Lallot 1989 : 125) que Denys ait omis d'en mentionner le nom.

²⁸¹ Pour deux interprétations différentes de cette étroite correspondance, voir Di Benedetto (1959 : 98) et Traglia (1970 : 491).

texte hétérogène. Certaines sections sont manifestement des ajouts tardifs, d'autres des altérations de matériel plus ancien, mais il n'est pas exclu que certains passages remontent à l'époque de Denys le Thrace. Il est bien entendu extrêmement difficile de départager les différentes strates chronologiques. C'est en ayant ces difficultés et ces possibilités bien en tête qu'il convient d'aborder le chapitre de la *Τέχνη γραμματική* consacré aux conjonctions.

3.3 La définition de la conjonction dans la *Τέχνη γραμματική*

Le chapitre final de la *Τέχνη γραμματική* porte sur les conjonctions et, conformément à l'organisation générale de l'ouvrage, commence par en donner la définition. Cependant, tandis que les définitions des autres parties du discours incluent à la fois des critères formels²⁸², fonctionnels²⁸³ et sémantiques²⁸⁴ dans une optique avant tout grammaticale, la définition de la conjonction frappe d'entrée de jeu par son aspect davantage philosophique :

σύνδεσμός ἐστὶ λέξις συνδέουσα διάνοιαν μετὰ τάξεως καὶ τὸ τῆς ἐρμηνείας κεκμηνὸς δηλοῦσα.

[1.2 *δηλοῦσα* codd. vet. : *πληροῦσα* codd. rec.]

« La conjonction est un mot qui conjoint la pensée en ordonnant, et qui révèle l'implicite de l'expression. »²⁸⁵

Cette définition complexe appelle un commentaire détaillé. Un mot d'abord sur ce qui est absent : il n'y a pas mention du caractère indéclinable des conjonctions, contrairement à la définition stoïcienne, qui était explicite sur ce point²⁸⁶. Les scholiastes critiquent Denys le

²⁸² Le critère formel déclinable/indéclinable est employé dans les définitions du nom (24.3), du verbe (46.4) et de l'adverbe (72.4).

²⁸³ L'adverbe, par exemple, est défini comme *μέρος λόγου ἄκλιτον κατὰ ῥήματος λεγόμενον ἢ ἐπιλεγόμενον ῥήματι* (72.4-5).

²⁸⁴ Le nom, par exemple, est défini comme *μέρος λόγου πτωτικόν σῶμα ἢ πράγμα σημαῖνον* (24.3).

²⁸⁵ D. T. 86.3-4; traduction de Lallot (1989).

²⁸⁶ *σύνδεσμος δὲ ἐστὶ μέρος λόγου ἄπτωτον*, D. L. VII 58.

Thrace pour cette omission²⁸⁷ et proposent de substituer à sa définition une autre plus complète :

σύνδεσμός ἐστὶ μέρος λόγου ἄκλιτον, συνδεδεικὸν τῶν τοῦ λόγου μερῶν, οἷς καὶ συσσημαίνει, ἢ τάξιν ἢ δύναμιν παριστῶν.

« La conjonction est une partie de phrase non fléchie qui conjoint les parties de la phrase, avec lesquelles elle associe aussi sa signification en indiquant un ordre ou une valeur. »²⁸⁸

Outre la mention du caractère indéclinable des conjonctions, la définition proposée par les scholies ajoute une clause décrivant le mode de signification propre des conjonctions (la « consignification ») et une spécification fonctionnelle concernant la *δύναμις*. Cette dernière spécification est à comprendre comme la modalité d'un énoncé : on pense à la particule modale *ἄν/κέν*, mais aussi aux modalisateurs d'énoncés que sont, par exemple, *που*, *ἄρα* et *μήν*²⁸⁹.

λέξις : l'emploi du terme *λέξις* en substitution à l'expression attendue *μέρος λόγου* semble être une simple variation. *μέρος λόγου* est employé dans les définitions du nom (24.3), de l'article (61.2) et de l'adverbe (72.4), tandis que *λέξις* (ici avec le sens de « mot ») est employé dans celles du verbe (46.4), du participe (60.2), du pronom (63.2), de la préposition (70.2) et de la conjonction (86.3). *λέξις* a été défini au chapitre 11 de la *Τέχνη* comme « la plus petite partie de la phrase construite »²⁹⁰ : c'est dire que le terme, depuis la définition qu'Aristote en donnait (*λέξιν εἶναι τὴν διὰ τῆς ὀνομασίας ἐρμηνείαν*, *Poet.* 1450b13-14), a acquit un sens spécialisé au sein de la théorisation grammaticale. Le sens de « mot » perdure aujourd'hui en grec moderne.

²⁸⁷ Voir par exemple *Schol. in D. T.* 102. 18-20 : ὁ δὲ τοῦ Διονυσίου [ῥος] ἐπταισμένος ἐστὶν ... προσθεῖναι δεῖ τὸ « ἄκλιτος ».

²⁸⁸ *Schol. in D. T.* 102.15-18 ; traduction Lallot (1989 : 233). Cette définition est peut-être celle d'Apollonios Dyscole : une lacune au début de son *Traité des conjonctions* nous prive de sa définition. Sur ce sujet, voir l'analyse de Lallot (1989 : 233-236).

²⁸⁹ Sur *δύναμις* dans ce contexte, voir Lallot (1989 : 235-236) ; Barnes (2007 : 197-198).

²⁹⁰ *μέρος ἐλάχιστον τοῦ κατὰ σύνταξιν λόγου*, *D. T.* 22.4 ; traduction de Lallot (1989).

συνδέουσα διάνοιαν : il s'agit d'une variante de la partie étymologique de la définition stoïcienne de la conjonction (*συνδοῦν τὰ μέρη τοῦ λόγου*, D. L. VII 58), mais avec l'importante substitution de *διάνοιαν* en lieu de *τὰ μέρη τοῦ λόγου*²⁹¹. Cette substitution permet d'éviter certaines ambiguïtés de la définition stoïcienne, notamment le problème mentionné précédemment (voir *supra* pp. 47-48) de la discordance entre la définition que les Stoïciens donnent de la conjonction et son rôle dans la théorie des propositions complexes : alors que la conjonction devrait joindre les parties du discours (*τὰ μέρη τοῦ λόγου*) et que celles-ci sont identifiées peu auparavant comme les cinq classes de mots reconnues par les Stoïciens, sa fonction effective dans le cadre des assertions complexes est la jonction *d'énoncés*. L'emploi de *διάνοια*, de sens plus large et plus vague, dans la définition de la *Τέχνη* permet d'inclure sous un même terme différents segments du discours (mots, syntagmes, propositions), remédiant ainsi à la difficulté présentée par le fait que la conjonction peut joindre à la fois des mots, des syntagmes et des propositions.

La présence du terme *διάνοια* projette également la réflexion sur un autre plan : celui de la *pensée* plutôt que celui de l'*expression* de cette pensée, conférant ainsi une dimension philosophique à ce qui aurait pu n'être que grammatical. Il est intéressant de noter que, bien que *διάνοια* ne soit employé dans la définition d'aucune autre des huit parties du discours, on retrouve le terme dans la définition que la *Τέχνη* donne de l'énoncé (*λόγος*) : il y est dit que l'énoncé « manifeste une pensée complète » (*διάνοιαν αὐτοτελήν δηλοῦσα*, 22.5). L'emploi de *διάνοια* dans ces deux passages reflète l'interconnection étroite qui était perçue entre la pensée et le langage, vus comme deux faces d'une même réalité. Les deux niveaux (expressif et cognitif) sont ainsi étroitement entremêlés dans la définition de la *Τέχνη*, la conjonction étant d'abord identifiée comme un élément linguistique (*λέξις*), puis définie par sa fonction de jonction de la pensée.

²⁹¹ Voir Baratin (1989 : 31). Différemment : Swiggers et Wouters (1997 : 71) ; (1998 : 6-7).

μετὰ τάξεως : Cette spécification doit être comprise en lien avec la théorie stoïcienne des propositions complexes²⁹². L'ordre dont il est question fait vraisemblablement référence au rapport d'antécédence et de conséquence qu'entretiennent deux propositions simples dans le cadre d'une proposition complexe : la proposition introduite par *εἰ*, par exemple, se trouve précéder (d'un point de vue logique, l'ordre des propositions dans le texte ayant peu d'importance) la principale à laquelle elle est rattachée²⁹³. Comme nous le verrons bientôt, les classes de conjonctions identifiées dans la *Τέχνη γραμματική* découlent directement de l'analyse stoïcienne des propositions complexes. Selon M. Baratin (1989 : 32), il est également possible de comprendre *μετὰ τάξεως* en référence à l'organisation d'un énoncé simple (sa *σύν-ταξις*) : les grammairiens latins commenteront la différence entre un énoncé agrammatical du type « *ego tu eamus* » et l'énoncé bien formé « *ego et tu eamus* » en disant que l'un « est désuni » (*dissidet*), tandis que l'autre « se tient » (*incipit cohaerere*)²⁹⁴. Ce type d'analyse a pu être appliqué au grec et la conjonction vue en conséquence comme un principe organisationnel au sein d'un énoncé simple, ce que viendrait souligner le *μετὰ τάξεως* de la définition de la *Τέχνη*. L'une et l'autre interprétation ne sont pas exclusives, mais la première, rattachant *μετὰ τάξεως* à la théorie stoïcienne des propositions complexes, me semble mieux appuyée.

τὸ τῆς ἐρμηνείας κεκρηγὸς δηλοῦσα : il s'agit indubitablement de la partie de la définition la plus difficile à interpréter. Les manuscrits les plus anciens, de même que la traduction arménienne de la *Τέχνη*, donnent la leçon *δηλοῦσα*²⁹⁵, et les abondantes scholies sur le passage ne connaissent que cette leçon, qu'elles tentent tant bien que mal d'interpréter.

²⁹² Voir Baratin (1989 : 31) ; Lallot (1989 : 229). Différemment : Swiggers et Wouters (1997 : 72).

²⁹³ Voir ce qu'en dit Sextus Empiricus, rapportant la théorie stoïcienne des propositions complexes : « εἴπερ ἡμέρα ἔστι, φῶς ἔστιν ». τῶν δὲ ἐν τῷ συνημμένῳ ἀξιωματῶν τὸ μετὰ τὸν « εἰ » ἢ τὸν « εἴπερ » σύνδεσμον τεταγμένον ἡγούμενον τε καὶ πρῶτον καλεῖται, τὸ δὲ λοιπὸν λῆγόν τε καὶ δεύτερον, καὶ ἐὰν ἀναστροφῶς ἐκφέρηται τὸ ὅλον συνημμένον, οἷον οὕτως « φῶς ἔστιν, εἴπερ ἡμέρα ἔστιν »· καὶ γὰρ ἐν τούτῳ λῆγον μὲν καλεῖται τὸ « φῶς ἔστιν » καίπερ πρῶτον ἐξενεχθέν, ἡγούμενον δὲ τὸ « ἡμέρα ἔστιν » καίπερ δεύτερον λεγόμενον, διὰ τὸ μετὰ τὸν « εἴπερ » σύνδεσμον τετάχθαι, S. E. *Math.* VIII 110.

²⁹⁴ Servius, *In Donati artem minorem*, GL IV 418.5-6. Voir également Pompeius, *In artem Donati*, GL V 264.17-22.

²⁹⁵ Voir Baratin (1989 : 32) ; Lallot (1989 : 228).

Elles proposent plusieurs explications, dont aucune n'est satisfaisante et qui montrent bien leur embarras face à cette formule²⁹⁶. Du côté des modernes, plusieurs interprétations ont également été avancées.

Lallot (1985 : 91 ; 1989 : 232) propose une interprétation du texte basée sur une remarque trouvée à plusieurs reprises dans les textes grammaticaux concernant les conjonctions : il s'agit de la particularité, notée par les grammairiens, qu'à la conjonction d'« ouvrir » l'énoncé sur une suite. Apollonios Dyscole, par exemple, donnant en exemple une phrase contenant toutes les parties du discours, s'excuse de n'y point mettre une conjonction : la raison en est que « si on en met une, elle réclamera (*ἀπαιτήσει*) une autre phrase »²⁹⁷. Une remarque semblable est trouvée dans les scholies (283.20-25), où l'auteur commente l'agrammaticalité de phrases telles que « *ἐποίησα καί* » et « *σιωπῶ μὲν* ». Des traces de cette idée peuvent déjà être trouvées chez Aristote : il est dit dans la *Rhétorique* (1407a19-23) que, pour bien parler le grec (*τὸ ἐλληνίζειν*), *μὲν* « demande » (*ἀπαιτεῖ*) un *δέ* à sa suite²⁹⁸. Selon Lallot, c'est cette « ouverture » de l'énoncé marquée par la conjonction qu'il faudrait voir à nouveau soulignée par la formule *τὸ τῆς ἐρμηνείας κεχρηγὸς* de la définition de la *Τέχνη*. C'est conformément à cette interprétation que Lallot, dans sa traduction de 1985, rend *τὸ τῆς ἐρμηνείας κεχρηγὸς δηλοῦσα* par « qui révèle une ouverture du discours ».

Baratin (1989 : 37-38) présente une explication liée à la théorie stoïcienne des propositions complexes. Une proposition complexe est formée de deux propositions simples, jointes par une conjonction qui indique la relation qu'entretiennent ces deux propositions. Ainsi, dans une proposition vraie du type « s'il fait jour, il y a de la lumière », il existe *a priori* entre « il fait jour » et « il y a de la lumière » un rapport implicatif, qui reste implicite s'il n'est

²⁹⁶ Voir Lallot (1989 : 229-231) pour un commentaire sur certaines des interprétations avancées dans les scholies.

²⁹⁷ ἔγκειται τὰ μέρη τοῦ λόγου παρὰ τὸν σύνδεσμον, ἐπεὶ προστεθεῖς ἕτερον λόγον ἀπαιτήσει, A. D. *Synt.* 17.5-6.

²⁹⁸ Le lien avec Aristote est souligné par Baratin (1989 : 36).

pas mis en lumière par une conjonction²⁹⁹. Selon Baratin, τὸ τῆς ἐρμηνείας κεχρηθὲς désignerait précisément « l'implicite », perçu comme un vide de l'expression (ἐρμηνεία), et c'est en ce sens que la conjonction « révèle l'implicite de l'expression »³⁰⁰. L'interprétation de Baratin est acceptée par Lallot (1989 : 231-232) et inspire directement sa traduction de 1989. Baratin (1989 : 39-40) rattache également la définition de la Τέχνη à la tradition péripatéticienne qui fait des conjonctions des mots dépourvus de signification (ἄσημοι) : l'explication qu'il donne du passage fait en sorte que la conjonction, ne faisant qu'expliciter l'implicite, ne possède aucun sens en elle-même. Dans un tour de force interprétatif, Baratin fait ainsi de la définition de la conjonction trouvée dans la Τέχνη l'héritière à la fois des analyses stoïciennes et de la position péripatéticienne sur le sémantisme des conjonctions. L'obscurité de la définition découlerait, selon Baratin, de la superposition de ces deux cadres d'analyse au sein d'une même définition.

Swiggers et Wouters (1997 : 72-73 ; 1998 : 7-8) expliquent le passage en lien avec la théorie sémantique aristotélicienne (voir *supra* section 1.2.2) et la notion d'ἐρμηνεία chez cet auteur. On se rappelle que le traité *De l'interprétation* (Περὶ ἐρμηνείας) expose une théorie du sens essentiellement référentielle, puisque les mots y sont vus comme symboles d'impressions mentales (παθήματα τῆς ψυχῆς), elles-mêmes à l'image des réalités (πράγματα)³⁰¹. La conjonction, qui symbolise des relations logiques, ne correspond à aucune réalité et c'est ce qui expliquerait, selon Swiggers et Wouters, qu'elle « révèle le vide de l'expression » : le « vide » indiqué par la conjonction serait l'absence de correspondant extra-linguistique à ce qu'elle est au niveau de l'expression (ἐρμηνεία), entendue comme la pensée telle qu'exprimée dans le langage. La définition de la

²⁹⁹ Pour clarifier ce point, on peut penser aux nombreuses constructions asyndétiques de la langue parlée. Ainsi, dans « Tu devrais prendre un parapluie : il va pleuvoir cet après-midi. », une relation de causalité, qui serait rendue à l'écrit par l'emploi de « parce que », est présente bien qu'elle ne soit pas exprimée par une conjonction.

³⁰⁰ L'interprétation proposée par Baratin peut trouver appui dans les scholies, voir notamment *Schol. in D. T.* 61.10-16 et 284.6-10, de même que la traduction qu'en donne Lallot (1989 : 230-231).

³⁰¹ *De int.* 16a3-8.

conjonction de la *Τέχνη* n'aurait ainsi de sens qu'une fois replacée dans le cadre d'une vision aristotélicienne du langage.

Des efforts considérables ont été déployés par les auteurs mentionnés ci-haut pour tenter de trouver un sens à la formule *τὸ τῆς ἐρμηνείας κεχηγνός δηλοῦσα*. Pourtant, leurs interprétations me semblent pêcher par un excès de subtilité³⁰² qui ne cadre pas avec le type de texte qu'est la *Τέχνη γραμματική* : un manuel présentant de façon systématique et concise un découpage du matériel linguistique. Je propose donc *in fine* une interprétation alternative, qui considère *πληροῦσα* comme le texte original.

La variante *πληροῦσα* est la conjecture d'un érudit grec du 14^e siècle, Manuel Moschopoulos, qui s'est ensuite glissée dans la tradition manuscrite plus tardive³⁰³. Bien que, dans la tradition manuscrite de la *Τέχνη*, *δηλοῦσα* soit mieux attesté, il est possible que Moschopoulos ait vu juste en corrigeant le texte. Un certain nombre de commentateurs modernes³⁰⁴ ont pareillement préféré *πληροῦσα* à *δηλοῦσα*, principalement sur la base d'un fragment du grammairien Tryphon. Apollonios Dyscole rapporte en effet que :

ὁ γοῦν Τρύφων ἐν τῷ ὄρω βουλόμενος καὶ αὐτοῦς [= τοὺς παραπληρωματικούς] ἐμπεριλαβεῖν, φησὶ καὶ τὸ κεχηγνός τῆς ἐρμηνείας ἔστιν ὅπου παραπληρῶν.

« Tryphon, qui veut les englober elles aussi [= les conjonctions explétives] dans sa définition <de la conjonction>, dit qu' « il arrive aussi que <la conjonction> aide à combler la béance de la pensée exprimée. »³⁰⁵

³⁰² Voir le scepticisme de Barnes (2007 : 184-185) à l'égard des interprétations modernes. Il conclut de façon aporétique : « Will you buy any of those interpretations? I won't – but I have nothing better to put on the market. »

³⁰³ Voir Baratin (1989 : 32) ; Lallot (1989 : 228).

³⁰⁴ Egger (1854 : 209 n. 1) ; Schoemann (1862 : 206 n. 3) ; Steinthal (1890 : II 322). Uhlig (1883 *ad loc.*) met *δηλοῦσα* dans son texte, mais son commentaire révèle qu'il préfère *πληροῦσα* : « *Moschopulus videtur restituisset id quod Dionysius scripsit* ».

³⁰⁵ A. D. *Conj.* 247.23-25 ; traduction de Dalimier (2001).

On ne peut manquer d'être frappé par la présence dans ce fragment de l'étrange formule *τὸ κεκηνὸς τῆς ἐρμηνείας*, qui fait écho au texte de la définition de la *Τέχνη* qui a causé tant de soucis aux interprètes. Son sens dans le fragment de Tryphon peut être déduit de la suite du passage :

ἀπέικασε δὲ καὶ τινὰς αὐτῶν ταῖς καλουμέναις στοιβαῖς. «ὄν γάρ,» φησι, «τρόπον εἰς τὰς συνδέσεις τῶν ἀμφορέων εὐχρηστεῖ ἢ τῶν στοιβῶν παρενδεις ὑπὲρ τοῦ μὴ καταθραύεσθαι τοὺς ἀμφορεῖς, τὸν αὐτὸν δὴ τρόπον ὑπὲρ τοῦ τὰ τῆς φράσεως μὴ τραχύνεσθαι ἢδε ἢ σύνταξις τῶν μορίων παραλαμβάνεται.»

« Il a aussi comparé certaines des explétives à ce qu'on appelle de la bourre. « De même, dit-il, qu'il est utile, pour disposer des ensembles d'amphores, d'interposer de la bourre pour éviter qu'elles ne se brisent, de la même façon, pour éviter les frottements entre les constituants de la phrase, on combine ainsi les particules. »³⁰⁶

Deux points importants doivent être soulignés. D'abord, la fonction dénotée par la formule *τὸ κεκηνὸς τῆς ἐρμηνείας ἔστιν ὅπου παραπληρῶν* ne s'applique qu'aux seules explétives. Apollonios dit clairement que Tryphon a ajouté cette clause de façon à pouvoir inclure les explétives dans sa définition de la conjonction (*βουλόμενος καὶ αὐτοὺς ἐμπεριλαβεῖν*) et dans le fragment lui-même Tryphon souligne cette limitation par l'emploi de *ἔστιν ὅπου*, « il arrive que » : c'est dire que ce ne sont pas toutes les conjonctions qui remplissent cette fonction, mais uniquement les explétives. Ceci est confirmé par l'emploi de tournures similaires en lien avec les conjonctions explétives chez Apollonios³⁰⁷ et dans un papyrus grammatical daté du 1^{er} siècle de notre ère³⁰⁸.

En second lieu, il est vraisemblable qu'il faille comprendre *τὸ κεκηνὸς τῆς ἐρμηνείας* dans le fragment de Tryphon comme faisant référence au phénomène de l'*hiatus*. La métaphore de

³⁰⁶ A. D. *Conj.* 247.25-29 ; traduction de Dalimier (2001).

³⁰⁷ οἱ γε μὴν καλούμενοι παραπληρωματικοὶ οὐκ ἀπὸ τοῦ δηλουμένου τὴν δέσιν ἔσχον. οὐ γὰρ ἀληθές ἐστιν, ὡς τινες ὑπέλαβον, μόνον αὐτοὺς ἀναπληροῦν τὸ κεκηνὸς τῆς ἐρμηνείας καὶ διὰ τοῦτο εἰρησθαι παραπληρωματικούς, *Synt.* 378.4-7.

³⁰⁸ σύνδεσμος δ' ἐστὶν λέξις συνάπτουσα τὰ μέρη τῆς ἐρμηνείας. παραλαμβάνεται δὲ ἤτοι χάρις συνπλοκῆς ἢ διαζεύξεως ἢ αἰτίας ἢ συλλογισμοῦ ἢ ἀπορίας ἢ ἀκ(ο)λουθίας ἢ τοῦ μὴ κεκηνέναι τὴν σύνδεσις, *P. Yale* 1. 25, 54-59 Wouters. Voir le commentaire de Wouters (1979 : 58).

la bourre employée par Tryphon en est déjà un bon indice : de même que la bourre empêche les amphores de s'entrechoquer entre elles, les conjonctions explétives sont perçues comme un outil stylistique permettant d'éviter l'entrechoquement des mots. C'est d'ailleurs ainsi qu'Apollonios lui-même explique en un autre passage la métaphore de Tryphon :

ἢ τε γὰρ ἀνὰ χεῖρα ὁμιλία καὶ αἱ συντάξεις αἱ ἀρχαῖαι καὶ πᾶσα ποιητικὴ γραφὴ τρέπεται ἐπὶ τὴν εὐφωνίαν, καὶ διὰ τοῦτο εὐχρηστα τὰ προκειμένα μόρια, καθότι περ, ὡς πρόκειται, ἀπέικαζον αὐτὰ τινες τῇ προσκειμένῃ στοιβῇ τοῖς ἀμφορεῦσι.

« La conversation courante, les constructions anciennes et toute écriture poétique recherchent l'euphonie, ce qui rend fort utiles ces petits mots [*i.e.* les conjonctions explétives] puisque justement, comme on l'a dit plus haut, certains les comparaient au rembourrage ajouté aux amphores. »³⁰⁹

Ceci concorde avec la définition des conjonctions explétives donnée dans la *Τέχνη γραμματική* :

παραπληρωματικοὶ δὲ εἰσὶν ὅσοι μέτρου ἢ κόσμου ἔνεκεν παραλαμβάνονται.

« Les explétives sont celles qu'on emploie pour le mètre ou pour l'ornement. »³¹⁰

Aucune fonction sémantique ou syntaxique n'est reconnue aux explétives, qui ne sont utilisées, selon l'auteur de la définition, que pour des raisons métriques ou stylistiques. On peut noter également qu'Apollonios compare l'emploi euphonique des conjonctions à celui du *ν* euphonique (*Conj.* 253.1-5) et qu'il décrit ailleurs (*Pron.* 50.11) la fonction de ce *ν* en des termes très proches de ceux employé par Tryphon au sujet des explétives :

σαφές ὅτι τὸ χασμῶδες τῶν φωνηέντων ἀναπληρῶν τῇ τοῦ ν προσθήσει.

³⁰⁹ A. D. *Conj.* 252.30-33 ; traduction Dalimier (2001).

³¹⁰ D. T. 96.3-97.1 ; traduction de Lallot (1989).

« ... en remplissant – c’est évident – l’hiatus entre les voyelles par l’adjonction du ν. »³¹¹

Le sens de τὸ κεχηγνὸς τῆς ἐρμηνείας ... παραπληρῶν dans le fragment de Tryphon est donc clair : il désigne la fonction stylistique particulière aux conjonctions explétives, qui contribuent à l’euphonie d’une phrase en comblant les hiatus entre les mots. On sait également que Tryphon a ajouté cette clause à sa définition de la conjonction précisément pour y inclure les explétives, dont le statut conjonctif était débattu³¹². Je pense que τὸ τῆς ἐρμηνείας κεχηγνὸς πληροῦσα dans la définition de la conjonction de la Τέχνη γραμματική doit être expliqué de la même façon. Comme j’aurai l’occasion de le montrer bientôt, la liste des classes de conjonctions donnée dans la Τέχνη est étroitement liée à la théorie stoïcienne des propositions complexes – à une exception près : les conjonctions explétives, dont les traces sont trop minces dans les écrits stoïciens pour y voir l’origine possible du passage de la Τέχνη à leur sujet. Plus vraisemblablement, la définition et la liste des conjonctions explétives sont un ajout au texte original, qui doit être expliqué en lien avec l’activité d’exégèse textuelle des philologues. La fréquence de ces conjonctions dans le texte homérique et la nécessité d’en expliquer la présence a pu justifier l’ajout de la classe des explétives parmi les classes de conjonction répertoriées dans la Τέχνη γραμματική³¹³. Par souci de cohérence, on a alors complété la définition originale de la conjonction – σύνδεσμός ἐστι λέξις συνδέουσα διάνοιαν μετὰ τάξεως – par l’ajout de la clause καὶ τὸ τῆς ἐρμηνείας κεχηγνὸς πληροῦσα, qui permettait d’inclure les explétives parmi les conjonctions, comme l’avait fait Tryphon auparavant.

³¹¹ Le même sens de « hiatus » est attesté pour les termes χασμῶδες et κεχηγνῶδες dans la *Schol. in D. T.* 146.34. Je suis redevable à Sluiter (1997 : 237-238) pour l’ensemble des références discutées ici. Sluiter mentionne la définition de la conjonction de la Τέχνη γραμματική, mais ne s’attaque pas de front aux questions interprétatives qui y sont liées.

³¹² Pour des échos d’un débat sur le statut conjonctif des explétives, voir *supra*, p. 54.

³¹³ Noter que la classe des παραπληρωματικοί est la huitième et dernière classe répertoriée dans la Τέχνη.

Il reste à expliquer comment *δηλοῦσα* en est venu à prendre la place de *πληροῦσα*. Je propose le scénario suivant, inspiré de l'analyse de Di Benedetto³¹⁴ : il y a d'abord eu la définition de la conjonction de Tryphon, qui contenait l'importante spécification *ἔστιν ὅπου* : « il arrive que », limitant ainsi cette fonction de remplissage (*παραπληρωῶν*) aux conjonctions explétives (*παραπληρωματικοί*). Lorsque, sur le modèle de la définition de Tryphon, la définition de la *Τέχνη γραμματική* a été complétée par l'ajout de la clause *τὸ τῆς ἐρμηνείας κεκμηνὸς πληροῦσα*, on a omis la spécification *ἔστιν ὅπου*. De ce fait, il devenait moins évident que cette seconde partie de la définition ne concernait que les explétives et, si l'on tentait de l'appliquer à l'ensemble des conjonctions, elle devenait incompréhensible et sujette à des modifications. Un copiste a pu par la suite introduire dans le texte la variante *δηλοῦσα*, peut-être influencé par la fréquence de ce participe dans les définitions grammaticales ou par la présence de ce même participe dans la définition que donne la *Τέχνη* de l'énoncé (*λόγος*)³¹⁵. Le sens premier de la formule devenait alors (presque) irrémédiablement perdu.

3.4 Les classes de conjonctions identifiées dans la *Τέχνη γραμματική*

Le corps du chapitre 20 de la *Τέχνη γραμματική* est constitué par l'énumération de huit classes de conjonctions. Chaque classe est définie sur la base de critères sémantiques et fonctionnels et des listes d'exemples qui semblent tendre à l'exhaustivité sont adjointes :

- (1) *Συμπλεκτικοὶ μὲν οὖν εἰσιν ὅσοι τὴν ἐρμηνείαν ἐπ' ἄπειρον ἐκφερομένην συνδέουσιν. εἰσὶ δὲ οἷδε· μὲν δέ τε καὶ ἀλλὰ ἡμὲν ἡδέ ἰδέ ἀτάρ αὐτάρ ἤτοι κέν ἄν.*

« Les copulatives sont celles qui conjoignent l'expression qui s'étend sans limite. Ce sont : *μὲν δέ τε καὶ ἀλλὰ ἡμὲν ἡδέ ἰδέ ἀτάρ αὐτάρ ἤτοι κέν ἄν.* »

³¹⁴ Di Benedetto (1959 : 111-113). Voir les objections de Baratin (1989 : 34-36) au scénario de Di Benedetto et la réponse partielle de Sluiter (1997 : 238 n. 13) aux objections de Baratin.

³¹⁵ D. T. 22.5.

- (2) Διαζευκτικοὶ δὲ εἰσὶν ὅσοι τὴν μὲν φράσιν ἐπισυνδέουσιν, ἀπὸ δὲ πράγματος εἰς πρᾶγμα διστάσιν. εἰσὶ δὲ οἶδε· ἢ ἤτοι ἢέ.

« Les disjonctives sont celles qui, tout en conjoignant l'expression, séparent une chose d'une autre. Ce sont : ἢ ἤτοι ἢέ. »

- (3) Συναπτικοὶ δὲ εἰσὶν ὅσοι ὑπαρξιν μὲν οὐ δηλοῦσι, σημαίνουσι δὲ ἀκολουθίαν. εἰσὶ δὲ οἶδε· εἰ εἴπερ εἰδὴ εἰδήπερ.

« Les connectives sont celles qui, sans indiquer une existence, signifient une consécution. Ce sont : εἰ εἴπερ εἰδὴ εἰδήπερ. »

- (4) Παρασυναπτικοὶ δὲ εἰσὶν ὅσοι μεθ' ὑπάρξεως καὶ τάξιν δηλοῦσιν. εἰσὶ δὲ οἶδε· ἐπεὶ ἐπείπερ ἐπειδὴ ἐπειδήπερ.

« Les subconnectives sont celles qui, en même temps qu'une existence, indiquent un ordre. Ce sont : ἐπεὶ ἐπείπερ ἐπειδὴ ἐπειδήπερ. »

- (5) Αἰτιολογικοὶ δὲ εἰσὶν ὅσοι ἐπ' ἀποδόσει αἰτίας ἔνεκεν παραλαμβάνονται. εἰσὶ δὲ οἶδε· ἵνα ὄφρα ὅπως ἔνεκα οὐνεκα δὴ δὴ δὴ καὶ ὅ καὶ ὅτι καὶ ὅσον.

« Les causales sont celles qui sont employées pour rendre compte d'une cause. Ce sont : ἵνα ὄφρα ὅπως ἔνεκα οὐνεκα δὴ δὴ δὴ καὶ ὅ καὶ ὅτι καὶ ὅσον. »

- (6) † Ἀπορηματικοὶ δὲ εἰσὶν † ὅσοι ἐπαποροῦντες εἰώθασιν συνδεῖν. εἰσὶ δὲ οἶδε· ἄρα κἄτα μῶν.

« Les dubitatives sont celles qu'on utilise d'ordinaire pour conjoindre quand on est dans le doute. Ce sont : ἄρα κἄτα μῶν. »

- (7) Συλλογιστικοὶ δὲ εἰσὶν ὅσοι πρὸς τὰ ἐπιφοράς τε καὶ συλλήψεις τῶν ἀποδείξεων εὖ διάκεινται. εἰσὶ δὲ οἶδε· ἄρα ἀλλά ἀλλαμὴν τοίνυν τοιγάροτοι τοιγαροῦν.

« Les syllogistiques sont celles qui sont bien à leur place dans les conclusions et les mineures des preuves. Ce sont : ἄρα ἀλλά ἀλλαμὴν τοίνυν τοιγάροτοι τοιγαροῦν. »

- (8) Παραπληρωματικοὶ δὲ εἰσὶν ὅσοι μέτρου ἢ κόσμου ἔνεκεν παραλαμβάνονται. εἰσὶ δὲ οἶδε· δὴ ῥά νύ πού τοί θῆν ἄρ δῆτα πέρ πώ μὴν ἄν αὖ νῦν οὖν κέν γέ.

« Les explétives sont celles qu'on emploie pour le mètre ou pour l'ornement. Ce sont : δὴ ῥά νύ πού τοί θῆν ἄρ δῆτα πέρ πώ μὴν ἄν αὖ νῦν οὖν κέν γέ. »³¹⁶

³¹⁶ D. T. 88.3-100.1 ; traduction de Lallot (1989), légèrement modifiée.

Mon propos ne sera pas de commenter les nombreux points de détails qui prêtent à la critique dans cette classification, mais plutôt de souligner la perspective philosophique qui la sous-tend. On ne peut manquer d'être frappé par les liens étroits qui unissent cette liste à la logique stoïcienne³¹⁷. Cinq des huit classes de conjonctions répertoriées dans la *Τέχνη* correspondent aux différents types de proposition complexes identifiés par les Stoïciens selon le résumé de Diogène Laërce (voir *supra*, section 2.4). Le tableau suivant présente de façon synoptique les correspondances entre les deux textes.

<i>Τέχνη γραμματική</i>	D. L. VII 71-72	
(1) <i>συμπλεκτικοί (σύνδεσμοι)</i>	<i>συμπεπλεγμένον (ἀξίωμα)</i>	<i>καὶ ἡμέρα ἐστὶ καὶ φῶς ἐστὶ.</i>
(2) <i>διαζευκτικοί (σύνδεσμοι)</i>	<i>διεξευγμένον (ἀξίωμα)</i>	<i>ἢτοι ἡμέρα ἐστὶν ἢ νύξ ἐστὶν.</i>
(3) <i>συναπτικοί (σύνδεσμοι)</i>	<i>συνημμένον (ἀξίωμα)</i>	<i>εἰ ἡμέρα ἐστὶ, φῶς ἐστὶ.</i>
(4) <i>παρασυναπτικοί (σύνδεσμοι)</i>	<i>παρασυνημμένον (ἀξίωμα)</i>	<i>ἐπεὶ ἡμέρα ἐστὶ, φῶς ἐστὶν.</i>
(5) <i>αἰτιολογικοί (σύνδεσμοι)</i>	<i>αἰτιῶδες (ἀξίωμα)</i>	<i>διότι ἡμέρα ἐστὶ, φῶς ἐστὶν.</i>

On remarque qu'alors que la taxinomie stoïcienne visait d'abord et avant tout les propositions (*ἀξιιώματα*), la *Τέχνη* présente un classement des conjonctions elles-mêmes³¹⁸. Par conséquent, les exemples donnés ne sont pas des propositions, comme chez Diogène

³¹⁷ Lallot (1989 : 237) ; Swiggers et Wouters (1997 : 75).

³¹⁸ Swiggers et Wouters (1997 : 75) ; (1998 : 10).

Laërce, mais bien des énumérations voulues exhaustives (*εἰσὶ δὲ οἷδε*) des différentes conjonctions employées dans le type de proposition en question.

Les trois classes de conjonctions restantes peuvent être rattachées plus ou moins étroitement avec l'exposé de la logique stoïcienne présenté par Diogène Laërce. Le cas le plus évident est la classe des conjonctions syllogistiques (7), définie dans la *Τέχνη* en fonction de leur présence dans les syllogismes. Dans la perspective philologique qui est délimitée dans la définition de la grammaire donnée au commencement de la *Τέχνη γραμματική*, ce type de conjonctions n'est pas pertinent et est peu susceptible d'avoir attiré l'attention des philologues. En revanche, il présentait un intérêt indéniable pour les logiciens : des conjonctions « prosleptiques » (*προσληπτικοί*) et « épiphoriques » (*ἐπιφορικοί*), trouvées respectivement dans la mineure (*πρόσληψις*) et dans la conclusion (*ἐπιφορά*) d'un raisonnement, ont été reconnues par les Stoïciens (voir *supra*, section 2.5.1). Ces deux types de conjonction ont été regroupés comme « syllogistiques » dans la *Τέχνη* et la survivance de cette classe, avec une légère variation du vocabulaire employé³¹⁹, témoigne fortement de l'origine philosophique de la liste des classes de conjonctions.

Le cas des conjonctions dubitatives (6) et explétives (8) est un peu plus délicat. Nous avons examiné précédemment les traces de ces deux classes chez les Stoïciens (sections 2.5.2 et 2.5.3) : elles sont beaucoup moins clairement appréhendées que les autres. En fait, leur présence dans un énoncé fait en sorte que celui-ci sort du domaine de l'analyse logique : ni la question (*ἐρώτημα*)³²⁰ ni la quasi-proposition (*πρᾶγμα ὅμοιον ἀξιώματι*)³²¹ ne sont des propositions susceptibles de vérité ou de fausseté. D'après le texte de Diogène Laërce, l'une et l'autre peuvent être vues comme des modalisateurs d'énoncés. Cependant, selon la présentation de la *Τέχνη γραμματική*, seules les conjonctions dubitatives conservent

³¹⁹ Sur ce point, voir Lallot (1989 : 247).

³²⁰ La question est exemplifiée dans le résumé de Diogène Laërce par la phrase *ἄρα γ' ἡμέρα ἐστίν;* (VII 66).

³²¹ Les exemples de quasi-proposition donnés chez Diogène Laërce sont *καλός γ' ὁ παρθενών* et *ὡς Πριαμίδησιν ἐμπερῆς ὁ βουκόλος*. Noter que les deux exemples sont tirés de textes poétiques.

cette fonction : les explétives ne sont plus que des bouche-trous dont l'utilité se limite aux plans métrique et stylistique. De ce point de vue, les conjonctions explétives apparaissent comme une anomalie dans une liste des conjonctions qui doit manifestement son origine à la logique stoïcienne³²². Si l'on considère en outre que la liste d'exemples adjointe contient des conjonctions qui apparaissent presque exclusivement dans les textes poétiques (notamment *ἄρ* et *ἐά*, variantes de la syllogistique *ἄρα*), il semble vraisemblable de conclure que la classe des conjonctions explétives est un ajout à la liste originale, qui doit son existence à la tâche philologique de critique textuelle et littéraire des textes poétiques bien davantage qu'à la réflexion stoïcienne sur le langage³²³.

3.5. Conclusion

Nous avons vu que la *Τέχνη γραμματική* ne peut vraisemblablement pas être attribuée entièrement à Denys le Thrace, disciple d'Aristarque actif au 2^e siècle avant J.-C. L'ouvrage doit plutôt être considéré comme un manuel composite dont on ne peut dater avec précision les différentes couches de rédaction. On peut néanmoins y observer la rencontre de la logique stoïcienne et de la philologie, une rencontre qui sera fondamentale pour l'émergence de la grammaire comme discipline autonome. Le chapitre consacré à la conjonction est à cet égard extrêmement intéressant : au sein d'un texte largement tributaire de l'analyse stoïcienne du langage s'imisce une catégorie – les conjonctions explétives – qui doit manifestement son existence aux nécessités de la recherche philologique³²⁴.

La suture créée par l'ajout des explétives parmi les autres types de conjonctions reste apparente dans le problème textuel posé par la définition de la conjonction. La première

³²² Swiggers et Wouters (1997 : 6 ; 10).

³²³ Voir Gutierrez Galindo (1988 : 532).

³²⁴ Les liens entre la grammaire et la philologie ne seront rompus que tardivement : encore Apollonios Dyscole, au début de sa *Syntaxe* (1.2-2.2), rattache explicitement l'étude de la langue à l'interprétation des textes poétiques. Voir à ce sujet Sluiter (1990 : 40) ; Stammerjohann (1996 : 35) ; Lallot (1997 : 17-18).

partie de la définition – *σύνδεσμός ἐστὶ λέξις συνδέουσα διάνοιαν μετὰ τάξεως* – est étroitement liée à la théorie stoïcienne des propositions complexes, puisqu'elle définit la conjonction précisément en fonction de son rôle de *jonction* de la pensée dans le cadre de propositions complexes (cf. *μετὰ τάξεως*). La seconde partie de cette définition – *καὶ τὸ τῆς ἐρμηνείας κεχρηγνὸς πληροῦσα* – doit être vue comme un ajout subséquent, qui permettait d'inclure les explétives parmi les conjonctions bien qu'elles n'eussent point de rôle dans la jonction des éléments de l'énoncé. Elle définissait les explétives en fonction du rôle euphonique qui leur était généralement reconnu. La définition bipartite qui résultait de l'inclusion des explétives parmi les conjonctions a par la suite été réinterprété comme s'appliquant dans son entièreté à l'ensemble des conjonctions et le sens original de la formule a été perdu, ce qui a à son tour entraîné la corruption textuelle de *πληροῦσα* en *δηλοῦσα*.

Conclusion

Nous avons examiné l'histoire de la conjonction en trois temps, qui correspondent à trois moments-clés de l'évolution de la discipline grammaticale. Nous avons vu chez Aristote que la conjonction était une notion aux contours encore flous. En raison du fait que la plupart des conjonctions du grec ancien sont monosyllabiques et dépourvues d'accent, il importait en premier lieu de les distinguer des simples syllabes : c'est, à notre avis, ce qui permet d'expliquer la première partie de la définition aristotélicienne, où il est dit que les conjonctions, contrairement aux lettres et aux syllabes, ne jouent pas de rôle dans la formation des mots. En second lieu, il fallait en saisir la caractéristique essentielle : c'est ainsi que la seconde partie de la définition aristotélicienne les définit en fonction de leur capacité conjonctive. Elles peuvent, à partir d'une pluralité, créer une unité sémantique – une affirmation qui revient à nouveau dans les traités logiques d'Aristote. Une fois ces premiers pas accomplis, on constate que la conjonction reste une entité quelque peu informe : le terme *σύνδεσμος* n'est pas encore devenu un terme technique et il est susceptible de différentes interprétations dans différents contextes. Par ailleurs, aucune sous-catégorie de conjonction n'est explicitement reconnue par Aristote.

Un tournant important est franchi avec l'avènement des recherches stoïciennes sur le langage. Les Stoïciens ont défini la conjonction à nouveau en fonction de sa capacité conjonctive, à laquelle ils ont ajouté une seconde caractéristique formelle propre à l'ensemble des conjonctions : l'indéclinabilité. Leur apport majeur, cependant, consiste en l'identification de plusieurs sous-catégories de conjonctions, en lien principalement avec leur théorie des propositions complexes. Leur traitement de la conjonction demeure teinté par le souci épistémologique qui sous-tend l'ensemble des recherches stoïciennes sur le langage : si un soin particulier est accordé aux conjonctions qui figurent dans des propositions pouvant être vraies ou fausses, d'autres types de conjonctions ne sont qu'effleurés, de par ce qu'elles figurent dans des énoncés qui ne peuvent être soumis à une semblable analyse logique : c'est le cas des conjonctions dubitatives et des conjonctions

explétives. À ce stade de son développement, la grammaire reste ainsi étroitement liée aux besoins de la philosophie et on ne peut encore parler d'une discipline autonome.

Le chapitre sur la conjonction de la *Τέχνη γραμματική* attribuée au philologue alexandrin Denys le Thrace marque une nouvelle étape, caractérisée par la réappropriation des théories stoïciennes dans le cadre de recherches philologiques. On retrouve ainsi une conjonction définie essentiellement par sa fonction conjonctive au sein de propositions complexes et les catégories de conjonctions répertoriées découlent dans l'ensemble des différents types de propositions complexes identifiées par les Stoïciens. Cependant, l'intérêt n'est plus tant épistémologique que taxinomique : il s'agit d'établir une grille permettant de constituer des listes exhaustives de mots, probablement au service de la recherche et de l'enseignement philologique. Qui plus est, on observe l'ajout d'une catégorie de conjonctions qui échappe à l'analyse logique du langage, mais qui présente un intérêt particulier pour les philologues : les conjonctions explétives, dont les occurrences nombreuses dans les textes étudiés, de même que leur comportement déviant en regard des conjonctions « ordinaires », requéraient la constitution d'une classe à part. L'intégration des explétives, dépourvues de fonction conjonctive, parmi les conjonctions était loin d'être aisée et le groupe en devenait hétérogène : c'est ce qui a entraîné une modification de la définition originale de la conjonction, qui résultait en une définition bipartite dont chacune des parties ne s'appliquait qu'à un ensemble donné. La réappropriation des classifications établies par des philosophes au service des besoins philologiques n'en est donc encore qu'à un stade relativement rudimentaire, mais elle marque le commencement d'une science grammaticale émancipée de l'héritage philosophique et pourvue de ses propres buts et de ses propres méthodes.

Bibliographie

- Atherton, C., 1993. *The Stoics on Ambiguity*, Cambridge/New York.
- Arens, H., 2000. Sprache und Denken bei Aristoteles. In S. Auroux et al., éd. *History of the Language Sciences/ Geschichte der Sprachwissenschaft/ Histoire des sciences du langage. An international Handbook on the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present/ Ein internationales Handbuch zur Entwicklung der Sprachforschung von den Anfängen bis zur Gegenwart/ Manuel international sur l'évolution de l'étude du langage des origines à nos jours. Volume 1/ 1. Teilband/ Tome 1*. Berlin/New York, 367-375.
- Aujac, G. & Lebel M., 1981. *Denys d'Halicarnasse. Opuscles rhétoriques. Tome III*. Paris.
- Ax, W., 1992. Aristoteles (384-322). In M. Dascal et al., éd. *Sprachphilosophie/ Philosophy of Language/ La philosophie du langage. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung/ An International Handbook of Contemporary Research/ Manuel international des recherches contemporaines*. Berlin/New York, 244-259.
- Ax, W., 1993. Der Einfluß des Peripatos auf die Sprachtheorie der Stoa. In K. Döring & T. Ebert, éd. *Dialektiker und Stoiker. Zur Logik der Stoa und ihrer Vorläufer*. Stuttgart, 11-32.
- Baratin, M., 1989. *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris.
- Baratin, M., 1989b. La constitution de la grammaire et de la dialectique. In S. Auroux, éd. *Histoire des idées linguistiques. Tome 1 : La naissance des métalangages en Orient et en Occident*. Liège/Bruxelles, 186-206.
- Baratin, M., 1991. Aperçu de la linguistique stoïcienne. In P. Schmitter, éd. *Sprachtheorien der Abendländischen Antike*. Tübingen, 193-216.
- Baratin, M. & Desbordes, F., 1981. *L'analyse linguistique dans l'antiquité classique*, Paris.

- Barnes, J. éd., 1984. *The Complete Works of Aristotle: The Revised Oxford Translation*, Princeton.
- Barnes, J., 1986. Nietzsche and Diogenes Laertius. *Nietzsche-Studien*, 15, 16-40.
- Barnes, J., 1996. The Catalogue of Chrysippus' Logical Works. In A. Keimpe, P. W. Van der Horst, & D. T. Runia, éd. *Polyhistor: Studies in the History and Historiography of Ancient Philosophy Presented to Jaap Mansfeld on his Sixtieth Birthday*. Leiden, 169-184.
- Barnes, J., 1997. *Logic and the Imperial Stoa*, Leiden/New York.
- Barnes, J., 2005. What is a Disjunction ? In D. Frede & B. Inwood, éd. *Language and Learning: Philosophy of Language in the Hellenistic Age. Proceedings of the Ninth Symposium Hellenisticum*. Cambridge, 274-298.
- Barnes, J., 2007. *Truth, etc.: Six Lectures on Ancient Logic*, Oxford.
- Barnes, J., 2009. Grammaire, rhétorique, épistémologie, et dialectique. In J. Gourinat & J. Barnes, éd. *Lire les Stoiciens*. Paris, 135-149.
- Basset, L., 2003. Aristote et la syntaxe. In P. Swiggers & A. Wouters, éd. *Syntax in Antiquity*. Leuven, 43-60.
- Belardi, W., 1977. Semantica di *syndesmos* e di *asyndetos* in Aristotele. *Rivista di filologia e di istruzione classica*, 105, 257-273.
- Belli, G., 1987. Aristotele e Posidonio sul significato del “*syndesmos*”. *Aevum*, 61, 105-107.
- Blank, D.L., 1998. *Sextus Empiricus : Against the grammarians (Adversus mathematicos I); Translated with an Introduction and Commentary*, Oxford.
- Blank, D.L., 2000. The organization of grammar in ancient Greece. In S. Auroux et al., éd. *History of the Language Sciences/ Geschichte der Sprachwissenschaft/ Histoire des sciences du langage. An international Handbook on the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present/ Ein internationales Handbuch zur Entwicklung der Sprachforschung von der Anfängen bis zur Gegenwart/ Manuel international sur l'évolution de l'étude du langage des origines à nos jours. Volume 1/ 1. Teilband/ Tome 1*. Berlin/New-York, 400-417.

- Blank, D.L. & Atherton, C., 2003. The Stoic Contribution to Traditional Grammar. In B. Inwood, éd. *The Cambridge Companion to Stoics*. Cambridge, 310-327.
- Bonitz, H., 1870. *Index Aristotelicus*, Graz.
- Brunschwig, J., 1978. Le modèle conjonctif. In J. Brunschwig, éd. *Les stoiciens et leur logique : Actes du colloque de Chantilly, 18-22 septembre 1976*. Paris, 59-86.
- Bywater, I., 1909. *Aristotle. On the Art of Poetry*, Oxford.
- Bywater, I., 1911. *Aristotelis De arte poetica liber*, Oxford.
- Bywater, I., 1912. Aristotelia V. *Journal of Philology*, 32, 107-122.
- Cope, E.M., 1867. *An Introduction to Aristotle's Rhetoric with Analysis, Notes and Appendices*, London.
- Dalimier, C., 2001. *Apollonius Dyscole. Traité des conjonctions : introduction, texte, traduction et commentaire*, Paris.
- Di Benedetto, V., 1958-1959. Dionisio Trace e la *Techne* a lui attributa. *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa. Lettere, Storia e Filosofia*, 27/28, 169-210/87-118.
- Di Benedetto, V., 1973. La *Techne* spuria. *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa. Lettere, Storia e Filosofia*, 3, 797-814.
- Di Benedetto, V., 1990. At the Origins of Greek Grammar. *Glotta*, 68, 19-39.
- Di Benedetto, V., 1995. Afterword. In V. Law & I. Sluiter, éd. *Dionysius Thrax and the Technè Grammatikè. The Henry Sweet Society Studies in the History of Linguistics*. Münster, 151-152.
- Di Benedetto, V., 2000. Dionysius Thrax and the *Tekhnè Grammatikè*. In S. Auroux et al., éd. *History of the Language Sciences/ Geschichte der Sprachwissenschaft/ Histoire des sciences du langage. An international Handbook on the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present/ Ein internationales Handbuch zur Entwicklung der Sprachforschung von der Anfängen bis zur Gegenwart/ Manuel international sur l'évolution de l'étude du langage des origines à nos jours. Volume 1/ 1. Teilband/ Tome 1*. Berlin/New-York, 394-400.
- Diels, H., 1886. *Über das dritte Buch der aristotelischen Rhetorik*, Berlin.

- Donnet, D., 1967. La place de la syntaxe dans les traités de grammaire grecque des origines au XIIe siècle. *L'Antiquité Classique*, 22-46.
- Dufour M. & Wartelle, A., 1967, *Aristote. Rhétorique*, Paris.
- Dupont-Roc, R. & Lallot, J., 1980. *Aristote. La Poétique : texte, traduction et notes*, Paris.
- Egger, E., 1854. *Apollonius Dyscole. Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'Antiquité*, Paris.
- Erbse, H., 1980. Zur normativen Grammatik der Alexandriner. *Glotta*, 58, 236-258.
- Forbes, P.B.R., 1933. Greek Pioneers in Philology and Grammar. *Classical Review*, 47(3), 105-112.
- Frede, M., 1987. Principles of Stoic Grammar. In M. Frede, éd. *Essays in Ancient Philosophy*. Minneapolis, 301-337.
- Frede, M., 1987b. The Origins of Traditional Grammar. In M. Frede, éd. *Essays in Ancient Philosophy*. Minneapolis, 338-359.
- Gallavotti, C., 1954. Il syndesmos in Aristotele. *Parola del Passato*, 9, 241-255.
- Gallavotti, C., 1974. *Dell'Arte poetica*, Milano.
- Gambarara, D., 1996. Dionysius Thrax. In H. Stammerjohann, éd. *Lexicon Grammaticorum: Who's Who in the History of World Linguistics*. Tübingen, 245-248.
- Goulet, R., 2006. *Diogène Laërce. Vies et doctrines des Stoiciens*, Paris.
- Grintser, N.P., 2002. Grammar of Poetry (Aristotle and Beyond). In P. Swiggers & A. Wouters, éd. *Grammatical Theory and Philosophy of Language in Antiquity*. Leuven, 71-99.
- Gutiérrez Galindo, M.A., 1988. Las conjunciones expletivas en los gramáticos grecolatinos. In *Actas del IXe Simposi de la secció Catalana de la SEEC (St. Feliu de Guíxols, 13-16 d'abril de 1988)*. Barcelona, 531-538.
- Hadot, P., 1994. Liste commentée des œuvres de Chrysippe (D. L. VII 189-202). In R. Goulet, éd. *Dictionnaire des philosophes antiques. II. Babélyca d'Argos à Dyscolius*. Paris, 336-356.

- Hahm, D.E., 1992. Diogenes Laertius VII: On the Stoics. *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, 36.6, 4076-4182.
- Horst, P.W.V.D., 1984. *Chaeremon, Egyptian Priest and Stoic Philosopher: The Fragments Collected and Translated with Explanatory Notes*, Leiden.
- Hülser, K., 1987. *Die Fragmente zur Dialektik der Stoiker: neue Sammlung der Texte mit deutscher Übersetzung und Kommentaren*, Stuttgart.
- Ierodiakonou, K., 1993. The Stoic Division of Philosophy. *Phronesis*, 38(1), 57-74.
- Ildefonse, F., 1997. *La naissance de la grammaire dans l'Antiquité grecque*, Paris.
- Janko, R., 1987. *Poetics I*, Indianapolis.
- Jonge, C.C. de, 2006. *Between Grammar and Rhetoric: Dionysius of Halicarnassus on Language, Linguistics and Literature*. Diss. Universiteit Leiden.
- Kassel, R., 1965. *Aristotelis De arte poetica liber*, Oxford.
- Kassel, R., 1976. *Aristotelis Ars rhetorica*, Berolini.
- Kemp, A., 1987. The *Tekhnè Grammatikè* of Dionysius Thrax: English Translation with Introduction and Notes. In D. J. Taylor, éd. *The History of Linguistic in the Classical Period*. Amsterdam/Philadelphia, 169-189.
- Kemp, A., 1991. The Emergence of Autonomous Greek Grammar. In P. Schmitter, éd. *Geschichte der Sprachtheorie II. Sprachtheorien der abendländischen Antike*. Tübingen, 302-333.
- Kidd, I.G., 1978. Posidonius and Logic. In J. Brunschwig, éd. *Les stoïciens et leur logique : Actes du colloque de Chantilly, 18-22 septembre 1976*. Paris, 273-283.
- Kidd, I.G., 1988. *Posidonius. II. The Commentary : (i) Testimonia and Fragments 1-149*, Cambridge.
- Kidd, I.G., 1999. *Posidonius. III. Translation of the Fragments*, Cambridge.
- Lallot, J., 1985. Traduction de la *Technè grammatikè* de Denys le Thrace, avec introduction et notes. *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, 6, 1-104.
- Lallot, J., 1989. *La Grammaire de Denys le Thrace*, Paris.

- Lallot, J., 1992. Le mot dans la tradition prégrammaticale et grammaticale en Grèce. *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature d'Aussois*, 10, 125-134.
- Lallot, J., 1995. « Grammatici certant » : vers une typologie de l'argumentation « pro et contra » dans la question de l'authenticité de la *Technè*. In V. Law & I. Sluiter, éd. *Dionysius Thrax and the Technè Grammatikè*. The Henry Sweet Society Studies in the History of Linguistics. Münster, 27-40.
- Lallot, J., 1997. *Apollonios Dyscole. De la construction = Peri syntaxeos, texte grec accompagné de notes critiques, introduction, traduction, notes exégétiques et index*, Paris.
- Lallot, J., 2003. À propos des syncatégorèmes: consignification et signification adjacente dans la tradition logico-grammaticale grecque. *Histoire Épistémologie Langage*, 25(2), 9-32.
- Lambert, F., 2000. La linguistique grecque chez les Alexandrins : Aristophane de Byzance et Aristarque. In S. Auroux et al., éd. *History of the Language Sciences/ Geschichte der Sprachwissenschaft/ Histoire des sciences du langage. An international Handbook on the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present/ Ein internationales Handbuch zur Entwicklung der Sprachforschung von den Anfängen bis zur Gegenwart/ Manuel international sur l'évolution de l'étude du langage des origines à nos jours. Volume 1/ 1. Teilband/ Tome 1*. Berlin/New-York, 385-394.
- Law, V. & Sluiter, I. éd., 1995. *Dionysius Thrax and the Technè Grammatikè*, Münster.
- Linke, K., Haas, W. & Neitzel, S., 1977. *Die Fragmente des Grammatikers Dionysius Thrax; Die Fragmente der Grammatiker Tyrannion und Diokles; Apions ΓΛΩΣΣΑΙ ΟΜΗΠΙΚΑΙ*, Berlin/New-York.
- Long, H.S., 1964. *Diogenes Laerti Vitae philosophorum*, Oxford.
- Louis, P., 1993. *Aristote. Problèmes. Tome II : sections XI à XXVII*, Paris.
- Mansfeld, J., 1986. Diogenes Laertius on Stoic Philosophy. *Elenchos*, 7, 297-382.
- Mansfeld, J., 1999. Sources. In K. Algra et al., éd. *The Cambridge History of Hellenistic Philosophy*. Cambridge, 3-30.

- Matthaios, S., 1999. *Untersuchungen zur Grammatik Aristarchs : Texte und Interpretation zur Wortartenlehre*, Göttingen.
- Matthews, P.H., 1997. *The Concise Oxford Dictionary of Linguistics*, Oxford.
- Pagliaro, A., 1956. Il capitolo linguistico della "Poetica" di Aristotele. In A. Pagliaro, éd. *Nuovi Saggi di Critica Semantica*. Messina/Firenze, 79-151.
- Pellegrin, P., Crubellier, M. & Dalimier, C., 2007. *Aristote. Catégories ; Sur l'interprétation*, Paris.
- Pfeiffer, R., 1968. *History of Classical Scholarship: From the Beginnings to the End of the Hellenistic Age*, Oxford.
- Pinborg, J., 1975. Classical Antiquity: Greece. In T. Sebeok, éd. *Current Trends in Linguistics. Vol. 13: Historiography of Linguistics*. The Hague/Paris, 69-126.
- Redondo, E., 1991-1992. El término *sundesmos* en Aristóteles y en los estoicos. *Veleia*, 8-9, 349-366.
- Richardson, N.J., 1994. Aristotle and Hellenistic Scholarship. In F. Montanari, éd. *La philologie grecque à l'époque hellénistique et romaine. Sept exposés suivis de discussions*. Entretiens sur l'Antiquité Classique. Genève, 7-38.
- Robins, R.H., 1966. The Development of the Word Class System of the European Grammatical Tradition. *Foundations of Language*, 2, 3-19.
- Robins, R.H., 1993. *The Byzantine Grammarians: Their Place in History*, Berlin.
- Robins, R.H., 1995. The Authenticity of the *Techne*: The "Status Quaestionis". In V. Law & I. Sluiter, éd. *Dionysius Thrax and the Technè Grammatikè*. The Henry Sweet Society Studies in the History of Linguistics. Münster, 13-26.
- Ross, W.D., 1959. *Aristotelis Ars rhetorica*, Oxford.
- Ruijgh, C.J., 1971. *Autour de "τε épique" : études sur la syntaxe grecque*, Amsterdam.
- Sancho Royo, A., 1984. Aproximación al sistema conjuncional griego desde la perspectiva de los gramáticos antiguos. *Habis*, 15, 95-116.
- Schenkeveld, D.M., 1982. Studies in the History of Ancient Linguistics I: ΣΥΝΔΕΣΜΟΙ ΥΠΟΘΕΤΙΚΟΙ and Ο ΕΑΝ ΕΠΙΖΕΥΚΤΙΚΟΣ. *Mnemosyne*, 35, 248-268.

- Schenkeveld, D.M., 1984. Studies in the History of Ancient Linguistics II: Stoic and Peripatetic Kinds of Speech Act and the Distinction of Grammatical Moods. *Mnemosyne*, 37, 291-353.
- Schenkeveld, D.M., 1990. Studies in the History of Ancient Linguistics IV. Developments in the Study of Ancient Linguistics. *Mnemosyne*, 43, 289-306.
- Schenkeveld, D.M., 1994. Scholarship and Grammar. In F. Montanari, éd. *La philologie grecque à l'époque hellénistique et romaine : sept exposés suivis de discussions*. Entretiens sur l'Antiquité Classique. Genève, 263-301.
- Schenkeveld, D.M. & Barnes, J., 1999. Language. In A. Keimpe et al., éd. *The Cambridge History of Hellenistic Philosophy*. Cambridge, 177-225.
- Schneider, R., 1878. *Apollonii Dyscoli Scripta minora*, Leipzig.
- Schöll, A., 1855. *Des Herodotos Geschichte*, Stuttgart.
- Schoemann, G.F., 1862. *Die Lehre von den Redetheilen nach den Alten dargestellt und beurtheilt*, Berlin.
- Schramm, M., 2005. Sundesmos und Arthron in Aristoteles' Poetik. *Glotta*, 81, 187-213.
- Sluiter, I., 1988. On Η ΔΙΑΣΑΦΗΤΙΚΟΣ and Propositions Containing ΜΑΛΛΟΝ/ΗΤΤΟΝ. *Mnemosyne*, 41, 46-66.
- Sluiter, I., 1990. *Ancient Grammar in Context: Contributions to the Study of Ancient Linguistic Thought*, Amsterdam.
- Sluiter, I., 1996. Review of Catherine Atherton, *The Stoics on Ambiguity* (Cambridge: 1993). *Mnemosyne*, 49, 222-230.
- Sluiter, I., 1997. Parapleromatic lucubrations. In A. Rijksbaron, éd. *New Approaches to Greek Particles. Proceedings of the colloquium held in Amsterdam, January 4-6, 1996, to honour C.J. Ruijgh on the occasion of his retirement*. Amsterdam Studies in Classical Philology. Amsterdam, 233-246.
- Sluiter, I., 1997b. The Greek Tradition. In W. V. Bekkum et al., éd. *The Emergence of Semantics in Four Linguistic Traditions : Hebrew, Sanskrit, Greek, Arabic*. Amsterdam, 147-224.
- Schmidt, R.T., 1839. *Stoicorum grammatica*, Amsterdam.

- Stammerjohann, H., 1996. *Lexicon Grammaticorum: Who's Who in the History of World Linguistics*. Tübingen.
- Steinthal, C., 1890. *Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen und Römern mit besonderer Rücksicht auf die Logik*, Hildesheim.
- Swiggers, P. & Wouters, A., 1994. La *Technè grammatikè* de Denys le Thrace : une perspective historiographique nouvelle. *Orbis*, 37, 521-549.
- Swiggers, P. & Wouters, A., 1997. Philosophical Aspects of the *Technè grammatikè* of Dionysius Thrax. In P. Berrettoni & F. Lorenzi, éd. *Grammatica e ideologia nella storia della linguistica*. Perugia, 35-83.
- Swiggers, P. & Wouters, A., 1998. The *syndesmos* in Ancient Grammar: Grammatical Status and Subtypes. In *Actes du XVIe Congrès International des Linguistes (Paris, 16-20 juillet 1997)*. Paris, paper 0039.
- Swiggers, P. & Wouters, A., 2002. Grammatical Theory in Aristotle's Poetics, Chapter XX. In P. Swiggers & A. Wouters, éd. *Grammatical Theory and Philosophy of Language in Antiquity*. Leuven, 101-120.
- Swiggers, P. & Wouters, A. éd., 2003. *Syntax in Antiquity*, Leuven.
- Swiggers, P. & Wouters, A., 2006. L'élaboration de la grammaire comme discipline "technique". In I. Taifacos, éd. *The Origins of European Scholarship. The Cyprus Millennium International Conference*. Stuttgart, 1-12.
- Swiggers, P. & Wouters, A., 2007. On the Origins of the Participle as a Part of Speech. In D. A. Kibbee, éd. *History of Linguistics 2005: selected papers from the Tenth International Conference on History of the Language Sciences (ICHOLS X) 1-5 September 2005, Urbana-Champaign, Illinois*. Amsterdam/Philadelphia, 50-66.
- Taylor, D.J., 1987. Rethinking the History of Language Science in Classical Antiquity. In D. J. Taylor, éd. *The History of Linguistics in the Classical Period*. Amsterdam/Philadelphia, 1-16.
- Traglia, A., 1956. La sistemazione grammaticale di Dionisio Trace. *Studi classici e orientali*, 5, 38-78.
- Uhlig, G., 1883. *Dionysii Thracis Ars Grammatica*, Leipzig.

- Vahlen, J., 1914. *Beiträge zu Aristoteles' Poetik*, Hildesheim.
- Van Bennekom, R., 1975. The Definition of *Syndesmos* and *Arthron* in Aristotle, *Poetics*, Ch. 20. *Mnemosyne*, 28, 399-411.
- Von Arnim, H.F.A., 1903. *Stoicorum veterum fragmenta*, Leipzig.
- Wartelle, A., 1982. *Lexique de la Rhétorique d'Aristote*, Paris.
- Wendel, C., 1939. Tryphon (25). In W. Kroll & K. Mittelhaus, éd. *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*. Stuttgart, 726-744.
- Wouters, A., 1979. *The Grammatical Papyri from Graeco-Roman Egypt: Contributions to the Study of the Ars Grammatica in Antiquity*, Brussels.

